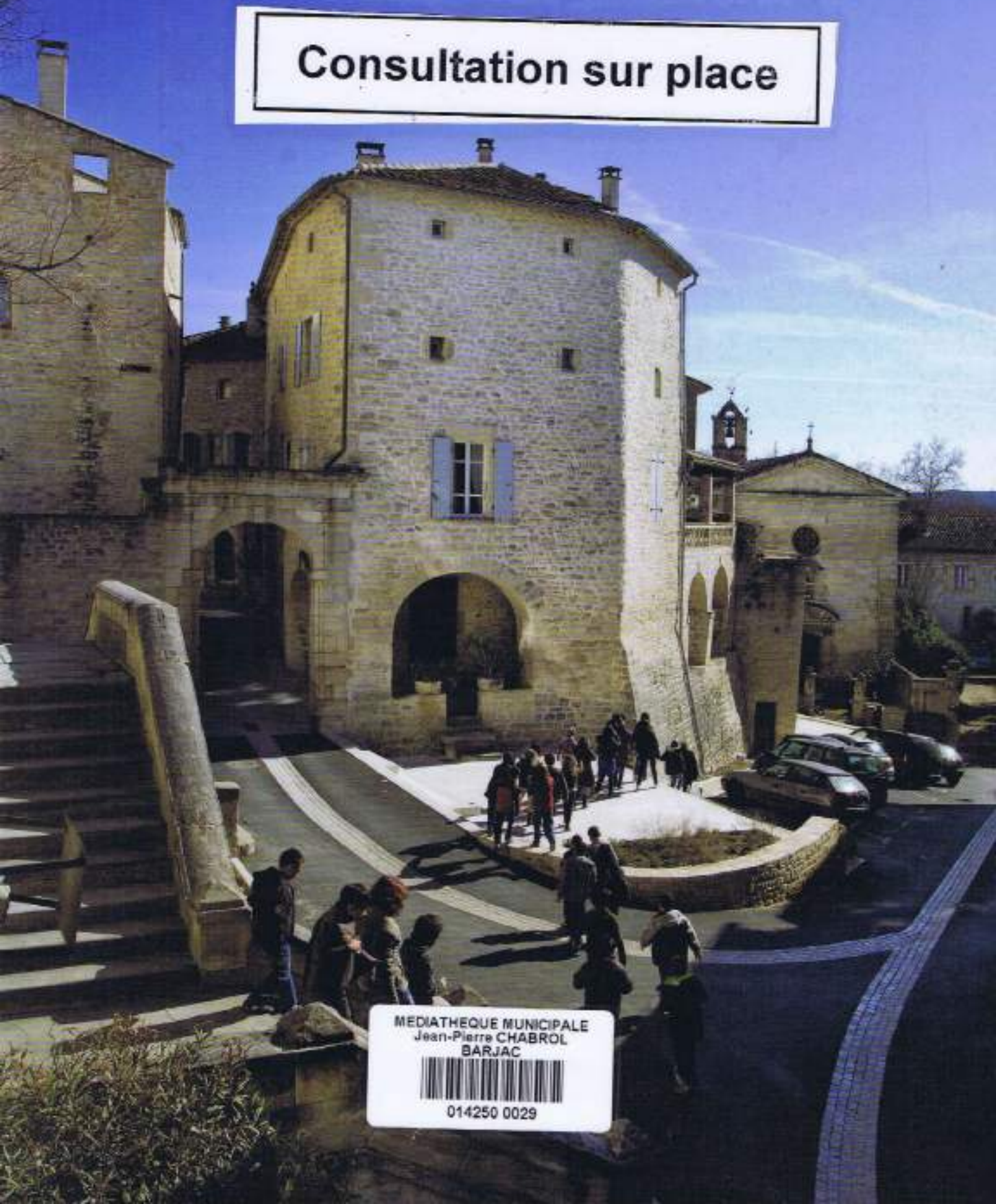


BARJAC

Revue Municipale 2011

Consultation sur place



MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



014250 0029

Réhabilitation groupe scolaire



Du local au global et vice-versa

Un petit lézard s'est introduit dans le bureau. Pour l'empêcher de s'égarer dans les buildings de livres, je place un obstacle. Effrayé, il m'abandonne sa queue et se sauve en me laissant méditatif sur ce faux serpent qui se tortille vigoureusement quand le gros du reptile a fui ! Il a tout compris : céder une part pour sauver l'essentiel !

La nature use de ruse mais l'humaine société n'est pas en reste pour la duperie. Combien de chômeurs croient encore que l'immigré lui a pris son travail et vidé les caisses de la sécurité sociale ? Combien de braves gens croient que les secours aux pauvres, le R.S.A., les bouées de survie sont causes de la baisse de leur retraite ? Au grand bal des trompés, c'est la finance qui fait la musique... La société va mal, plus qu'on ne le dit. Ce n'est pas faute d'avoir ponctionné les salariés de 195 Milliards d'€uros.

Et si l'on essayait l'inverse : de meilleurs salaires, le respect des pensions et la revalorisation des aides sociales ? Ce n'est pas les commerces d'ici qui s'en plaindraient, ni les entreprises qui auraient plus de commandes. A Barjac, 63 % des familles n'atteignent pas le plafond nécessaire pour avoir l'honneur d'être contribuables. Pendant que certains évadent leur fortune vers des paradis, d'autres vivent l'enfer des fins de mois qui sonnent creux. Il est difficile aux élus locaux de répondre à cette souffrance pudique et à ces inégalités qui font mentir la devise républicaine d'Égalité et de Fraternité.

Les grands travaux de l'école et du centre de loisirs sont achevés. Quelle belle école ! Espaces, lumière, couleurs, jardin... Tous les enfants sont regardés d'un même œil respectueux et exigeant, ventres et têtes nourris du meilleur. C'est un bon placement pour l'avenir dont les enseignants, les parents et les élus peuvent être fiers. L'Etat nous a, non sans mal, accordé une bonne subvention. Malheureusement, il supprime les postes qui servent à réparer des enfants en difficulté, les R.A.S.E.D. Une forme de non-assistance...

Un de mes bonheurs est de voir ces petits venir à la bibliothèque, au cinéma ou à la danse, allant à pied, à travers les rues. Ces « pédibus » ou « cars à pattes » sont une bonne leçon pour préparer à une société qui se donnera, s'il n'est pas trop tard, des règles vertes, économes d'énergie et soucieuses de santé par l'exercice physique. Mais il faut que le « hors école » emboîte le pas, si je puis dire !

Que penser de ces voitures entassées parfois sur les passages protégés – merci les leçons de sécurité routière – et qui pour certaines ne viennent pas de loin ? Toute action est école. Même si nous avons du mal à éduquer autrement que nous le fûmes, il nous faut engager la transition énergétique et devenir plus sobres.

Le 23 octobre, plus de 5000 personnes ont manifesté contre les projets de gaz de schistes. Sans précédent. Notre pays connaît sa beauté et la pureté qui lui reste. Il se préserve. Il n'est valet d'aucune « règle d'or »... fût-il noir ! Il a su le dire avec art et force, et c'est inoubliable. Affaire à suivre...

La rénovation du village tente d'aller dans le sens d'une moindre circulation automobile, et pendant qu'elle se poursuit avec la patience de tous, le chantier de la nouvelle gendarmerie est engagé. Dans ce pays, 70 % des investissements viennent des collectivités locales. Ils créent du travail, du bien-être, des richesses, de la beauté. Les banques font des difficultés pour prêter, même si elles ne courent aucun risque. Si le crédit est réduit, l'emploi va encore plus manquer. Vivement un pôle public financier au service de l'humain.

Mon « limbert », l'amoindri, est revenu cherchant un « souleou de lebre »... Il doit se refaire un leurre. En attendant, il ne peut plus tromper et vit dangereusement.

Nous voilà dans la constellation « Cèze-Cévennes », des communes allant de Bessèges à Barjac, en passant par St Ambroix. Dans ce mariage arrangé d'autorité par le Préfet, il ne peut pas y avoir que des scènes de ménage ! Puisque « c'est pour notre bien » et pour « simplifier » la vie commune de 20 000 habitants, nous allons faire bon cœur.



Edouard CHAULET
Maire de Barjac
Conseiller Général du Gard

ELECTIONS CANTONALES 2011, un scrutin bien suivi

CANTONALES - 1^{ER} TOUR

	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMES	CHAULET Edouard (FDG)	GIRBON Marc	DONDINI Serge (PS)	CLAP Madeleine (FN)	DUVAL Hervé (VERT)
BARJAC	1 312	1 016	15	1 001	483	408	34	59	17
MEJANNES	385	222	3	219	62	47	31	43	16
RIVIERES	255	144	11	133	78	26	6	11	12
ROCHEGUDE	197	145	1	144	112	19	5	7	1
ST JEAN DE M.	719	473	13	460	214	112	47	68	19
ST PRIVAT	251	183	3	180	65	86	11	14	4
THARAUX	62	48	2	46	21	18	6	-	1
Total	3 181	2 231	48	2 183	1 035	716	160	202	70
%		70,14	1,51	68,63	47,41	32,80	7,33	9,05	3,21

Il ne leur a manqué que 56 voix pour être élus au 1^{er} tour.

CANTONALES - 2^{EM} TOUR

	INSCRITS	VOTANTS	NULS	EXPRIMES	CHAULET Edouard et Sylviane CHANTE	GIRBON Marc et Dany TAULELLE
BARJAC	1 312	1 095	21	1 074	556	518
MEJANNES	385	218	7	211	133	78
RIVIERES	255	162	6	156	100	56
ROCHEGUDE	197	159	3	156	120	36
ST JEAN de M	719	484	30	454	253	201
ST PRIVAT de C	251	201	6	195	86	109
THARAUX	62	44	1	43	19	24
Total	3 181	2 363	74	2 289	1 267	1 022
%		74,28	2,33	71,96	55,35	44,65

Edouard Chaulet est élu et siège à Nîmes comme :

- Vice président de la commission des finances
- Titulaire de la commission des infrastructures et déplacements (routes)
- Titulaire de la commission environnement et qualité de vie
- Titulaire de la commission développement économique solidaire et accès à l'emploi et insertion (agriculture)
- CA du conseil en architecture, urbanisme et environnement
- Commission régionale du patrimoine et des sites
- Commission du plan départemental d'élimination des déchets ménagers
- Conseil académique des langues régionales
- C.A. du S.D.I.S.
- C.A. du Comité Départemental du Tourisme
- Syndicat mixte d'aménagement et de développement du pays de Cèze A.B.Cèze
- Syndicat mixte départemental et de gestion des cours d'eau
- S.A.G.E du bassin versant de l'Ardèche
- Syndicat mixte de gestion des gorges de l'Ardèche
- Réserve naturelle des gorges de l'ardèche
- Commission de gestion du domaine de Méjannes le Clap
- Commission des gens du voyage
- Commission départementale des impôts directs locaux et des évaluations cadastrales



- Maison de retraite de ST Ambroix
- Association des logis et auberges du Gard
- Commission des fonds locaux d'adaptation des commerces ruraux
- Permanences en mairie de BARJAC tous les mardis matins

Voici les données principales de la gestion 2011 en fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes annuelles totales : constatées au 31.12.2011

2006	2007	2008	2009	2010	2011
1.828.362	1.882.250	2.093.693	2.103.587	2.172.182	2.147.367

Dont principales recettes

NATURE	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Impôts 4 taxes + compensation Etat	846.030	870.160	920.258	929.244	930.062	1.020.691
Dotations d'Etat	353.407	365.215	373.605	385.865	394.574	391.661
Restauration scolaire	94.726	115.244	140.370	140.725	149.254	145.182
Portage à domicile	49.124	43.682	52.777	54.483	51.466	50.254
Brocante	53.059	52.416	51.093	50.869	47.353	49.572
Foires et marchés	33.358	33.228	37.447	35.598	37.373	37.758
Carrière : location+ redevance sur extraction	56.311	56.373	68.657	80.732	75.938	81.717
Occupation domaine public(terrasses)	5.186	5.043	4.987	5.706	5.728	8.429
Remboursement sur charges de personnel	57.376	36.068	75.970	82.587	72.994	55.491
Centre de loisirs secteur enfance y compris Prestations CAF	64.512	71.834	74.441	72.225	74.324	65.044
Taxe additionnelle droits de mutation	57.154	64.437	66.599	60.131	43.131	55.990
Taxe électricité et pylônes	66.810	65.530	74.004	77.373	80.623	84.938
Locations immeubles	22.018	22.565	22.946	24.145	27.728	29.086
Redevance opérateurs téléphonie BOUYGUES – SFR et France Télécom	6.000	6.042	6.468	6.795	11.397	12.870
Intérêts compte à terme	3.887	19.304	24.875	4.203	2.510	4.844

Recettes fiscales

2011 est marquée par l'entrée en vigueur du nouveau paysage fiscal local avec notamment le transfert du produit départemental de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le non bâti au profit des communes ou communautés de communes. Il y a donc pour ses 2 impôts addition des taux antérieurement pratiqués par chacun puis application aux bases révalorisées de 2% à BARJAC comme partout en France.

Le Département, quant à lui, récupère le produit foncier bâti de la Région.

Les taux appliqués en 2011 sont donc des taux recalculés :

Taxe d'habitation : 23,32 %

Foncier non bâti : 70,82 %

Foncier bâti : 16,11 %

CFE (cotisation foncière des entreprises) : 28,61 %

Un rappel : le Conseil a reconduit les abattements en taxe d'habitation suivants :

- Abattement général à la base fixé à 100% et s'appliquant à toutes les habitations principales.
- Abattement pour charge de famille fixé à 15% pour les 2 premières personnes à charge et à 15% pour les suivantes.

- Abattement spécial fixé à 15% (c'est le taux maximum) en faveur des personnes aux revenus modestes.

Ces abattements sont facultatifs et ne sont pas appliqués partout ! Le produit des impôts progresse : cela s'explique par de nouvelles constructions, l'amélioration des logements existants, des aménagements, des agrandissements, des constructions annexes (piscines, garages...), une arrivée de population...

Les taux communaux sont identiques depuis plus de 25 ans et pourtant votre impôt peut changer : Pourquoi ? Souvent pour les raisons citées ci-dessus mais aussi par changement de votre situation de famille, de revenus, d'augmentation des autres collectivités (Région, Département) et aussi car chaque année une revalorisation nationale forfaitaire des valeurs locatives est appliquée.

Evolution de la dette : nous le répétons chaque année, en 2011 toujours le même constat : aucun emprunt n'a été contracté depuis 2003 !

Notre dette est de 46 € par habitant et par an.

Le montant total de la dette à rembourser s'élève à 167 € par Barjacois. En clair au 1er janvier, il nous reste 264.886 € de capital restant dû sur le budget général.

DEPENSES

Dépenses annuelles totales

2006	2007	2008	2009	2010	2011
1.206.579	1.284.397	1.433.810	1.466.555	1.473.805	1.521.283

Dont principales dépenses

NATURE	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Personnel	518.214	533.117	640.874	692.256	660.581	689.686
Intérêt de la dette	37.609	32.216	27.376	21.897	18.529	15.220
Eau – électricité – combustibles et carburants	76.400	67.527	76.622	85.840	86.247	92.628
Contingent au service incendie départemental	52.500	53.492	54.086	55.817	56.487	57.221
Subventions aux associations	50.905	49.418	56.278	58.050	62.528	60.834
Participations organismes de coopération	42.437	56.618	51.552	59.227	63.702	64.928
Dépenses secteur enfance jeunesse (hors personnel)	38.961	42.896	40.135	35.978	32.354	En cours de calcul
Dépenses personnel						
Secteur enfance	66.854	68.857	69.235	73.438	67.720	encours
Dépenses alimentaires cuisine centrale	92.000	96895	112.698	114.671	131.568	132.590

La charge de personnel doit être calculée une fois déduits les recettes liées aux remboursements de contrats aidés ou de mise à disposition.

Le budget alimentation cuisine centrale concerne 37.932 repas servis.

Le budget électricité au château est passé de

2005 :	11.101 €
2006 :	11.116 €
2007 :	9.389 €
2008 :	12.408 € pour un coût de 0,133 € du Kwatt

Avec le transfert de la mairie au Château (salle de danse, atelier de peinture et de musique en décembre 2008),

2009 :	15.846 € pour un coût de 0,146 € du Kwatt
2010 :	17.381 € pour un coût de 0,138 du Kwatt
2011 :	16.071 € pour un coût de 0,155 du Kwatt. Nous avons moins consommé mais le prix de l'électricité a bien augmenté.

«Rester un bouclier social !»

TARIFS COMMUNAUX :

Repas scolaires : maintien depuis 2005 des tarifs aux familles soit 2.5€ à l'école publique et 2.65 € à l'école privée.

Portage de repas à domicile : personnes âgées et ou handicapées : maintien à 7,3 € compte tenu de la baisse du pouvoir d'achat des usagers concernés par ce service.

Centre de loisirs et garderie extra-scolaire : maintien des tarifs modiques aux familles barjacoises.

Cinéma : depuis sa création en 2001, 10 ans déjà, les tarifs sont inchangés : 5 € tarif plein et 3 € pour les enfants, les jeunes, les étudiants et les personnes en difficulté,...

Assainissement : En 2011 les factures assainissement adressées aux usagers «raccordés au tout à l'égout» comportaient, cette année encore, une bonne nouvelle. En effet, après avoir baissé en 2010 de 15 % les 50 premiers mètres cubes de 0.25 € à 0.20 € et les suivants de 0.65 € à 0.50 €, le Conseil a baissé la partie fixe soit l'abonnement de 20 % en le passant de 25,50 € à 20 €.

Ordures Ménagères : La taxe est passée de 12,90% à 13,45 %, soit une augmentation de 3,5%. La commune a toutefois joué l'amortisseur car les dépenses liées à la collecte et au traitement ont subi une augmentation de 8%.

Village de Caractère : une partie s'achève. Elle a réglé de belle façon la rue basse et l'accès au Pradet, le parvis de l'Office de Tourisme, la Caladette de Canvien, La Calade, la rue des Capucins et la place de la Liberté. L'esplanade, de l'église au pourtour du Château, est en cours de « virapage ». Nous en avons profité pour entreprendre la réfection du mur de la montée du Château qui, avec un ventre menaçant et une croix dangereuse, devenait inévitable.



Avant - Rue Basse - Après



Réunion de chantier - l'humain d'abord



Pendant - La Calade - Après

TRAVAUX

Si les dessus sont beaux, sachez que les dessous sont plus coûteux. Néanmoins, en 20 ans tous les réseaux du centre ancien (eau potable – assainissement – pluvial, électricité et téléphone) auront été traités avec une recherche de qualité durable.



Après Rue des Capucins Avant



Montée du Château et Croix

C'est l'entreprise MIRA-CHARMASSON qui assure les travaux. La croix sera restaurée et installée au départ du Chemin des Rois.



Croix dargenteuse



Place de la Liberté en chantier

Un grand remerciement pour leur patience aux riverains, populations et personnes gênées par ces travaux, aux entreprises PELLET, LAUPIE et CHAMPETIER Espaces Verts pour leur diplomatie ainsi qu'aux bureaux d'Etudes AMEVIA et SOLANUM pour leur adaptabilité au travail complexe dans un site enclavé.

GROUPE SCOLAIRE Ecole Publique : 2011 est aussi une avancée majeure pour les bâtiments de l'école publique : réfection des 4 classes, création d'une 5^{ème}, un bureau de direction ainsi que d'un étage totalement consacré à l'accueil garderie et Centre de loisirs.

Les nouveaux investissements pour cette école intercommunale (St Privat, Bessas) s'élèvent à 370.808 € et 45.571 € pour les deux maternelles. L'état, revenu de sa décision de ne pas aider, a apporté 107.300 €. Par ailleurs une grande partie du mobilier a été renouvelé, y compris les tables du restaurant scolaire.

« L'âme de cette école provient des métamorphoses impulsées par un idéal humaniste et laïque dans le respect du patrimoine conjugué aux moyens modernes par des générations d'élus, de maîtres et de parents citoyens... Ici se construisent des hommes qui auront un immense respect d'eux mêmes, d'autrui et de la magnifique broderie de la vie... Ici se tisse l'espoir tant il est vrai qu'on ne naît pas homme mais qu'on le devient. C'est le meilleur placement pour l'avenir dans un système de responsabilités partagées qui va contre l'instinct de destruction ambiant : instituteurs, parents, élus, agents municipaux et amis de l'école... C'est une œuvre... » E.C.



Avant



Après



Rénovation façade



Le centre aéré après travaux



ABRI - BUS : Depuis longtemps ils en rêvaient... c'est aujourd'hui réalité. 2 Abri-bus ont été installés par les services techniques – Avenue Jean Tassy et Place du 8 Mai.

Espace Sportif Pierre PASCAL :

Les vestiaires du foot ont été entièrement repeints coût : 5421 €. La mise en place et le suivi de l'arrosage du stade s'élèvent à 1500 €. Il fallait bien cela pour honorer l'équipe seniors accédant à la 1ère division.

EGLISE : D'importants travaux d'entretien et de sécurité ont été effectués sur la toiture par MG Maçonnerie pour 6081 € TTC.

VOIRIE : Un programme important de goudronnage cette année encore pour 100.852 € TTC sur les chemins des Chèvrefeuille et des garances – Chemin Louvel - Chemin AYMARD – Chemin du cimetière - Chemin roméjac et chemin du Poulailier à Mailhac. Des travaux conséquents également ont été faits sur les chemins de Marican et du Mas Pellier pour 6200 €. Deux chantiers de construction de murs de soutènement de la voirie ont été construits Rue du Général de Gaulle et Quartier du Rocfiel par Christian GAGNE et la SARL CHEYREZY de Bessas pour un montant total de 27.990 €.

Travaux d'Electrification :

Renforcement et création poste Planlong/rociel : Les travaux ont été menés rondement pour un coût de 85.000 € HT subventionnés à 80 %. Ils apportent une amélioration pour le quartier et répondront au développement de la zone d'activités. 2011, c'est aussi le démarrage pour la mise en discrétion des réseaux Rue du général de Gaulle (électricité- téléphone et éclairage public). Le coût estimé est de 184.000 € TTC avec 105.828 € de subventions (FACE/Conseil Général) et un auto-financement communal de 78.172 €. C'est le 1^{er} chantier sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité avec comme entreprises la SPIE et le CEDRE en Bureau d'Etudes. Jean-Luc PRAUX, Adjoint délégué, en est le principal interlocuteur et assume le suivi des dossiers.

Réseau éclairage Public : dans le cadre de notre volonté de maîtrise des consommations électriques en éclairage public, un diagnostic complet est en cours par le Bureau d'Etudes ERIBAT retenu par le Syndicat Mixte d'Electricité. Facturations, consommations, vétusté et qualité du réseau vont être épluchées, pour analyser et établir des solutions pour une meilleure maîtrise générale.

LA NOUVELLE GENDARMERIE : 2011 est l'année de l'étude en détail de cette construction : 4 villas individuelles et la caserne de gendarmerie. Le permis de construire a été délivré en mars, l'appel d'offres lancé en Novembre. Les entreprises viennent d'être choisies, les marchés signés. Les travaux ont débuté pour une durée prévue de 9 mois pour un coût de 1.112.532 € TTC.



Signature en mairie

Cette réalisation nécessaire au pays rural nous garantit au moins de la sécurité liée à la présence de gendarmes. Le Conseil a d'ailleurs adopté une motion en Janvier pour l'amélioration des conditions de travail de ce grand service public, pour que le nombre de gendarmes soit étoffé, les heures d'ouverture élargies et les remplacements garantis.

Yanis IPSILANTI et Jean-Luc PRAUX, Adjoint

LOCAL DES CEDRES : L'achèvement des travaux de ce local communal s'est concrétisé au mois de mai 2011. Après consultation, l'entreprise « ALLIANCE FROID » de Sabran a été mandatée pour équiper la chambre froide d'un groupe réfrigérant et assurer sa mise en service. Le montant de cette opération s'est élevé à 2 300 €uros HT. De nombreuses associations et particuliers ont pu bénéficier de cet aménagement judicieux. Il est rappelé que la location de ce bâtiment, par délibération du Conseil Municipal, est fixée à 80 euros pour les particuliers. Un état des lieux est réalisé avant et à l'issue de chaque manifestation.

LE SERVICE ASSAINISSEMENT

Les dépenses de fonctionnement en 2011 se sont élevées à 113.726,13 €. Le remboursement de la dette est constant : 29.633 € pour 2010 et 2011. Le dernier emprunt en 2007 de 200.000€ a été contracté pour financer les travaux dans les hameaux de Bonnauze et Chabriac. Les employés en charge de la station d'épuration (2 agents) y ont consacré 655h (535 h en 2010). La station a fait l'objet de travaux d'entretien importants. Les 2 petits assainissements collectifs (Bonnauze et Chabriac) fonctionnent bien avec un suivi hebdomadaire.

Les interventions sur le réseau et sur la station se sont élevées à 10.165 €.

Indicateurs techniques :

Nombre d'habitants dernier recensement : 1561

Nombre d'abonnés raccordés à la station : 728

Nombre d'habitations disposant d'un système d'assainissement non collectif : 194

Indicateurs de fonctionnement : Sur le plan hydraulique, la station présente en moyenne un taux de remplissage de l'ordre de 18 % ce qui correspond à 890 équivalent Habitant (EH). Sur le plan organique, la charge moyenne annuelle équivalente est à 673 EH soit un taux de remplissage de 14%. Les rendements

moyens observés sur les paramètres carbonés et azotés sont remarquables : ils sont tous en effet supérieurs à 94% pour le carbone et 95% pour l'azote.

Boues : Elles font l'objet d'un épandage agricole (investissement d'une indemnité compensatoire de 1900 €/an au propriétaire des parcelles) avec bilan agronomique annuel (coût de 2338 €) et sont analysées 2 fois par an. Une prime d'épuration est versée selon le rapport technique établi par l'Agence de l'eau : 11.465 € en 2011, 11.220 € en 2010, 15.400 € en 2009, 7.140 € en 2007 et 9662 € en 2008 compte tenu du bon fonctionnement de la station et de la mise en place de l'auto-surveillance (analyses mensuelles des eaux en entrée et sortie de station dont le coût est de 2.474 €).

Grasses : Elles sont collectées à la station par une entreprise spécialisée (JASSIN 07150 Vallon pont d'Arc) et elles sont transportées et traitées à ORANCE (84) par l'entreprise CHIMREC-MALO

Indicateurs financiers (voir tableau ci-dessous) :

La facturation est établie sur la consommation d'eau année N-1 selon le rôle transmis par la SDEI au 1er janvier 2011. Le tarif est fixé par le Conseil Municipal qui en 2011 a voté la BAISSÉ DE LA PARTIE FIXE :

Droit de raccordement au réseau : La demande est à effectuer en Mairie par écrit.

La réglementation précise que le tarif peut correspondre à 80 % du coût d'un assainissement individuel autonome, auquel peuvent s'ajouter les frais de branchement au réseau. Ce droit de raccordement s'élève à 2.000 € depuis le 21.09.2006 (l'on sait aujourd'hui que le coût d'un assainissement autonome varie de 5.000 à 8.000 € !). Les recettes liées à ces raccordements se sont élevées à 9.495 €, soit 6 nouveaux raccordements sur le réseau principal.

Investissement : A Barjac, en 20 ans nous avons eu le souci de réhabiliter le réseau dont le citoyen a parfois du mal à évaluer le coût (difficulté d'intervention, technicité des travaux, coût des nouveaux matériaux, études, normes à respecter...). Ainsi, les réseaux eau potable et assainissement, une fois l'opération village de caractère terminée auront pour la quasi-totalité été changés. 94.790 € d'investissement en 2011.

Schéma communal d'assainissement :

Ce document détermine les zones d'assainissement collectif et celles d'assainissement autonome. Il est consultable en Mairie.

Prix	Année 2009	Année 2010	Année 2011
Partie fixe	25,30 €	25,30	20
De 1 à 50 m3	0,25	0,20	0,20
Au delà des 50 m3	0,65	0,50	0,50
Redevance agence de l'eau*	0,13	0,13	0,13
Total de la taxe	61.771 € pour 70.273 m3	54.722 pour 70.968 m3	57.819 pour 79.594 m3
Produit pour la Commune	52.500 €	45.496 €	45.080 €
Ainsi en prenant comme base 120 m3 (c'est la référence), la facture pour l'abonné Barjacois a baissé de 4 % !			
Prix	Année 2009	Année 2010	Année 2011
Partie fixe	25,30	25,30	20
De 1 à 50 m3	12,50	10,00	10
Au delà des 50 m3	45,50	35,00	35
Redevance agence de l'eau	15,6	15,6	16
Montant de la facture	99,10	86,10	81

* Redevance agence de l'eau : depuis le 01 janvier 2008, la loi a imposé aux communes de percevoir une nouvelle redevance sur la facture assainissement intitulée « redevance pour modernisation des réseaux de collecte d'eaux usées ». D'un montant de 0,13 €, elle représente 11,919 € et est intégralement reversée par la Commune à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. La Commune encaisse donc 45.080 € auprès des usagers. Ce n'est pas une taxe locale supplémentaire, mais une taxe nationale perçue sur l'ensemble du territoire Français.



Réhabilitation réseau assainissement Place de la Calade

GRANGE DES PRES



Un projet qui prend racine

Le projet présente des résultats encourageants après une première année de préparation. L'installation de fermiers est en cours. 8 projets agricoles vont cohabiter. L'inauguration de la couveuse agricole « Coups d'pousses » visant à faciliter et à sécuriser l'installation des porteurs de projets a eu lieu le 08.12.2011 en présence d'un représentant de la Région et du Président de la Chambre d'Agriculture. Aujourd'hui donc, 2 familles de jeunes agriculteurs résident sur le site, ils sont accompagnés dans leur projet par le coordonnateur de la couveuse qui lui aussi est installé au village. 2012 verra la mise en place d'un programme immobilier pour la rénovation et la restructuration des bâtiments. Chaque étape se fait dans la concertation et la réflexion entre

l'association Terre de Liens et les acteurs de la filière agricole : la Chambre d'Agriculture, le Civam Bio et l'Association Départementale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural.

Le Conseil Municipal a réitéré son attachement et ses encouragements à ce projet qui, rappelons-le :

- Permet l'installation de nouveaux agriculteurs issus d'un milieu autre que celui de l'agriculture, motivés et qualifiés pour ce métier sans avoir à payer l'achat de terre mais par location (fermage).
- Permet le développement de l'agriculture biologique (seulement 2,5% des terres cultivables en France contre 17% en Italie).
- Permettra la création d'emplois agricoles qui manquent gravement au milieu rural.
- Affirme une agriculture familiale combinant culture et élevage respectueux des sols et des eaux.
- Assurera un approvisionnement en circuit court en volaille, bœuf, farine, miel, porc, de la cuisine centrale de Barjac.
- Valorisera les matières premières par leur transformation sur place.
- Favorisera l'approvisionnement de proximité et supprime les intermédiaires.
- Libère la terre de la spéculation foncière en la mettant « bien commun ».
- Favorise les liens entre le rural et l'urbain et entre les milieux socioprofessionnels.



Un circuit en ne peut plus court pour que les productions alimentent en bio la restauration scolaire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2011 :

En janvier et février 2011, les Barjacois, avec courtoisie, ont participé au recensement de la population. Les tous premiers chiffres communiqués par l'INSEE établissent la population totale de BARJAC à : **1582 habitants**. Le seuil des 1.500 habitants, important pour les collectivités, est bien franchi. Pour mémoire nous étions 1.382 en 1999 et 1.498 en 2006.

Evolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Ensemble	476	581	661	771	801	917	1088
Résidences principales	377	411	488	554	607	668	754
Résidences secondaires et logements occasionnels	64	104	115	148	140	172	262
Logements vacants	35	66	58	69	54	77	72

PERMIS DE CONSTRUIRE 2011:

Maison individuelle	09	Panneaux Photovoltaïques	03
Local commercial	02	Entrepôt	01
Garage	03	Agence Bancaire	01
Modification Façade	07	Cabinet Kinésithérapie	01
Toiture	07	Bergerie	01
Piscine	05	Hangar	01
Aménagement	06	Clôture	01
et extension logement			
Abri de Jardin	03		

RAPPEL :

Tout changement de destination d'un local, toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, sont soumis à permis de construire ou à déclaration de travaux.

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut pas être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

Pour la rénovation de façades l'aide est de 5 €/m² et 9 € si le demandeur est non-imposable. L'aide est plafonnée pour une superficie maximale de 134 m².

En 2011, 3 dossiers ont été aidés par la Mairie : M. GUNDRY John (Rue de l'Eglise), Mme MIGNOT Dominique (Cd Rue Jean Moulin), M. TAXIL Gilles (Montchamps) pour 309 m² de façades



Un bel exemple de rénovation

rénovées. Participation Municipale : 2.529 €. Un bilan depuis 10 ans fait apparaître un total de 3.267 m² de façades rénovées et subventionnées par la commune pour 19.362 €.

Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.

URBANISME :

Réforme des taxes d'urbanismes : La Taxe d'Aménagement (TA). Elle remplacera la taxe locale d'équipement perçue par la commune. Le taux a été maintenu par le Conseil Municipal à 2%, elle s'applique sur toutes les demandes de permis de construire. Les valeurs forfaitaires par m² sur lesquelles s'applique le taux communal sont définies par le législateur (ex. : 660 €/m² en 2012 pour tout type de construction) et réévaluées annuellement au regard de l'indice du coût de la construction.

Le Code de l'urbanisme prévoit un abattement automatique pour certaines installations (ex. : abattement de 50% sur la valeur forfaitaire pour les 100 premiers m² de locaux à usage d'habitation principale). Le Conseil Municipal a décidé d'exonérer les logements aidés par l'Etat et dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation financés avec un prêt à taux zéro.

Par ailleurs un taux majoré à 20%, qui remplace la Participation Voirie et Réseaux (PVR), a été institué pour les secteurs du « Mas des Maigres » de « Monchamps » et du « Chemin Guillermont » compte-tenu des équipements à réaliser pour rendre constructibles ces quartiers.

PVR FONT MALLIAGUE :

Elle va permettre la viabilisation des terrains situés de part et d'autre du délaissé de Font Malliague, en face du centre de secours. Seuls les réseaux d'eau potable et d'assainissement sont à réaliser pour un montant total de travaux de 40.562 € HT, cela rendra constructibles 8.091 m² de terrain. La mairie participera à hauteur de 30% du montant HT soit 12.168 €, la participation des propriétaires a été fixée à 3,50 € du m².

LES ACHATS DES SERVICES TECHNIQUES

1 Chambre froide pour équiper le local des Cèdres
2300 €HT

Mobilier pour le centre de loisirs : 2205€

2 abri-bus pour 5607 €

Mobilier pour le restaurant scolaire : nouvelles tables et chaises - chariot et rayonnage de rangement pour 9525€HT

Mobilier scolaire + ordinateurs : 4147 €HT

Télé-alarmes : 1502 €

10 bacs à réserve d'eau : 5.400€ HT

Un rappel on peut toujours vous prêter l'un des 2 vélos électriques qui servent de véhicule de fonction. Adressez vous au secrétariat pour les essayer.

REALISATIONS DES SERVICES TECHNIQUES

■ Ecole Publique :

- Peinture classe du bâtiment des CM
- Peinture couloir
- Réfection mur de la cour du haut
- Plantations d'un massif de fleurs et d'un érable argenté

■ Montée du Château :

- Dépose de la croix et arrachage de la haie

■ Ancienne Gendarmerie Rue Basse :

- Remise en état complet d'un logement
- Changement des radiateurs électriques dans 3 appartements

■ Divers:

- Installation de 2 Abri-bus : avenue Jean Tassy et place du 08 mai
- Plantations canvien : 2 érables rouges et un frêne.
- Stade : remise en état abri dirigeants
- Peinture sanitaires de la Lisette
- Réparation mur du cimetière
- Pose des éclairages de Noël
- Réalisation et pose rampe à la calade
- Réhabilitation fontaine du Pradet



Montée du château arrachage de la haie



Pavage fontaine du Pradet

LE PERSONNEL

Joan OZIL le « chef-cuisinier » a réussi le concours d'agent de maîtrise et a été nommé à ce poste en Juin .

Alain BENEVENT a réussi l'examen de rédacteur territorial et a été nommé à ce poste le 1 décembre.

Félicitations à ces 2 agents pour avoir souhaité progresser dans leur situation et pour leur réussite.

Fabrice DELPY, en cuisine a été titularisé en mai après l'année de stage obligatoire.

Avancements de grade par ancienneté au 1 Décembre : ont été promus Nathalie LONG adjoint administratif de 1ère classe, Didier SONZOGNI agent de maîtrise principal, Michèle LISLE et Thierry NERONI adjoints techniques principal de 2ème classe.

En 2011/2012 nous accueillons 6 jeunes de moins de 25 ans en contrats aidés par l'Etat, c'est un coup de pouce à l'insertion, souvent une aide mais qui reste ponctuelle, une première expérience de travail en équipe.

A la voirie : Emeric DIDIER, Jérémy DAHOUANI, Daniel AMBLARD, Julien VINHAS et Martial MOYSON.

A la cuisine : Alexandre BLANC.

Le contrat de Larissa NESTERENKO (centre de loisirs – accueil garderie – école) s'est terminé fin août.

Nous recrutons également du personnel saisonnier ; au Centre Aéré : Manon BOURCET, Justine GEROME, Jessica SONZOGNI, Charles COLLOMBERT.

Au Cinéma : Eh oui il faut des projectionnistes, c'est Clément AGAPITOS, et Cyril VILLERMAUX depuis septembre qui en alternance ont suppléé Laurent DELAUZUN.

A l'office de Tourisme : Aline JOLIVET en remplacement de Céline BERNABÉ-AGUADO en congé de maternité.

Nous les remercions tous chaleureusement pour le travail effectué .

NAISSANCE :

Nous souhaitons du Bonheur à Elsa BERNABÉ-AGUADO arrivée avec un peu d'avance le 19 juillet chez Céline et Bruno.



Arbre de Noël, personnel municipal



La borne milliaire de Barjac (144-145 après JC)

N'ayant pu obtenir l'autorisation de faire rapatrier la borne milliaire conservée au musée archéologique de Nîmes et ce malgré plusieurs relances, la Municipalité, considérant l'importance de cette borne dans la connaissance de son histoire, a fait réaliser un moulage. Le coût est de 4158 € HT, le Sénateur Maire de Nîmes a apporté une participation financière de 1.750 €. La Direction régionale des Affaires Culturelles n'a pas répondu !!!

Historique

(D'après l'ouvrage de Paul-Jean ROUX « Barjac en azège », disponible à la bibliothèque municipale de Barjac)

En 1853, Léon ALEGRE de Bagnols-sur-Cèze, découvrait entre Barjac et Vagnas une borne milliaire située sur l'ancien « chemin royal » partant de Malzac vers Vagnas et suivant le plateau qui domine la filature GRIQUET (Grémicelle) et la Villette.

Cette colonne, haute de 1,20 m, (y compris la base carrée qui servait à la fixer au sol) ne laissait paraître que les 5 dernières lignes de son inscription. Le contenu de la partie haute, décapitée, fut toutefois connu grâce aux similitudes avec d'autres bornes découvertes dans la région (Gratien CHARVET « les voies Romaines chez les Volkes-Arécomiques » 1874-Alès).

L'inscription, après reconstitution, est la suivante : (Entre parenthèses, la partie non visible sur le monument)

(I M P T A E L
H A D R I A
N O A N T O N I N O
N O A V G
P I O P P
T R I B P O T
V I I C O S I V
M P X X X I I I



L'inscription en latin est ainsi établie (voir « Histoire générale du Languedoc » édition augmentée de 1892) : "(I M P e r a t o r i T i t o A E L i o H A D R I A N O A N T O N I N O A U G u s t o P I O P a t r i P a t r i a e T R I B u n i c i a P O T e s t a t e V I I C O N s u l i I V - M i l l i a P a s s u u m X X X I I I"

La transcription en français donne :

« A l'empereur Titus Aelius Hadrianus Antonin Auguste le Pieux, père de la patrie, revêtu de la puissance tribunitienne pour la septième fois, consul 4 fois - XXXIII milles ».

Treize bornes milliaires paraissant faire partie de la même route ont été retrouvées à Pradons, Ruoms, Salavas et Vagnas. Elles sont toutes marquées à partir d'Alba, siège de l'évêché primitif de l'actuel Vivarais. Elles sont toutes datées du quatrième consulat de l'empereur Antonin le Pieux qui, sans doute, a été le créateur de cet axe reliant Nîmes-Uzès à Alba (soit les années 144-145 après JC). Cette voie est couramment dénommée la « via antonine ».

Le nom de l'empereur est constamment conjugué au « datif », cas employé pour les inscriptions des milliaires posés sur des voies secondaires. Ce fut donc certainement le cas pour celle-ci.

DECHETS - ORDURES MENAGERES

Le Compostage : une seconde vie pour vos déchets de cuisine ! Nos biodéchets (épluchures, restes de repas, filtres et marcs de café, essuie-tout...) représentent 1/4 du poids de notre poubelle. Chaque foyer, même de très petite taille, peut réduire de manière significative sa production d'ordures ménagères par la technique du compostage.

Le SICTOBA avec l'aide des Mairies a distribué près de 2500 composteurs individuels et a mis en place 8 aires de compostage de quartier sur son territoire.

Si vous êtes intéressés pour acquérir le PACK compostage au tarif de 18.50 €, veuillez vous signaler en mairie au 04.66.24.50.09.

En cas de besoin ou de question sur la pratique du compostage, des Guides Composteurs présents sur votre commune, se sont portés volontaires pour vous renseigner. A ce titre, une formation leur a été délivrée par le SICTOBA.

N'hésitez pas à faire appel à leurs services en cas de nécessité (problèmes de moucheron, d'odeurs etc.). Leurs coordonnées sont disponibles en Mairie.



Composteur individuel

Réduire ses déchets, par des gestes simples !

En 40 ans, le poids de nos ordures ménagères a doublé, passant de 170 à 350 kg/an/habitant. Le SICTOBA, sous l'égide de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) est inscrit depuis 2010 dans un programme d'actions de réduction des déchets.

Ces actions ont toutes le même objectif : réduire le poids de

notre poubelle grise et par conséquent préserver notre installation de stockage des déchets de Grospierrès !

Parmi les actions entreprises, le SICTOBA met à disposition des gobelets réutilisables.

Ce service, entièrement gratuit pour les associations et les collectivités, permet de :

- Réduire la production d'ordures ménagères de la manifestation,

- Préserver la propreté des lieux, servir des boissons chaudes ou froides dans des gobelets à la texture et au design valorisants.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, il vous faut contacter le SICTOBA au 04.75.39.06.99 ou par courriel à sictobacom@orange.fr.



verres Eco-cup

La réforme territoriale et ses schémas départementaux de coopération intercommunale souhaite que disparaisse le Syndicat qui assurait la collecte des ordures ménagères : 6 communes Gard'Echoises sont concernées.

Pour l'instant le SICTOBA qui assure le traitement n'est pas absorbé.

Le syndicat de collecte fonctionnait en régie, c'est à dire avec du personnel sous statut de la fonction publique et non pas par délégation de service aux mains des gros groupes privés dont on connaît bien les objectifs. Aujourd'hui, les décisions sont prises au plus près des besoins et ajustées au profit des populations...

Mais les Préfets ont ordonné, les communes et syndicats ont protesté demandant que soient clairement appréhendées les conséquences financières, administratives, fiscales ainsi que le devenir des personnels... Qui va gérer nos ordures ? Quelles communautés de communes ? A quel prix ? Sous quelle forme ?

En 2 tours de force, ils parviennent à « détricoter » un territoire dont les mailles avaient fait preuve de pertinence et de solidité.

Mais fi de tout cela, quelle est leur volonté : c'est d'éloigner toujours un peu plus le citoyen des centres de décision, de démanteler des services publics dont le milieu rural pourtant a bien besoin, sans jamais prendre l'attache des populations.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
MAIRIE DE BARJAC - Tél. : 04.66.24.50.70 -
Email : syndicat-aep-barjac@wanadoo.fr**

Le syndicat regroupe 12 communes sur deux départements le Gard et l'Ardèche :

GARD : BARJAC, ISSIRAC, LE GARN, MONTCLUS, ST BRES, ST PRIVAT DE CHAMPCLOS,

ARDECHE : BESSAS, LABASTIDE DE VIRAC, ORGNAC L'AVEN, SALAVAS, ST SALVEUR DE CRUZIERE, VAGNAS.

L'ensemble de ces communes est concerné par la compétence eau potable.



«Chasse au gaspi»

Le syndicat est géré par un Comité Syndical constitué de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants pour chaque commune.

Délégués titulaires à BARJAC : CHAULET Edouard, THIRIET Hervé.

Le bureau exécutif est composé ainsi : UN PRESIDENT : Mr SERRE Yves (Délégué de Salavas), UN 1^{er} VICE-PRESIDENT : Mr CHAULET Edouard (Maire de Barjac), UN 2^{ème} VICE-PRESIDENT : Mr UGUETTO René (Maire d'Ornac l'Aven).

Le secrétariat général assuré par Mlle ROUYEYROL Virginie est ouvert au public le Lundi Mardi Jeudi de 9h00 à 12h00.

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SDEI en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1^{er} janvier 2010. La durée du contrat est de 12 ans. Il prendra fin le 31 décembre 2021.

Le fermier SDEI – SUEZ ENVIRONNEMENT a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service :

Gestion du service : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs...

Gestion des abonnés accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients.

Mise en service des branchements, Entretien de l'ensemble des ouvrages et Renouvellement des branchements, des clôtures, des compteurs, des équipements électriques et électromécaniques, des installations de télésurveillance.

Investissements :

Le Syndicat AEP entreprend chaque année des tranches de travaux pour étendre, renouveler ou renforcer son réseau. Cette année, 1 060 561 euros TTC de travaux ont été réalisés sur les communes du Syndicat dont 109 778 euros TTC sur la commune de Barjac. Ces travaux sont financés avec une participation des communes, des aides des départements (Ardèche, Gard), de l'agence de l'eau, et les recettes de vente d'eau potable (part syndicat).

Réservoir de Vagnas : La construction du réservoir de 2000 m³ sur la commune de Vagnas est terminée, ce réservoir est en service depuis le mois de juin 2011. L'entreprise SAS Pellet a réalisé

les réseaux et l'entreprise Marron, le génie civil et les équipements hydrauliques. Montant des travaux TTC : 835 157 euros, 698 344 euros HT. Financement : Agence de l'eau : 209 493 euros ht, Conseil Général du Gard : 122 210 ht, Syndicat AEP 366 641 euros HT.

L'inauguration de cet ouvrage est prévue au printemps 2012.

Puits de Pouzaras (commune de Salavas) : Dans le cadre de la protection des périmètres des ressources en eau potable du Syndicat AEP, plusieurs tranches de travaux sont prévues :

Les travaux de nettoyage et de clôture ont été terminés autour du puits de Pouzaras : 27 000 euros HT.

Travaux en cours de traitement de désinfection : 54 490 euros HT.

Travaux en cours de génie civil : 63 300 euros HT.

Travaux à Barjac :

Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable dans le cadre de Villages de Caractère ont commencé en 2011 (89 237 euros ttc) et se termineront en 2012 : Financement Prévisionnel : montant H.T. de 200 000 Euros - Participation de la Commune 56 000 euros HT - du Conseil Général 70 000 euros HT. Du Syndicat AEP – 74 000 euros HT.

Les travaux de Renforcement du réseau 2^{ème} tranche Mas de Vignon ont été terminés en 2011, Coût total des travaux : HT 120 530 Euros Participation de la commune 48 213 euros HT - du Conseil Général 36 159 euros HT –du syndicat aep 36 158 euros HT

Action de coopération internationale : Dans le cadre de la loi « Oudin-Santini » qui permet aux collectivités territoriales de mener des actions de coopération internationale, le syndicat AEP est maître d'ouvrage délégué auprès de la commune de Boukoubé au Bénin pour un projet d'alimentation en eau potable du village Koussoucoingou. L'Avant Projet Sommaire s'élève à un montant H.T. de 250 000 Euros. Le syndicat apporte un appui dans la recherche de financement (auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, du Conseil Général du Gard, de la Région Languedoc Roussillon et du Ministère des Affaires Etrangères) pour ce beau projet de solidarité internationale.

Ressources en eau

Ressources propres

Nature	Localisation	Désignation	Prélèvement [m ³]
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	SALAVAS	Prélèvement du captage du Boeuf	186 710
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	SALAVAS	Prélèvement des Pouzaras	111 552
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	MONTCLUS	Prélèvement du Baumes	50 411
Total des prélèvements [m ³]	348 673		

Importations d'eau

Exportateur	Importé [m ³]
SEBA (PONT DE VEYRIERES)	266 054
Total des ressources [m ³]	2011
Total général	614 727

Soit un total produit de 614 727 m³ dont 481 739 m³ ont été consommés par les abonnés, la différence des M3 entre la production et la consommation s'explique par l'eau utilisée pour nettoyer les réservoirs, les bâches, et surtout par les fuites d'eau non localisées.

Le Syndicat AEP de Barjac a un rendement net du réseau élevé

pour un milieu rural où le linéaire des canalisations est important par rapport au nombre d'abonnés.

La consommation d'eau potable en 2011 pour la commune de Barjac est de 147 451 m³ soit 30,61 % de la consommation totale du Syndicat AEP.

PRIX DE L'EAU POUR L'ANNEE 2012

En 2012, le prix de l'eau au M³ pour une consommation annuelle de 120 M³ est de 1,82 Euros HT et 1,92 Euros TTC.

La tarification d'eau est binôme : elle comprend une partie fixe qui correspond à l'abonnement au service de l'eau et une partie variable en fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

PARTIE FIXE - Abonnement annuel au service de l'eau	
Syndicat AEP	41,00
SDEI	32,48
Total H.T	73,48
TVA 5,5%	4,04
Total TTC	77,52

PARTIE VARIABLE - Prix au M ³ - Syndicat AEP	
De 1 à 120 m ³	0,47
(De 121 à 1000m ³)	0,75
(A partir de 1001 m ³)	0,85
SDEI	0,4518
AGENCE DE L'EAU	0,21
	0,072
Total H.T	1,2038
TVA 5,5%	0,0662
Total TTC	1,2700

Syndicat Mixte AB Cèze

Gérer la ressource en eau sur le bassin de la Cèze : agir local, penser global (pour un enjeu du développement durable)

La Commune de BARJAC est adhérente pour 4000€/an au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Cèze. Celui-ci regroupe, du Mont Lozère au Rhône, 75 communes ou leurs groupements ainsi que le Département du Gard, autour des questions liées à l'usage de l'eau, à son partage et plus généralement à la préservation des milieux aquatiques. Ces questions de l'eau sont en effet de plus en plus prégnantes sur nos territoires au caractère très méditerranéen. Les élus du bassin de la Cèze ont ainsi mis en place cet outil qu'est le Syndicat Mixte afin, au-delà de la gestion du quotidien, d'anticiper, de prévoir la ressource de demain, de rechercher un équilibre entre développement des activités humaines et préservation du cadre de vie.

L'année 2011 aura été marquée par la signature du Contrat de rivière Cèze 2011-2015. C'est un projet ambitieux qui permet de mobiliser des financements publics principalement de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Agence de l'Eau pour atteindre cet objectif de gestion durable de la ressource en

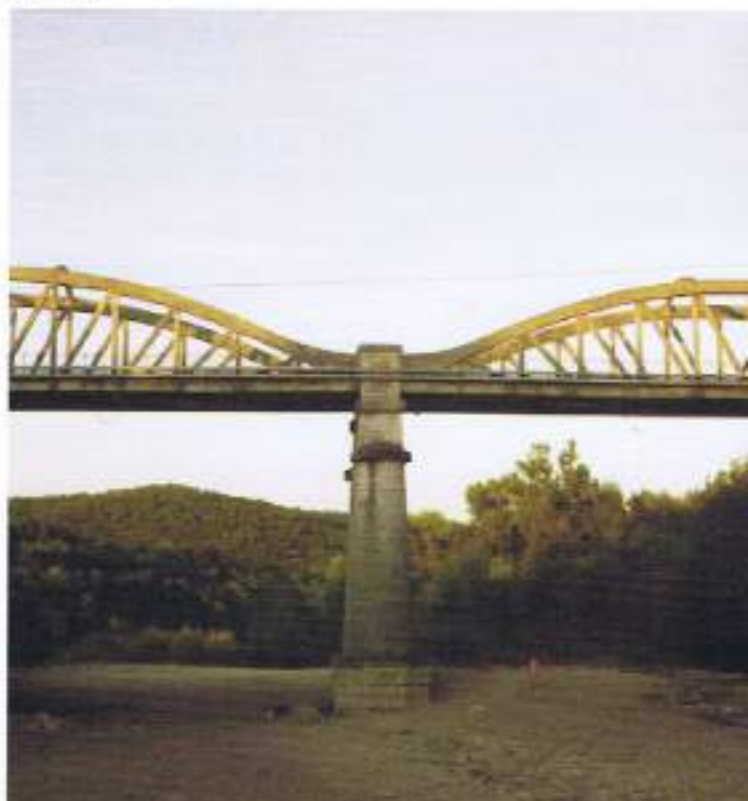
eau : assainissement, eau potable, prévention des inondations, préservation des milieux ...

Le Syndicat met aussi ses moyens et en particulier son équipe verte (5 agents) à la disposition de ces membres pour entretenir les cours d'eau et certains secteurs sensibles (lotissement la Boudarie, secteur du cimetière sur BARJAC).

Pour l'année 2012 un entretien de l'ensemble des cours d'eau traversant BARJAC est programmé (30 jours environ) : débroussaillage, abattage sélectif, collecte des déchets diffus seront à l'ordre du jour des différentes actions menées par l'équipe du syndicat.



Entretien du ruisseau de Boudarie



La Cèze à sec, ce n'est pas une fatalité

INTERCOMMUNALITE

ECOLE DE MUSIQUE « SOL EN CEZE »

La Commune de Barjac contribue au financement du fonctionnement de l'école de musique Sol en Cèze par convention avec la Communauté de Communes Cèze Cévennes. 41 élèves fréquentent l'antenne de Barjac dont 19 Barjacois, 13 Ardèchois, 4 de Saint Jean, 2 de Montclus, 2 de Rochegude et 1 de Tharax.

La commune s'acquitte de 10.855 € par an, c'est donc un réel effort budgétaire effectué en faveur de la musique et de son apprentissage diminuant ainsi les tarifs pour les familles.

Sont proposés :

Un apprentissage instrumental à partir de 6 ans : Piano, guitare, violon, accordéon, batterie, saxophone, flûte traversière.

Un éveil musical : de 4 à 6 ans, tous les vendredis, à 16h45 à l'ancienne mairie.

Les cours de solfège, se déroulent tous les mercredis après-midi en cours collectifs.

En 2011, l'école de musique a



fait l'acquisition d'une batterie électronique pour les élèves de l'antenne de Barjac.

Depuis la rentrée, des cours de flûte traversière sont assurés à Barjac par ORIANE DARBOURET.

Nous rappelons que l'école de musique peut assurer aussi des cours de trompette, tuba et de clarinette, pour cela, il suffit que des élèves en face la demande, pour la prochaine rentrée.

Pour tous renseignements : Tél. 04 66 24 31 71

mail : ecoledemusiquesolenceze@orange.fr

CONVENTION POUR LA CRECHE « LES CULOTTES COURTES » DE MEJANNES-LE-CLAP

Des bout'choux barjacois ont la possibilité de faire risettes et galipettes avec leurs petits copains de la crèche « les Culottes Courtes » de Méjannes-le-Clap ! Les parents quant à eux peuvent bénéficier de tarifs préférentiels. Cela grâce à la décision du Conseil Municipal de s'engager pour une participation financière, contractualisée au travers d'une convention annuelle signée avec la Communauté de Communes Cèze-Cévennes. Cette participation de la Commune est déterminée en fonction de la durée de présence de chaque enfant, soit : 800 € par enfant pour un accueil mensuel supérieur à 30 heures et 400 € pour une présence de moins de 30 heures. En fin d'année, une dotation supplémentaire de 30 € euros a été allouée pour participer au cadeau de Noël des 2 enfants barjacois qui ont fréquenté la crèche en 2011. (Renseignements au : 04.66.24.59.75)

Afin d'offrir le même avantage aux parents ayant une activité professionnelle côté ardèchois, le Conseil Municipal est également favorable à la mise en place d'une coopération avec la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche pour la crèche « Les Galopins » de Vallon-Pont-d'Arc.

GESTION FORESTIERE

Membres de la Commission Forêt : Edouard CHAULET, Maire et Conseiller Général, Sylvain BELIN, Christian DIVOL, Conseillers Municipaux, Thierry BELLEGARDE, Jean-Louis OLLIER, Yves SOULIER, Bernard LEVY, François TRIVEZ, Edmond RAYMOND, Guy LAURENT, Didier SONZOGNI, membres associés.

PERTE DE COMPETENCES

La dissolution du SIVU Cèze-Ardèche à compétence D.F.C.I. (Défense de la Forêt contre les Incendies) nous a été notifiée le 3 Février 2011 par le Sous-Préfet d'ALES.

J'assumais jusqu'à cette date, la présidence de ce syndicat qui d'ailleurs fonctionnait très bien. Les projets de travaux de normalisation de pistes D.F.C.I. qui lui étaient soumis par les diverses communes du Canton, faisaient l'objet d'une attention toute particulière.

Les demandes de subventions au F.E.A.D.E.R. (Fonds Européens)

et au Département étaient immédiatement transmises. Les travaux de grosses réparations de pistes D.F.C.I. étant financièrement très coûteux, le suivi et l'avancement des dossiers nécessitaient beaucoup de rigueur. Même si la participation des communes concernées se situait à hauteur de 30 % du montant total H.T., cela représentait un effort considérable.

Je remercie ma secrétaire, Mme Cathy VILLE-CHAULET, pour l'efficacité et l'aide précieuse qu'elle m'a apportées le temps furtif de cette présidence. Je remercie également les agents de l'ONF qui ont suivi les chantiers jusqu'à leur conformité et qui ont exercé une vigilance remarquable, garante de la qualité des exécutions. La rémunération de cet appui technique se traduit en pourcentage sur le montant des travaux. Certes, c'est un coût mais cela n'a pas de prix. Actuellement, ce service public, comme tant d'autres, connaît des difficultés. La « maison ONF » se fissure et si nous n'y prenons pas garde, s'écroulera. Avec elle,

disparaîtront ses compétences, ses connaissances et son écoute que je sollicite souvent au nom de la Municipalité.

Nous avons sur la commune, un projet de mise aux normes d'une piste D.F.C.I. Il s'agit de la K3 d'une longueur d'un kilomètre traversant la parcelle du « GRAND LEVRIER », proche du Gourdon. Ces travaux auraient dû être déjà réalisés, mais le transfert de compétences à la Communauté de Commune « Cèze Cévennes » a généré des retards dans le montage des dossiers et, à fortiori, dans le programme de grosses réparations de pistes et de leur mise au gabarit. Nous en espérons la réalisation pour

2013. Il faut être optimiste ! Cela ne dépend plus de nous. Nous fonctionnons maintenant par convention en attendant l'intégration et nous serons évidemment, bien obligés d'en convenir... Avec les membres de la commission, réunis en Mairie le 10 novembre 2011, nous avons défini deux lots d'aifouage de part et d'autre de la piste K3. Nous les avons attribués afin que le bois puisse être récupéré et non décheté ou broyé comme l'on a pu le constater lors de précédents chantiers. Ce qui est regrettable.

Sylvain Belin

TRAVAUX EN FORET

Chaque année, au printemps, des travaux de recalibrage de chemins, de nettoyage de sentiers et de maçonnerie sont exécutés par les membres du G.C.S.B. (Groupement des Chasseurs de Sangliers de Barjac), sous la direction de leur président Yves SOULIER. Plusieurs samedis et dimanches matins, les chasseurs se mobilisent pour effectuer ces opérations d'entretien.

Ils ont aussi tronçonné du bois d'aifouage dans les anciennes coupes qu'ils ont ensuite acheminé au local des Cèdres, permettant à des associations d'en profiter. Merci pour ce travail accompli bénévolement.

Soucieux de la préservation des espèces en milieu naturel, ils ont œuvré à la réfection de deux lacs, lesquels ont été bétonnés afin d'assurer leur étanchéité. Tout au long de l'été, ils veillent à ce qu'il ne manque jamais d'eau pour la sauvegarde de la faune dans son ensemble. La saison estivale demeure une période difficile à passer pour les animaux peuplant la forêt, tant la chaleur y est étouffante.

Dans le cadre de la gestion et de la mise en valeur des sentiers inscrits au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées, le Conseil Général du GARD a fait réaliser un débroussaillage sur le sentier PR N°23 « DOLMENS et CAPITELLES », au mois de juin 2011.

Veillant à la protection et à l'accessibilité des structures D.F.C.I., le Département a pris en charge le débroussaillage d'une zone de 25 mètres, tout autour de la citerne verte située à proximité de « l'Aven de la Forestière ». Sous la surveillance de notre agent ONF, Monsieur Raphaël RAYMOND, ce débroussaillage avec une sélection de beaux arbres, nous donne pleine satisfaction. La coupe dite « à blanc » est à proscrire. Le bois abattu a pu être récupéré par des

villageois. A noter que cette citerne, d'une contenance de 60 000 litres, est la seule réserve d'eau importante sur notre territoire forestier et se trouve, bien sûr, positionnée stratégiquement.

Au mois de mai 2011, l'Agence Travaux Méditerranée de l'ONF a été sollicitée par la Commune pour procéder à l'élagage des cèdres de l'Atlas à 4 mètres de haut, sur 21 mètres de large de part et d'autre du chemin dit de « la vieille citerne ». Cet itinéraire très emprunté par les randonneurs, vététistes ou simplement promeneurs, situé au centre de notre massif forestier méritait ce toilettage. Le broyage des rémanents s'est effectué sur place, sans gaspillage des bois. Le montant des travaux s'est élevé à 3 717 €uros HT pour une longueur traitée de 1 km.

En 2012, deux nouveaux chantiers vont voir le jour. Effectivement, la priorité sera donnée au dépressage des cèdres de l'Atlas, parcelle N°27, d'une superficie de 5 Hectares, face au camping route d'Ornac. Ce travail sylvicole consiste à sélectionner les plus beaux sujets, les élaguer à 4 mètres de haut et à abattre les moins vigoureux. La densité étant trop importante et la sélection naturelle ne pouvant s'exercer, l'intervention humaine s'impose. La plantation de cette parcelle date de 1986. Le coût de cette opération est estimé à 14 364,50 €uros HT.

Le deuxième chantier est la continuité du périmètre débroussaillé de la Commune. Une première tranche a eu lieu en 2010. Longueur traitée : 1,5 km.

Nous envisageons d'étaler la poursuite de ce débroussaillage sur 2 ans. La distance restante est de 2 km. Son coût : 1 700 €uros HT.



INTERCOMMUNALITE

RENOUVELLEMENT DE L'AMENAGEMENT FORESTIER PERIODE 2011 A 2030

Le renouvellement de l'aménagement forestier de notre forêt communale a été présenté en Mairie, le 7 mars 2011, par Jean-Michel COURDIER, Délégué Départemental de l'ONF pour le Gard.

Il s'agit d'un document de 50 pages dans lequel sont inscrites les diverses essences qui boisent notre massif forestier, leur âge, les parcelles, les plantations, la flore et la faune, les travaux déjà exécutés et à faire, la fréquence des affouages et leur rotation, les kilomètres de pistes D.F.C.I., de chemins et sentiers. Une véritable bible !

C'est sur cet ouvrage que nous nous appuyons pour la gestion de cette forêt si vivante et si riche. Evidemment, nous avons des choix à faire. Des priorités de travaux sont définies et débattues, toujours en relation étroite avec l'ONF. Toute intervention a un coût et nous nous efforçons d'accomplir ces tâches régulièrement. Nous avons approuvé en Conseil Municipal, ce projet de renouvellement d'aménagement. Ce qui signifie le maintien de notre confiance à l'Office National des Forêts pour la gestion de nos bois et ce jusqu'en 2030.

Sylvian BELIN,
Responsable de la Commission des bois

ATTENTION AMBROISIE SON POLLEN EST DANGEREUX SACHEZ LA RECONNAITRE ET ELIMINEZ LA C'EST UNE OBLIGATION (ARRETE PREFECTORAL DU 10.12.2007)

LA PLANTE :



LA FEUILLE :



CENTRE DE SECOURS LES SAPEURS POMPIERS ONT BESOIN DE VOUS

Dimanche 31 juillet

Un problème cardiaque a mis en danger un quinquagénaire, vers 13heures. L'opération secours a été déclenchée par les pompiers de Barjac et l'hélicoptère du SAMU avec un médecin embarqué est venu au stade. La victime ne s'en porte que mieux... Bravo le service public conjoint du Conseil Général et de l'État.





COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE & VIE SCOLAIRE

Les 220 enfants de nos écoles, encadrés par leurs enseignantes dynamiques et motivées sont une priorité dans notre commune. C'est en accord avec tous les intervenants et les associations des parents d'élèves que nous répondons aux besoins et assurons les choix les plus judicieux pour l'avenir de tous nos petits barjacois.



EFFECTIFS SCOLAIRES ANNEE 2010-2011

218 ELEVES

COMMUNES	ECOLE PUBLIQUE	ECOLE PRIVEE	TOTAL
BARJAC.....	82	49	131
BESSAS.....	8	5	13
ST PRIVAT.....	11	21	32
ST JEAN.....	2	10	12
RIVIERES.....	5	5	5
MEJANNES.....	1	1	1
ROCHEGUDE.....	1	2	3
LABASTIDE.....	1	1	1
VAGNAS.....	4	4	4
THARALUX.....	3	1	4
ST SAUVEUR.....	2	2	2
MONTCLUS.....	5	1	6
ST MAURICE DE CAZEVIEILLE.....	1	1	1
TOTAL.....	114	101	215
TOTAL.....	114	104	218

INAUGURATION - MATINEE PORTE OUVERTE A L'ECOLE PUBLIQUE - 5 Novembre 2011 : Un grand événement

« Je suis très heureuse de vous accueillir, au nom du conseil municipal, dans ces beaux locaux rénovés de manière très harmonieuse en alliant le respect du passé avec le confort moderne dont nos enfants ont besoin.

Notre projet voit ici son aboutissement après de longs mois de préparatifs et de travail sur les chantiers, pour tous les nombreux intervenants que je profite pour féliciter et remercier : M. CHAULET, Maire, Conseiller Général, M. IPSILANTI, 1^{er} adjoint et les membres de la commission municipale des travaux, M. Michel MERCIER l'architecte de ce projet et les nombreux professionnels qui ont participé aux rénovations des 2 bâtiments, l'ensemble du personnel municipal : le secrétariat, le personnel de voirie, le personnel attaché aux écoles et au centre de loisirs et bien sûr les enseignants et leur équipe. Tous ont été efficaces et patients.

Notre choix d'investir ces 450 000 euros dans cette réhabilitation a été fait à l'unanimité au sein de l'équipe municipale : en effet la mise en sécurité et la restauration du patrimoine nous semble un devoir pour des élus et ceci prend encore plus de valeur lorsqu'il s'agit de bâtiments destinés à nos enfants.

De nombreuses générations d'élèves et d'enseignants se sont succédés dans cette enceinte qui restera ainsi une référence importante au cœur du village.

L'école c'est le point de rencontre de plusieurs générations et de plusieurs cultures, c'est le lieu, ouvert à tous, qui permet l'acquisition de toutes les bases de la Connaissance.

Nous nous efforçons d'être à l'écoute de tous les intervenants de cette tâche : l'équipe enseignante, le personnel attaché à l'école et les parents et travaillons en complète collaboration. Outre les frais scolaires annuels de fonctionnement qui s'élèvent à 717 euros par enfant pour la dernière année scolaire, nous soutenons financièrement une partie des projets d'école avec notamment notre participation aux classes vertes, ce qui représente une aide directe pour les familles.

Nous offrons aussi des animations culturelles, diverses interventions qui nous semblent intéressantes pour compléter l'enseignement des professionnels, sans oublier bien sûr l'opération « un fruit bio à la récré » qui nous permet de sensibiliser les enfants, au sein de l'école à un meilleur choix alimentaire.

Concernant les locaux du centre de loisirs et garderie, il était important que les animateurs et les enfants soient confortablement installés afin que ces moments passés tous ensemble soient réconfortants et propices à la détente mais aussi à l'apprentissage de plusieurs valeurs spécifiques à la vie en collectivité qui ne sont pas toujours les mêmes que celles acquises en famille.

Ces bâtiments tout neufs représentent le cocon de nos chers enfants mais il s'agit aussi de les accompagner vers l'ouverture sur le monde, éveiller leur conscience à la fragilité de l'environnement dans lequel ils évoluent et leur donner les outils nécessaires pour le protéger. »

Aline GUYONNAUD

Plantation Erable argente

Ecole Publique

Site internet : www.ecolepubliquebarjac.fr

Blog : www.ecolepubliquebarjac.blogspot.com

L'équipe pédagogique de l'école :

Professeurs d'écoles : Mélissa BLANKENDAAL, Olga BOFILL, Marie Pierre BRUSSELLE, Béatrice CATANESE, Carole GILLES, Laurianne ROUSSEL.

Une Classe de CM1/CM2, 22 élèves avec Marie Pierre BRUSSELLE



Une Classe de CP/CE1, 23 élèves avec Mélissa BLANKENDAAL, Directrice de l'école qui bénéficie d'une décharge de direction, le jeudi, toute la journée, Laurianne ROUSSEL la remplace.



Une classe de TPS/PS/MS, 19 enfants avec Olga BOFILL

Les maternelles disposent de 2 salles de classes + 1 salle aménagée en dortoir pour la sieste des petits.



Aides pour les enseignantes :

Maternelles : Marie Claire AYMARD, Delphine GAGNE, Fabrice REBOUL

AVSI : Léone BEAUFILS, Véronique MACHINAL et Véronique LANGLUME, interviennent auprès de 3 élèves.

Fabrice REBOUL assure la garderie à l'école avec Delphine et Marie Claire, et accompagne les classes de CE2 et CM pour le sport.

Une Classe de CE2/CM1, 22 élèves avec Béatrice CATANESE



Une Classe de GS/CP, 23 enfants avec Carole GILLES.



ANNEE SCOLAIRE 2010/2011

Une année scolaire sous le signe de l'astroNOMIE...

*Classes de découverte « Astro-sport » à Méjannes le Clap
Du 06 au 10 Juin 2011 :*

Les enfants de CM sont allés en classe de découverte au centre de sports et loisirs à Méjannes le Clap. Le thème étant l'astronomie et le sport, le programme était bien sympathique avec les multiples activités proposées sur le système solaire, les satellites et le sport. Les enfants ont pu observer le ciel avec un télescope et ont appris à repérer les constellations et certaines planètes... Une course d'orientation leur a permis d'utiliser un GPS et d'effectuer des randonnées à pied et à vélo.



Et pour bien finir le séjour, la super boum tant attendue des enfants, ils étaient tous «sur leur 31» pour cette belle soirée ... Un séjour inoubliable pour les enfants où apprentissage et

loisir étaient au rendez-vous.

Sortie nocturne à la Grange des Prés



Les élèves des Classes de CP/CE1/CE2 ont réalisé une sortie nocturne avec Mr Julien bénévole et Mme Bardou, agréée éducation nationale de l'association Claire d'étoiles et

brin d'jardins. Elle est venue avec un télescope et nous avons pu voir de près les cratères de la Lune et Saturne !!! Puis nous nous sommes allongés dans l'herbe et elle nous a expliqué les constellations, comment reconnaître le Nord grâce à l'étoile polaire et comment distinguer les couleurs des étoiles... Pour une fois que les enfants avaient le droit de se coucher tard grâce à l'école. Nous avions des étoiles plein les yeux et nous avons fait de beaux rêves !!!

Visite du parc du Cosmos Aux Angles



Les enfants de CP/CE1/CE2 se sont rendus au parc du Cosmos aux Angles, dans le cadre de leur projet pédagogique sur l'astronomie, par une belle journée de printemps. Les

enfants ont fabriqué un cadran solaire et appris à l'utiliser; ils ont visités le parc à la découverte du système solaire et des étoiles; puis ils ont voyagé dans l'espace grâce au planétarium.

PROJETS RECONDUITS

ECOLE ET CINEMA Parrainage par la mairie de Barjac-Projection de 3 films pour le Cycle II et III. Les institutrices visionnent les films de l'année. En amont un travail d'imagination, de représentation est souvent demandé et après la projection, un important travail sur la langue (orale, la littérature et la langue écrite) ainsi que sur les arts visuels et plastiques...

RECONDUCTION DES PROJETS JARDINAGE :

Les enfants de CE/CM ont continué leur jardin bio «sans produit chimique» ..

Les enfants de maternelle ont participé pour la 5ème année au concours des écoles fleuries et ont à nouveau obtenu un prix.



Aidés par Mr Le Maire et les employés municipaux les enfants ont planté un brin et un trèfle dans la cour de l'école...

Plantation de bulbes de crocus safran

Les CM1/CM2 ont planté des bulbes de crocus safran au début du mois de septembre.

Suite aux pluies du mois de novembre, la plante avec sa fleur est apparue à la grande joie des enfants.



Un travail sur la plante, sur la cueillette du safran et sa conservation est réalisé avec les enfants.

La récolte sera pour les cuisiniers du restaurant scolaire, ils confectionneront un plat que les enfants auront le plaisir de découvrir...

CHORALE DEPARTEMENTALE A NIMES

Chaque année, au mois de mai, les élèves de CE2 et CM participent à cette manifestation exceptionnelle qui est organisée dans le cadre de la Charte départementale « Chant choral ».



Les enfants accompagnés de leur institutrice, de parents et grands parents ont pris un autocar à 9h de Barjac en direction de Nîmes. Au programme :

le matin répétition générale, pique nique et l'après midi concert, retour 17 h à Barjac. Cette année, le thème «Le Petit Bal» a amené les élèves à travailler les canons suivants «boum» de Charles Trénet, «cha cha cha» de Cuy Broglé et Grégory Ott, «eh Toto!» de Bobby Lapointe, «la leçon d twist» de Lucien Morisse et Daniel Gérard, «rock'n fête» d'Olivier Walch, «la valse triste» de Jean-Yves Leduc, la traditionnelle «Marseillaise», «le plus beau de tous les tangos du monde» de Tino Rossi. En 2ème partie du concert, les enfants ont pu danser sur ces chansons.

SORTIES ET DECOUVERTES

UN PEU DE SPORT ...

Randonnée pédestre pour les CM, Jeudi 19 mai les CM de l'école publique de Barjac accompagnés des CM de l'école de St Laurent ont fait une randonnée organisée par l'association Rando-Cèze. Ils ont vu des charbonnières, de multiples dolmens, l'emplacement de vestige, la Baume de Ronze, le camp du maquis de Barjac-Ornac. A midi, ils ont repris des forces et se sont régalés d'un pique-nique préparé par le restaurant scolaire de Barjac avant de reprendre le sentier les ramenant à Barjac en passant par la carrière du Ranc. Ce fut une très agréable journée.

Expression corporelle au Château



Tous les jeudis du trimestre pendant que les petits dormaient, les MS se sont rendus avec leur maitresse à la salle de danse du château. Jeu de lutte « attrapons les poux des Biloulous » et jeu d'opposition « la queue du renard » étaient au programme. Les salles de danse, de judo, le stade et les terrains de sport du Centre de Secours sont mis à la disposition de toutes les classes de l'école qui en profitent pleinement.

A L'ECOLE PUBLIQUE TOUJOURS « PLUS » D'ART ET DE CULTURE...

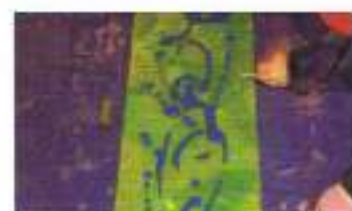
Atelier Poterie :

Les enfants de CP/CE1 ont bénéficié du savoir faire de Marie qui est venue les aider à réaliser des piques à fleurs en forme de

planète. Les œuvres des enfants ont été cuites et émaillées dans un four à poterie et offertes aux mamans pour la fête des mères. Intervenant en Art Plastique : Bettina Kraemer, artiste allemande, est plasticienne, elle a réalisé différents ateliers « art plastique » avec les enfants de classe des maternelles.



Travail sur le solide « de l'argile dure comme de la pierre ! »



Nos artistes en herbe en plein action !!!



Les enfants de la classe de CE2 CM1 ont réalisé des dessins à la manière d'un peintre du XX^{ème} siècle «DUBUFFET». Les élèves ont déformé un objet de leur choix (guitare, bouteille, panier, horloge...) puis ils se sont inspirés de l'œuvre de «Dubuffet», pour dessiner à l'intérieur.

bouteille, panier, horloge...) puis ils se sont inspirés de l'œuvre de «Dubuffet», pour dessiner à l'intérieur.

A L'INITIATIVE DE LA MAIRIE DE BARJAC :

« La grotte des rêves perdus » de Werner Herzog. Les enfants de CE et CM sont allés voir le film sur la grotte Chauvet au cinéma Regain et ont effectué un travail en classe sur la préhistoire. Ils ont reproduits des peintures rupestres en utilisant les outils et méthodes de la préhistoire.

Prix littéraire des Incorruptibles : Les enfants participent aux jurys des Incorruptibles, sous le parrainage de la Mairie et l'aide de bénévoles pour la lecture. Cinq livres sont proposés aux enfants (littérature jeunesse et albums) selon les niveaux scolaires (de la maternelle au CM2). Des bénévoles font la lecture de ces livres dans chaque classe et les enfants amènent à la maison chaque livre. A partir d'un carnet de lecture, les enfants donnent leur impression de lecture. Ils deviennent jury des Incorruptibles et votent pour le livre qu'ils ont préféré. C'est un vote à bulletin secret qui remonte au niveau national et permet d'attribuer le prix littéraire des Incorruptibles au livre qui a obtenu le plus de votes.

Pièce de théâtre : A l'occasion de la 9^{ème} édition des théâtrofes à Barjac, les CP/CE1 ont pu assister à la représentation d'un conte africain.

VISITE D'UNE EXPOSITION D'ŒUVRES D'ART



Le jeudi 24 novembre, les élèves de TPS, PS, MS de la classe de Mme Bofill et les élèves de CM1, CM2 de la classe de Mme Brusselle se sont rendus à es Mages pour

voir l'exposition de tableaux de l'arthotèque de Nîmes dans le cadre du projet «un toit une œuvre». Les enfants ont fait sur place diverses activités sur les œuvres (puzzles des tableaux, recherche d'indice dans les tableaux, production à partir de tableaux, ateliers de photographies...). Pendant l'année, les classes accueilleront deux tableaux choisis parmi ceux de l'exposition et travailleront dessus en arts plastiques, mais aussi en histoire de l'art. A la fin de l'année scolaire, les productions des enfants seront exposées en parallèle des tableaux de l'exposition de départ.

ET L'ENVIRONNEMENT...

VISITES : Zoo du Lunaret à Montpellier et l'Aquarium l'Odysseum



La classe de MS/GS de Carole Gilles a travaillé tout au long de l'année sur le thème des animaux.

En début d'année, les élèves ont élevé des chenilles en classe afin d'observer leur évolution et leur métamorphose.

Cela a abouti à l'écriture d'un livre relatant les observations et les événements vécus lors de cette expérience.

Les élèves ont également pu enrichir leurs connaissances grâce à la visite d'un apiculteur dans l'école.

En milieu d'année, un travail de classement a permis de réaliser des affiches sur les différentes sortes d'animaux.

En fin d'année, la classe de MS/GS est allée au zoo du Lunaret à Montpellier et à l'aquarium l'Odysseum et ont participé à des ateliers pédagogiques pour mieux connaître les animaux marins.

UN PEU D'ECHANGE ...

Echange interclasse pour les maternelles



Fin d'une journée bien remplie pour les élèves de maternelle de l'école publique de Barjac. Dès le matin, ils trépignaient d'impatience « on va voir nos correspondants ». Depuis le

début de l'année scolaire une correspondance régulière a été mise en place entre la classe de Martine André et celle d'Olga Bofill. Les élèves des deux classes travaillant sur le même thème « les différents états de la matière » à partir des mêmes albums, les nombreuses expériences menées en classe, les activités plastiques et sportives autour du projet ont été un bon support pour ces échanges. Cette journée a été une grande réussite, les enfants ont spontanément coopérer dans les jeux mis en place.

et dans les activités plastiques (peintures avec des bulles, Land Art sur des miroirs, créer des personnages avec des feuilles et des fleurs).

Echange avec les résidents de la maison de retraite



Les enfants de CE et CM accompagnés de leurs institutrices se sont rendus à la maison de retraite St Laurent de Barjac. Ils ont chanté plusieurs chants sur le thème «Le Petit Bal». Puis ce sont les personnes résidentes qui ont chanté devant les enfants, un merveilleux échange entre petits et grands. L'après-midi s'est terminé autour d'un bon goûter.

ACTION D'EDUCATION ROUTIERE

Grâce au soutien de la commune de Barjac, la piste de LA PREVENTION ROUTIERE animée par des délégués bénévoles, est passée à l'école. Cette action d'éducation routière répond à l'attente des enseignants, des parents et des élus. Elle est une pièce importante dans la lutte contre l'insécurité routière. Les délégués bénévoles ont donc passé une journée à l'école avec les élèves et enseignantes. Le vendredi 13 mai 2011, le matin les élèves de CM ont fait 2 ateliers.

Le premier atelier était un test écrit de prévention routière, le 2ème était un parcours de VTT. Stanislav a obtenu le plus de points aux deux épreuves et est allé à Nîmes pour participer à la finale.

MANIFESTATIONS FETE DE L'ECOLE :

Cette année exceptionnellement la fête de l'école s'est tenue dans la cour du Château, pour cause les travaux de rénovation de l'école ne permettaient pas la fête dans la cour de l'école. Un beau spectacle de fin d'année sur le thème «le voyage extraordinaire de 4 jeunes abeilles» organisé par l'équipe pédagogique et les parents d'élèves, fut donné par les enfants. Le spectacle était composé de plusieurs danses, chants, pièces de théâtre ainsi que de nombreuses surprises, comme chaque année...

Et c'est toujours avec beaucoup d'émotions que fut célébrée la remise des prix aux enfants.

Après un beau discours de la Directrice et du Maire, les maires et adjoints à l'enseignement des Municipalités de Barjac, St Privat de Champclos et Bessas ont remis aux CM1 «un livre de contes de Perrault» opération «un livre pour l'été» et aux enfants qui partent en 6ème.

DEVOIR DE MEMOIRE

Après avoir travaillé en classe avec les enseignantes sur la 1ère guerre mondiale, les enfants de l'école ont participé à la



cérémonie du 11 novembre 2011.

Les enfants sont venus nombreux avec leurs parents et les institutrices. Les CM1/CM2 ont chanté «la

Marseillaise» sous la direction de leur maîtresse accompagnés par la fanfare «les enfants de Barjac».

TELETHON : Afin de soutenir l'action du Téléthon, les enfants ont réalisé à l'école le dessin d'une fleur ou d'une colombe qui a été collé sur l'«Arbre de l'Espoir» du Téléthon. Les enfants étaient présents également au traditionnel lâcher de ballons organisé cette année par L'APEL.



MARCHE DE NOEL :

Les enfants avec leurs enseignantes ont réalisé des décorations, des friandises, des petits cadeaux, emballés et présentés avec un soin particulier. Tous ces cadeaux ont été exposés à la vente à l'école. Une yourte où l'on pouvait déguster des jus de fruits et du vin chaud vraiment apprécié par ce froid, avait été



dressée dans la cour.



PERE NOEL VERT :

Pour que Noël n'oublie personne, le Père Noël Rouge a demandé au Père Noël Vert de l'aider... A l'initiative de l'Equipe Pédagogique, le Père Noël Vert était présent à

l'Ecole. De nombreux jouets ont été récoltés.

L'ARBRE DE NOEL a clôturé l'année 2011, le Père Noël est



venu dans les classes où il a distribué de nombreux cadeaux. Les enfants ont chanté Noël au château de Barjac sous le regard émerveillé de leurs parents...

Un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves et aux Municipalités de Barjac, Bessas, St Privat de Champclos et Tharax pour leur participation financière qui a permis de réaliser les nombreux projets de l'Ecole.

L'École Saint Laurent de Barjac

« En route vers de nouveaux horizons »

Une petite école de village qui a fêté ses 10 ans en septembre 2011. Elle se compose de 4 classes de la Maternelle au Primaire avec un service d'accueil le matin et le soir ainsi qu'une étude dirigée pour les plus grands deux fois par semaine.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les enfants de Barjac et des communes environnantes ont rejoint l'école Saint Laurent.



La rentrée 2011-2012

Une nouvelle équipe pédagogique, qui avait été présentée au mois de juin dernier, a su accueillir avec grande joie les nouvelles familles. C'est avec confiance et sans appréhension que les parents de la classe Maternelle ont confié leur « petit ange » à Nathalie Charay (nouvellement nommée) et Sylvie Brisson (aide maternelle depuis de nombreuses années). Les « bébés » n'ont même pas pleuré, diront les plus grands ! Elmer (notre Mascotte) était là pour accueillir les élèves de GS/CP. Ce magnifique éléphant multicolore a été réalisé par les enfants de Fabienne Tier l'an dernier. Les CE1/CE2 ont pu découvrir une nouvelle classe repeinte et nouvellement agencée par Muriel Delauzun durant l'été. Très motivée et impliquée dans la pédagogie différenciée, elle retrouve son ancienne école avec beaucoup de joie. Ce sont les 28 élèves de CM1/CM2 (classe de Bénédicte Lechartier et Sébastien Boubals) qui ont fait leur rentrée avec pour surprise deux postes informatiques supplémentaires pour poursuivre les compétences du B2i. Les parents ont pu accompagner leurs enfants jusque dans la cour et retrouver une équipe éducative soudée, très dynamique et impliquée pour la vie de l'école.

Cette rentrée scolaire 2011-2012 est placée sous le signe de la confiance, l'affectivité des liens tissés entre les familles et l'innovation pédagogique. Cette communauté éducative, composée d'un OGE (organisme de gestion) présidé par Mr Jean-Pierre De Villiers, d'une APEL (association des parents de l'enseignement libre) présidée par Camille Dappe, et d'un personnel OGE, a vu naître de nouveaux projets durant ces deux années de succession à Mme Sarrazin Jeannette.

La Communication : Un des axes prioritaires du Projet d'école pour 2010 - 2013

Depuis la création de notre Blog (blog école Saint Laurent de Barjac) les parents, les anciens, les amis, les visiteurs internautes ont pu suivre mois par mois les événements de l'année. La communication avec les familles : en favorisant les échanges, le partage, la rencontre et la découverte de réalisations faites par tous les enfants. Un temps de pause, un après-midi où l'on « prend le temps » avant de partir en vacances. La communication aux familles : avec un petit journal « Le Saint Laurent News »

réalisé par les enfants pendant les heures de production d'écrits. La communication avec le monde : cette année, les CM vont pouvoir communiquer avec les pays d'Outre-Mer. Un contact avec une école de La Guadeloupe va voir le jour très prochainement. Grâce aux postes informatiques installés en classe de CM, les élèves peuvent non seulement valider le brevet B2i mais aussi établir des connexions avec le monde extérieur. L'outil informatique au cœur des projets pédagogiques dès le cycle 2. Les actions de Solidarité auprès des plus démunis. Actions Nîmes- Kaya et pour Haïti.

L'ouverture à la Culture à la Littérature :

Fréquentation régulière de la Bibliothèque du village à Barjac. Recherches spécifiques selon les projets de classe, travail sur des œuvres artistiques (expositions), emprunts de livres... Un Rallye - lecture du CE1 au CM2 avec un diplôme par contrat de lecture et remise de prix. Participation au projet « Ecole et Cinéma » : trois films seront proposés et visionnés durant l'année.



Ecole et cinéma 2011 la belle et la bête

Travail sur la mise en scène, les différents plans, les costumes, les dialogues, l'époque ...

Apprendre à aimer lire aux plus petits

Les grands de l'école, les Cm1/Cm2, Cm1/Cm viennent nous lire des albums adaptés à notre âge. C'est en fin d'après-midi, qu'ils arrivent dans notre classe. À ce moment-là plus de bruit, nous sommes très attentifs. Les jeunes lecteurs ont choisi et emprunté l'album à la bibliothèque de Barjac. Ils se sont entraînés pour maîtriser leur texte et bien l'interpréter face à nous, qui ne sommes pas un auditoire facile.



Lecture des CM aux plus petits

Quel plaisir pour tous ; la communication est bien présente au cœur de notre école ! Merci et bravo les grands !

L'Art Plastique et la Culture Musicale : apprendre au travers des disciplines artistiques un de nos axes du projet d'école.

Favoriser la créativité, l'écoute, l'imaginaire et le « Faire ensemble ». Avec la collaboration de Mr Claude Pisaneschi, (pluri-instrumentiste et chanteur), nous avons pu donner naissance à un projet de musicologie sur six mois de l'année au sein de l'établissement. Celui-ci aura pour finalité un spectacle offert

aux parents dès le mois de mars prochain. Au cœur de ce projet, la mise en scène d'un conte réalisé par les élèves accompagné de chants, de danses d'enfants. Un spectacle de marionnettes à fils sera aussi présenté aux familles. Travail réalisé par les CM durant le 1er trimestre. Chacun a pu fabriquer sa marionnette, mettre en place un décor et élaborer un conte qui sera mis en scène sous les directives de Dany Balmelle et Martine.

L'Education Physique et Sportive au cœur de nos projets.

Nous organisons chaque année des olympiades de la maternelle au CM2.

Journée du sport scolaire : plus de 3000 événements dans toute la France. Une grande fête du sport scolaire pour promouvoir son développement.

La journée nationale du sport scolaire se déroule cette année le 21 septembre. Dans tous les établissements scolaires de France, des manifestations sportives et ludiques (démonstrations, cross, tournois, compétitions d'athlétisme) réuniront les élèves, leurs professeurs, leurs parents autour d'un thème « les valeurs éducatives du sport scolaire, un atout pour réussir ».

Dans le cadre de la Journée Nationale d'action pour le sport scolaire demandée par le Ministère, l'UGSEL du Gard (Union Général de l'Enseignement Libre) a souhaité que les établissements privés du Gard proposent dans leur établissement une demi-journée banalisée.

C'est pourquoi l'École Privée Saint Laurent de Barjac a proposé à ses élèves de la GS au CM2 des activités sportives le Mardi 20 septembre 2011 de 14 H à 16 H.

Ces activités ont permis aux enfants de découvrir un sport mixte, ou petits et grands ont pu s'entraider, s'encourager, se rendre responsable et se regarder autrement.

C'est au travers des activités physiques et sportives que l'enfant apprend à se mouvoir, à découvrir son corps, à respecter les règles du jeu, à développer le goût de l'effort.

Une à deux randonnées pédestres sont programmées sur l'année avec les plus grands. C'est pour eux l'occasion de découvrir les richesses, l'histoire de ce magnifique village de caractère qu'est Barjac.



Randonnée pedestre

Le planning sportif mis en place sur l'année avec notre intervenant Fabrice Reboul. Les élèves du CE au CM vont pouvoir pratiquer selon des périodes prédéfinies : le tennis, le rugby, l'athlétisme, la pétanque, les rollers, le ping-pong



Olympiades

Les temps de fête :

Le spectacle de Noël offert par la Mairie de Barjac. Un moment toujours très attendu par les enfants des deux écoles.

La rencontre avec le père Noël et le délicieux goûter offert par les parents d'élèves (APEL).



Noël-décembre 2011

Le Marché de Noël au cœur du village. Avant de se quitter réellement pour les vacances l'école prépare et participe au Marché de Noël du village. Cette année le beau temps était avec nous ! Le vent aussi !!! L'ensemble des parents impliqués dans l'association A.P.E.L a confectionné des cadeaux, des décorations de tables pour les fêtes de Noël. Tous étaient au rendez-vous ce dimanche 18 décembre 2011. A tour de rôle, chaque parent inscrit venait tenir le stand. Un moment d'échange, de convivialité, de discussion et de pause café... Et cette annéenotre stand CRÊPES ! Avec ce petit vent glacial, de bonnes crêpes bien chaudes au chocolat, au sucre et à la confiture ont fait le plus grand bonheur des petits mais aussi des plus grands!!! Un grand MERCI pour cette implication et ce dévouement.

Les lotos - Le carnaval



Carnaval

La fête de l'école qui aura lieu cette année le samedi 23 juin 2012. Des nouveautés, une nouvelle organisation et un beau spectacle préparé par les enfants

Ateliers scientifiques et gastronomiques - « Education à la santé ».

UNE SEMAINE PAS COMME LES AUTRES... La semaine du goût. Une visite à la ferme pour les GS/CP. Préparation et dégustation de bons fromages.



La semaine du goût

Une première pour les CE1 - CE2 - CM1 - CM2 : visite de la cuisine centrale de Barjac - Notre cantine Bio.

Les classes de CE / CM ont préparé des cookies (saveur sucrée) avec l'aide de Fabrice, Michèle et Johan. Ce jour là, ils apprendront aussi les différents noms donnés aux coiffes des cuisiniers. Tous ensemble dans la cour de l'école, nous partagerons ces délicieux cookies.

Ce fut un moment d'apprentissage, de précision et de satisfaction lors de la dégustation.

Un grand MERCI à l'équipe de la cuisine centrale.

Une semaine du goût qui se termine de façon originale...

Comme de coutume, parents, enfants, enseignants, tout le monde se mobilise à l'école St Laurent pour démarrer une belle journée avec « un petit déjeuner » dans la classe.

Au menu, yaourts, tartines de pain aux noix, aux céréales accompagnées de confiture, de beurre, de miel...

Avec leur plateau, les GS/CP ainsi que les plus grands ont eu le plaisir de se servir comme au self.

Ils ont pu goûter à des saveurs bien différentes et appétissantes. Une visite dans la supérette du village pour perfectionner son vocabulaire autour des fruits et des légumes.

Langue vivante étrangère : l'Anglais

La pratique de l'anglais commence dès la GS jusqu'au CM2. Supports ludiques et manuels adaptés aux différentes classes.

Un troisième axe prioritaire du projet d'école : la prise en compte des enfants en difficulté.

L'école s'attache à prendre en compte l'enfant dans sa globalité et de ce fait, établit un parcours de suivi de l'élève dès son entrée dans l'établissement. Une pédagogie différenciée est proposée aux élèves si cela est nécessaire, ainsi qu'une aide personnalisée trois fois par semaine, des rencontres régulières avec les familles sont établies pour faire le point sur la scolarité de l'enfant. Nous travaillons en étroite collaboration avec les partenaires extérieurs. Nous souhaitons la réussite de tous les élèves.

Une éducation au premier secours - A la sécurité routière

Dès la classe Maternelle les maîtresses sensibilisent les élèves à la sécurité, la protection, l'hygiène, l'entraide.



Caserne pompiers

Pour les plus grands une progression en lien avec le programme de l'Éducation Nationale va permettre aux enfants d'obtenir l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route) mais aussi l'APS (Attestation aux Premiers Secours) en apprenant les gestes de premier secours ainsi que les bons conseils pour passer une alerte au service concerné.

Dans un premier temps tous les enfants de l'école sont allés visiter la Caserne des pompiers de Barjac.

Accompagnés par des Pompiers professionnels et volontaires, les élèves ont appris un vocabulaire très précis, ils ont découvert les véhicules et leurs différentes fonctions mais aussi la vie à la caserne et les différents exercices d'entraînement nécessaires pour être prêts lors des interventions.

Les voyages scolaires en lien avec les programmes de l'Éducation Nationale et le projet d'école :

Les châteaux de la Loire - En lien avec le programme d'histoire et de Géographie

Les sports de glisse (ski - patin à glace et raquettes)



Voyage Châteaux de la Loire



Ski



Voyage GS CP Maternelle Cirque

Un projet éducatif et pastoral avec des valeurs communes à tous.

La journée en classe ne démarre pas sans le « petit mot du matin » présenté par l'enseignante ou un élève.

Un fait d'actualité, un message personnel, un thème de la vie liturgique, une date importante, un événement dans l'école, c'est pour nous l'occasion de faire vivre les valeurs auxquelles nous croyons et le caractère propre de l'école Saint Laurent.

Des temps de célébration à l'église du village avec le prêtre Jean-Luc Gebelin de Goudargues. Chacun emporte avec lui cette lumière qui nous anime : l'espoir.

L'École Saint Laurent :

*une communauté éducative, un projet commun,
des valeurs communes au service des jeunes.*

CENTRE DE LOISIRS ET FOYER DES JEUNES ET ASSOCIATION DES ADOS

	Périodes d'ouverture	Enfants accueillis	Horaires
Centre de Loisirs	Petites vacances (Hiver-Pâques-Toussaint) : Été	De 3 ans À 11 ans	De 7 h 30 à 18 heures
Club Ados	Petites vacances Été	De 11 ans À 17 ans	Selon Programme
Foyer des Jeunes	Mercredi	De 11 ans à 17 ans	De 17 h 40 à 19 h 00
	Samedi (2 par mois)		De 13 h 30 à 18 h 30

CENTRE DE LOISIRS ET FOYER DES JEUNES CLUB ADOS



Clouette des nouveaux locaux

C'est fait !!! Les locaux du centre de loisirs sont entièrement



Un coin lecture

renovés et très accueillants pour nos chers bambins. Le mélange de couleurs ornant les murs laisse transparaître une ambiance chaleureuse, où gaieté, rires et divertissements font bon ménage. L'équipe d'animation heureuse d'avoir à sa disposition un tel outil de travail, a vu sa motivation décuplée pour faire preuve, une nouvelle fois, d'imagination et d'innovation dans le choix des programmes proposés pour divertir nos petits Barjacois, mais aussi les enfants des communes voisines qui fréquentent toujours plus nombreux le centre aéré municipal.

Fabrice REBOUL, Directeur et les animatrices Delphine GAGNE, Sylvie BRISSON, Marie-Claire AYMARD et Larissa NESTERENKO, aidées en période estivale par Justine GEROME, Manon BOURCET, Jessica SONZOGNI et Charles COLOMBERT ont donc valorisé les trésors de notre beau village pour le développement et l'épanouissement des jeunes.

Des activités sportives variées au stade, des balades dans Barjac et aux alentours, des ateliers culinaires avec l'aide des cuisiniers municipaux pour des initiations à la confection de mets utilisant les produits issus de l'agriculture biologique, ont été proposées aux enfants.

Tout au long de l'année, ils ont pu se détendre avec leurs copains dans une super ambiance grâce aux activités du centre : réalisation d'une multitude d'objets insolites lors des ateliers de travaux manuels, confection d'herbiers lors des sorties pédestres autour du centre, participation à des activités ludiques, des jeux musicaux, des lotos, des mini booms, ...

De nombreuses sorties ludiques et culturelles ont ravi petits et grands.

- Ateliers culinaires au Pôle culturel de Rochebelle
- Parcs d'activités
- Parcs aquatiques (La Bouscarasse, Nyons, Lablachère)
- Zoo et serre tropicale à Montpellier
- Parc terraventure
- Petit train à Vapeur des Cévennes
- Aquarium de St Jean du Gard
- Des spectacles au Cratère Alès et au Pelousse Paradis
- Une sortie en Camargue avec une promenade en péniche
- Découverte du Château des Roures ...



Toutes ces activités ont permis aux enfants de passer d'agréables moments favorisant le partage, l'entraide, la vie collective et le plaisir d'être ensemble, des mots qui résument parfaitement l'ambiance et le fil conducteur de notre centre de loisirs.

Le Foyer des jeunes et le Club ados encadré toute l'année par Fabrice, aidé l'été par les animatrices n'est pas en reste...

Les ados Barjacois ont fréquenté en nombre le Club lors des vacances scolaires, et on constate cette année encore une forte augmentation des effectifs en période estivale, avec un nombre croissant d'enfants venus de communes extérieures.



Les activités ludiques et pédagogiques variées y sont certainement pour beaucoup. Les jeunes ont assisté à une représentation théâtrale au festival d'Avignon, des ateliers culinaires pour les



manifestations du village, mais aussi des sorties au bowling, à la patinoire, une Via Ferrata souterraine fort appréciée, des sorties dans les parcs aquatiques de la région, une descente des Gorges de l'Ardèche, une balade à cheval au Malibaud, et plus récemment une activité nouvelle qui séduit énormément les jeunes : le laser game.

Le Club Ados est ouvert pendant les vacances scolaires sauf pour Noël de :

14 h à 18 h et à la journée pour les sorties, alors que le foyer des jeunes reste ouvert les mercredis de 17 h 40 à 19 h 00, 2 samedis par mois de 9 h 30 à 12 h 30 et 1 vendredi soir par mois pour une sortie.

Pour retrouver toutes les activités et horaires du centre de loisirs, foyer des jeunes et Club Ados, ainsi que pour télécharger les programmes et fiches d'inscriptions, rendez vous sur le site « barjac.fr ».

Le « triple A » maintenu à la cuisine centrale : quelle richesse !!



Rentrée des classes à la cuisine centrale : quelle richesse !!

A : comme « Aménagement » :

Dès la rentrée de septembre, les enfants ont pu découvrir leur nouveau mobilier au restaurant scolaire, tables et chaises contemporaines remplacent les anciens bancs. Pendant l'heure du repas, les voilà à présent répartis par 6 sur des tables rondes favorisant la communication et un meilleur moment de détente. Au niveau des repas livrés à domicile, les services vétérinaires nous recommandent la recherche de containers isothermes plus performants pour le maintien des températures. Une réunion a permis de cerner les besoins et les problèmes pratiques de manutention. Nous pensons très prochainement tester du matériel nouveau !

A comme « Approvisionnement » :

La recherche de produits locaux issus de l'agriculture sans pesticides est toujours notre priorité !

Plusieurs réunions en collaboration avec les futurs producteurs du domaine de la Grange des prés ont permis d'exprimer quels étaient nos besoins et nos exigences de cuisine collective, soumise à des contraintes à la fois quantitatives et sanitaires.

A comme « Animation » :

- Plusieurs fois dans l'année, nos cuisiniers ont été sollicités pour animer des ateliers de pâtisserie avec les enfants et les enseignantes.
- Des ateliers d'éducation au goût ont été organisés pendant le temps du repas, avec la participation des étudiants en

diététique (Magali et Antoine) dans les deux écoles de la commune.

- Pour les parents d'élèves, une réunion d'information sur « l'alimentation des enfants » a eu lieu. Même si nous regrettons une faible participation des parents, le débat a été riche et constructif.
- La semaine du goût au mois d'octobre a permis aux enfants de mieux connaître les produits de la région et d'étudier leur « traçabilité ».
- Nous avons été cette année encore plusieurs fois sollicités pour relater et apporter un témoignage de « cantine bio » à l'extérieur. Nous avons assisté à plusieurs débats après les projections du film « Nos enfants nous accuseront » comme à Aubais, à Méjannes le Clap
- Le personnel municipal et les bénévoles assistent quotidiennement les enfants pendant le repas. Cela leur permet d'établir un dialogue, répondre aux questions et révéler les secrets des bonnes recettes ...
- Sur l'invitation de Bénédicte, la directrice, Joan et Fabrice, nos cuisiniers sont allés visiter les enfants à l'école SAINT LAURENT.

La motivation et le dynamisme de notre équipe ont été, cette année encore, mis en valeur lors des divers apéritifs municipaux, la cérémonie des vœux et l'inoubliable repas des aînés du mois de décembre !



Un repas bien encadré et filmé par TV5 monde

Pour terminer cette rapide présentation de l'année 2011, je voulais vous présenter notre 4^e A :

A comme Alexandre : notre jeune apprenti nouvellement affecté à la cuisine centrale en contrat aidé et que nous encourageons sur la voie de la réussite professionnelle !!

RECETTE LASAGNES AUX LEGUMES

Huile d'olive bio
2 oignons bio (ciselés)
2 courgettes bio (coupées en dés)
2 carottes bio (coupées en rondelles)
Ail bio (haché)
Sel, poivre, herbes de Provence bio
Coulis de tomates bio (environ 2 litres)
400g d'égrené de bœuf bio
Plaques de pâtes à lasagnes bio
40cl de crème fraîche liquide bio
Emmental râpé bio

Faire revenir les oignons à l'huile d'olive.
Ajouter les courgettes, les carottes, l'égrené de bœuf puis l'ail. Laisser colorer.
Verser le coulis de tomates.
Assaisonner selon votre goût. Laisser mijoter.
Monter vos lasagnes ; commencer par une couche de sauce puis une couche de pâte.
Faire ainsi 4 fois de suite.
Finir avec une couche de crème et d'emmental râpé.
Cuire au four environ 1h / 1h15 à 160°.

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois, etc... C'est vous qui choisissez. Les menus sont visés par une diététicienne. Leur prix est de 7,65 €uros.

Si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'incapacité au travail) ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé, et si vos ressources sont inférieures aux plafonds ci-dessous, les repas peuvent vous être servis à 2.85 € ou à 2.70 € :

	Personne seule	Couple
Plafond de ressources	9 044,54€	14 455,75€
Prix du repas	2.85€	
Ressources comprises entre	8 907,84€	14 181,34€
Prix du repas	2.70€	

CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE !
IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04 66 60 26 36

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04 66 24 50 09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

Les menus sont en ligne sur barjac.fr

ALINE GUYONNAUD



Un repas bien encadré et filmé par TV5 monde

Pour terminer cette rapide présentation de l'année 2011, je voulais vous présenter notre 4^e A :

A comme Alexandre : notre jeune apprenti nouvellement affecté à la cuisine centrale en contrat aidé et que nous encourageons sur la voie de la réussite professionnelle !!

RECETTE LASAGNES AUX LEGUMES

Huile d'olive bio
2 oignons bio (ciselés)
2 courgettes bio (coupées en dés)
2 carottes bio (coupées en rondelles)
Ail bio (haché)
Sel, poivre, herbes de Provence bio
Coulis de tomates bio (environ 2 litres)
400g d'égrené de bœuf bio
Plaques de pâtes à lasagnes bio
40cl de crème fraîche liquide bio
Emmental râpé bio

Faire revenir les oignons à l'huile d'olive.
Ajouter les courgettes, les carottes, l'égrené de bœuf puis l'ail. Laisser colorer.
Verser le coulis de tomates.
Assaisonner selon votre goût. Laisser mijoter.
Monter vos lasagnes ; commencer par une couche de sauce puis une couche de pâte.
Faire ainsi 4 fois de suite.
Finir avec une couche de crème et d'emmental râpé.
Cuire au four environ 1h / 1h15 à 160°.

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois, etc... C'est vous qui choisissez. Les menus sont visés par une diététicienne. Leur prix est de 7,65 €uros.

Si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'incapacité au travail) ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé, et si vos ressources sont inférieures aux plafonds ci-dessous, les repas peuvent vous être servis à 2.85 € ou à 2.70 € :

	Personne seule	Couple
Plafond de ressources	9 044.54€	14 455.75€
Prix du repas	2.85€	
Ressources comprises entre	8 907.84€	14 181.34€
Prix du repas	2.70€	

**CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE !
IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04 66 60 26 36**

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04 66 24 50 09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

Les menus sont en ligne sur barjac.fr

ALINE GUYONNAUD

Mieux connaître son village

Avant propos

La commune de Barjac attire depuis quelques années étudiants, chercheurs et universitaires qui souhaitent travailler sur ses archives. En 2010 et 2011, Mathieu PASQUEREAU dans le cadre de ses études a donc choisi Barjac. Il est venu de Bordeaux consulter ces archives avec une volonté prononcée de comprendre l'évolution paysagère de Barjac depuis 1850 et les perspectives d'évolution. Son mémoire passé, je lui est demandé qu'il puisse à la fois proposer une synthèse de celui-ci mais aussi de venir, en complément, faire une conférence à Barjac. Ce qu'il a accepté, puisqu'il sera présent à Barjac le samedi 3 mai prochain au cinéma «Regain» à 17 h 30 pour une conférence.

Laurent delauzun

Evolutions du paysage de Barjac de 1840 à nos jours, et futurs possibles

Par Mathieu Pasquereau, étudiant à Bordeaux

Cet article résume un mémoire effectué en 2010-2011 dans le cadre de mes études à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux. Le but de l'exercice était, après une lecture du paysage d'un territoire dont le choix était libre, d'étudier la façon dont s'était constitué, organisé le paysage tel que nous le connaissons, et d'en identifier les dynamiques pour mieux prévoir son évolution future. J'ai choisi d'étudier la commune de Barjac pour plusieurs raisons : d'une part mon attachement personnel à cette région, pays des garrigues et piémont des Cévennes, d'autre part parce que j'avais été intrigué par la vue de ce fameux film, réalisé par Jean-Paul Jaud, qui me semblait décrire la mise en place d'une dynamique toute particulière, correspondant à mes convictions et pouvant entraîner d'intéressantes modifications du fonctionnement agricole, et même social, de Barjac, donc de son paysage.

Le paysage est le résultat des interactions entre l'homme et le milieu naturel, l'étudier revient à se demander comment l'un a influencé l'autre, et comment s'est construite l'unicité du territoire, autrement dit : pourquoi Barjac ressemble à ce qu'elle est actuellement, et pourquoi est-elle différente d'une commune de Bretagne, d'Alsace ou même des communes voisines ? Cela convoque des disciplines aussi différentes que la géographie, l'histoire, la sociologie, la botanique, l'architecture, la connaissance des techniques agricoles et des politiques publiques...

Je me suis penché ici sur une retranscription dans l'ordre chronologique de ce que j'ai pu comprendre de l'évolution du territoire, en partant du milieu du XIXe siècle, période où la population de Barjac était à son maximum et où le territoire était exploité autant que possible. L'article étant voulu comme très synthétique, je vous invite pour plus de précisions à vous reporter au mémoire lui-même, disponible à la bibliothèque de Barjac, ainsi qu'à la bibliographie jointe à la fin de cet article.

I - Influences de la géomorphologie et organisation générale du territoire

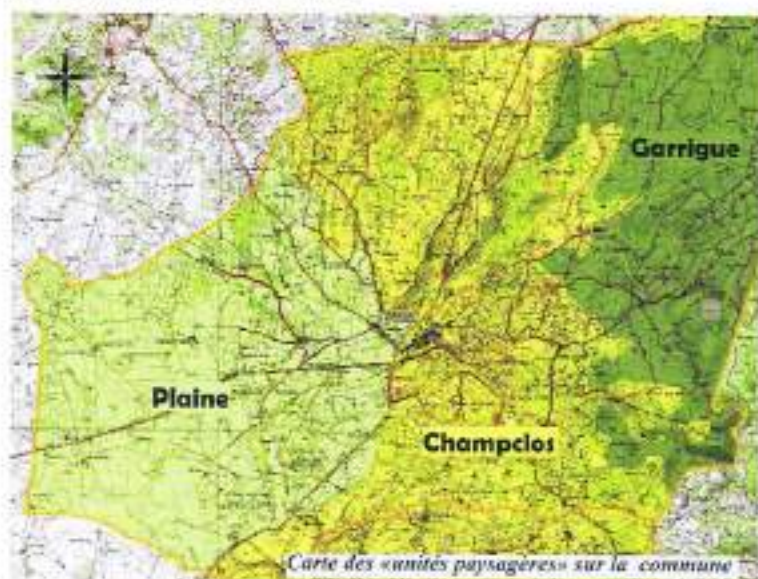
On distingue à Barjac trois unités paysagères aux différences bien marquées :

- la **garrigue**, densément boisée, qui comporte et les sols les plus pauvres et les reliefs les plus accidentés (reliefs calcaires dits «karstiques» qui ont permis l'installation des premiers hommes, qui y trouvèrent des abris naturels, comme en témoigne la grande quantité de sites préhistoriques (ex.baume de Ronze, nombreux dolmens)

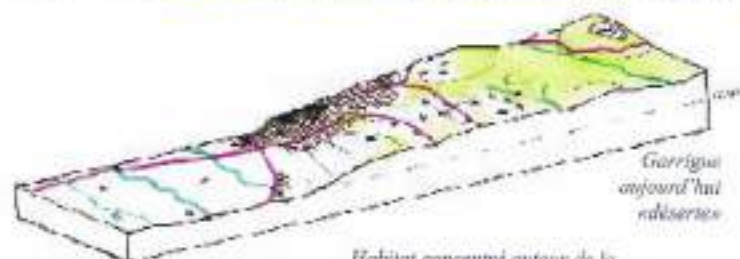
- les «**champclos**» (d'après le nom de la commune adjacente de St-Privat-de-Champclos), système de mas épars et d'aménagements de pierre (terrasses, murets) installés sur un relief similaire à la garrigue, composés d'une mosaïque de petites parcelles irrégulières ; leur mise en culture plus difficile est survenue bien plus tard que celle de la plaine...

- la **plaine**, aux reliefs beaucoup plus doux et à l'humidité plus marquée, avec des parcelles plus larges. Celle-ci fut marquée par un long phénomène de sédimentation (Oligocène) et possède un sol bien plus riche et surtout moins drainant; elle fut donc le lieux privilégié pour l'installation des premières cultures.

- on notera la **position centrale**, à l'intersection entre plaine et garrigue, du vieux bourg de Barjac (sur une corniche position défensive), ainsi que du lieu-dit Mailhac, où s'implanta la première villa romaine (dans la plaine : fonctionnalité et opulence dans une période calme). Ce positionnement souligne l'aspect complémentaire des hauteurs et de la plaine, chacun ayant un rôle propre.



Carte des «unités paysagères» sur la commune



Plaine avec son réseau de cours d'eau parallèles, habitations et exploitations très dispersées et positionnées sur les reliefs.

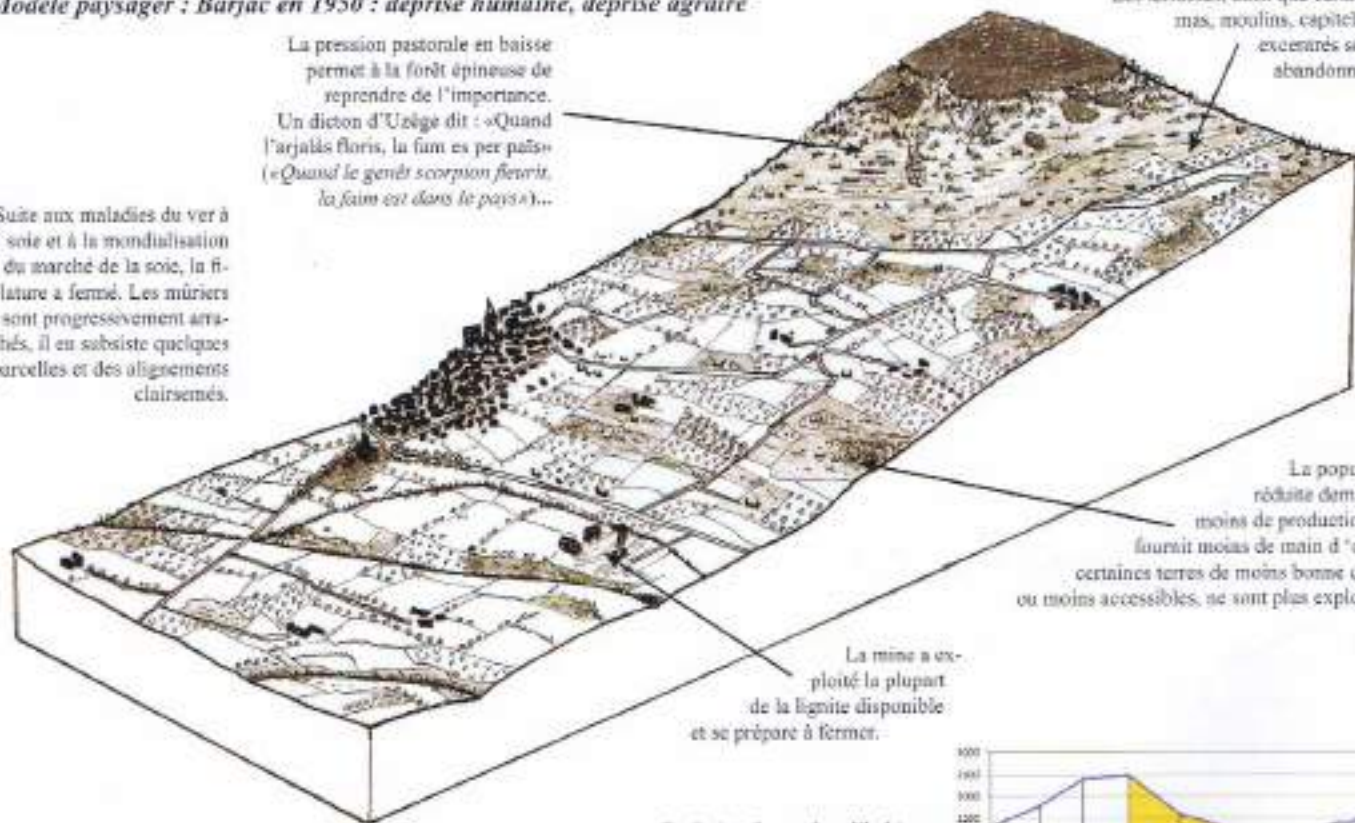
Habitat concentré autour de la corniche de Barjac, se dispersant en hameaux à mesure qu'on s'en éloigne vers les champs clos

Mieux connaître son village

Modèle paysager : Barjac en 1950 : déprise humaine, déprise agricole

La pression pastorale en baisse permet à la forêt épineuse de reprendre de l'importance. Un dicton d'Uzège dit : « Quand l'arjals floriss, la fiam es per país » (« Quand le genêt scorpion fleurit, la faim est dans le pays »)...

Suite aux maladies du ver à soie et à la mondialisation du marché de la soie, la filature a fermé. Les mûriers sont progressivement arrachés, il en subsiste quelques parcelles et des alignements clairsemés.



Evolution du nombre d'habitants à Barjac de 1793 à 2008 (INSEE). De 1870 à 1960, la population passe de 2500 à 1000 habitants...



IV - L'ère moderne : étalement urbain, tourisme et transformations de l'agriculture

L'arrivée de nouveaux habitants

Les Cévennes ont maintes fois dans l'Histoire été un pays de refuge. Ce fut le cas pendant la deuxième Guerre Mondiale, avec l'arrivée de familles fuyant le régime de Vichy. Les années 60-70, avec les idées de « retour à la Terre » et le mouvement hippie, qui privilégie les régions de moyenne montagne pour leur tranquillité et leur inexploitation (il y a de la place pour s'installer...), apportent elles aussi leur lot d'habitants, avec pour visées principales l'agriculture et le tourisme, mais aussi à Barjac la pratique artistique, le tout sur un fond de « retour au pays ».

Dans les années 80-90, c'est plutôt dans une logique de travail à l'extérieur de la commune (beaucoup des nouveaux arrivants à Barjac travaillent ailleurs, en particulier dans le bassin d'Alès) que se fait l'implantation sur le sol barjacois, avec toujours en tête une amélioration du cadre de vie.

Ces installations modifient le paysage de Barjac par un étalement urbain autour du bourg et le long des principaux axes, principalement dans les champclos, sous forme de « villas » au style tranchant avec l'architecture de pierre qui dominait auparavant. Pourquoi tant de place alors que la population n'atteint que trois cinquièmes de celle de 1870 ? Changement d'habitudes et de société : « l'habitat individuel, en propriété, et valorisé par sa position dans un espace « vide », est décisif parce qu'il est perçu comme l'élément de la progression sociale ». Certains auteurs parlent de « décohabitation » : moins de personnes veulent habiter dans un plus grand espace. D'un extrême à l'autre, le mas abritant une vingtaine de personnes à plusieurs par chambre, au pavillon où vit un parent divorcé ne recevant ses enfants qu'une fois par mois...

La relève du tourisme

En 1976, l'abbé Roux écrit : « Depuis une dizaine d'années environ, une nouvelle activité se dessine très nettement, celle du tourisme de séjour. Plusieurs hôtels, et campings municipaux, répondent à leurs besoins, ainsi que des meublés et quelques gîtes ruraux. A tout cela, il faut ajouter une augmentation sensible des résidences secondaires, facilitée d'ailleurs par la création de trois lotissements municipaux ».



Les terroirs de l'île verte et de Souliége en 2008 (photographies IGN). Sur la première, une grande coopérative viticole s'est installée, témoin du regain de la viticulture ; les alignements de mûriers ont disparu. Sur la seconde, proche du bourg, un lotissement a été construit sur la réunion de plusieurs parcelles, tandis qu'un bâtiment d'élevage hors-sol a vu le jour à l'Est.

En effet, le tourisme, après avoir conquis la côte méditerranéenne, remonte dans les terres du Languedoc. Il va prendre 2 formes différentes :

-Un tourisme estival ponctuel, utilisant campings, hôtels, gîtes ruraux, locations à la semaine... A Barjac et dans le Nord du Gard, il s'axe autour de 3 spécificités : les rivières comme la Cèze toute proche et l'Ardèche, les grottes et le patrimoine géologique/préhistorique (patrimoine naturel), et enfin le côté « pittoresque » des villages (patrimoine culturel). Barjac est d'ailleurs une des 6 premières communes du Gard à obtenir le label « Village de caractère ».

-Un tourisme de résidences secondaires se développe. Il va participer à la construction de nouveaux habitats (le plus souvent de type pavillonnaire) mais aussi à la reconversion du bâti ancien (mas isolés), par un nouveau type de population. Ces visiteurs restent plus longtemps que les touristes estivaux, et peuvent fréquenter la commune en dehors de « la saison ».

Cependant, Barjac, du fait de sa position géographique par rapport aux principaux sites d'intérêt touristique de la région, et du maintien d'une agriculture active grâce à sa plaine, est beaucoup moins touché dans son paysage par l'extension du tourisme que d'autres villes des alentours.



Sous l'effet du gel et de non-entretien, les aménagements du passé (murets, terrasses, capitelles...) se désagrègent et se transforment peu-à-peu en haies buissonnantes.

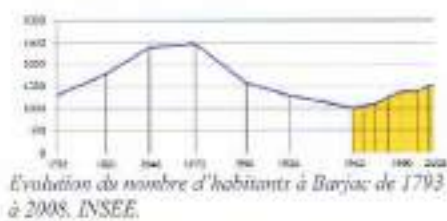
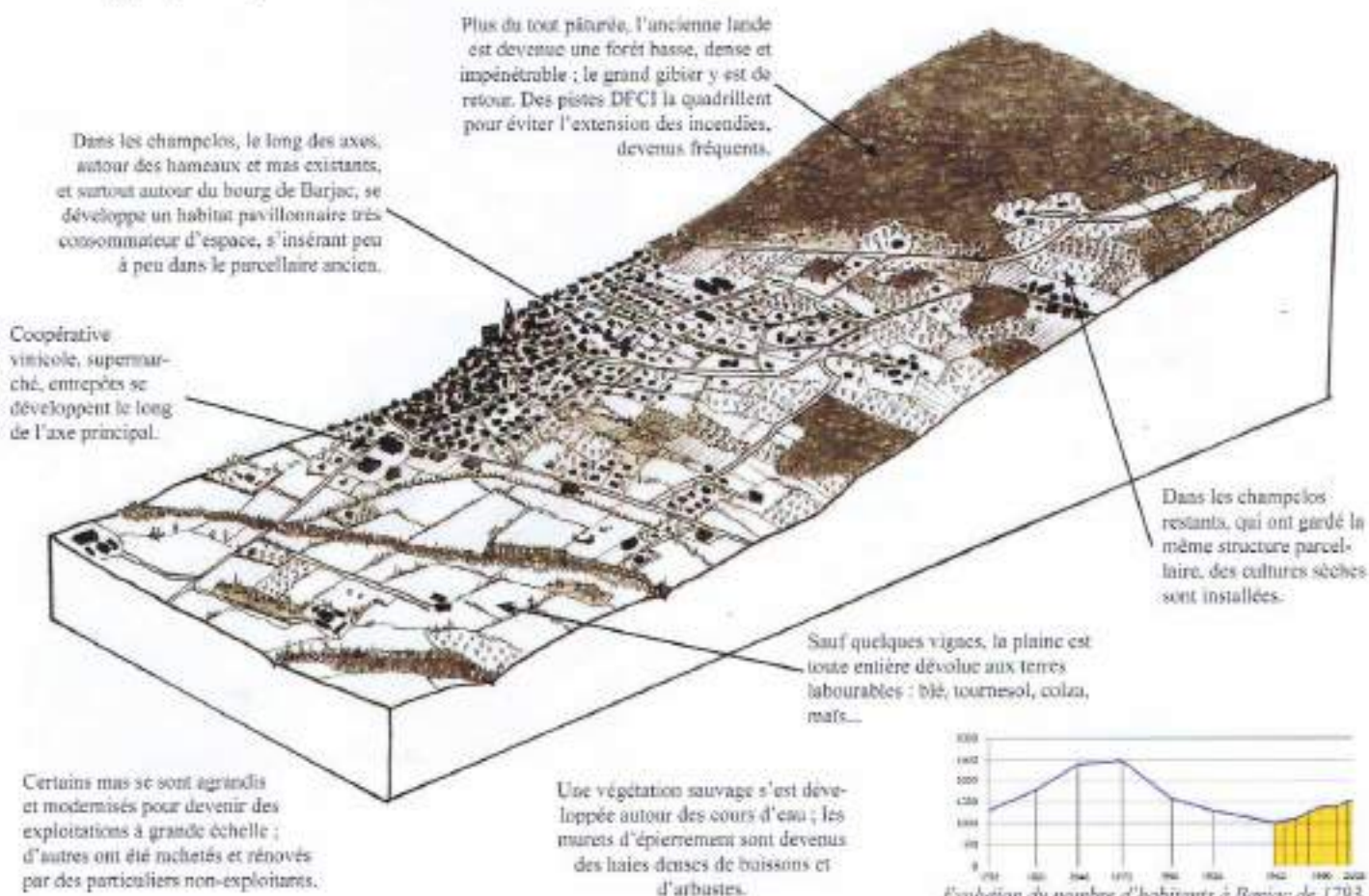
Transformations de l'agriculture

Progressivement, l'agriculture va se transformer. La mécanisation de l'agriculture est un des principaux facteurs de spécialisation des unités paysagères : en se concentrant sur la plaine, elle va modifier l'aspect de ses cultures. Elles seront plus larges, avec en moyenne 3 parcelles anciennes pour une moderne, et verront les céréales destinés à la consommation se transformer progressivement en maïs, colza et tournesol destinés à la production de semences (Barjac aurait acquis une réputation dans ce domaine), associés à un retour de la vigne.

Les champclos, peu touchés par la mécanisation qui y reste difficile, deviennent la cible de prédilection des nouvelles constructions. La culture céréalière y est totalement abandonnée au profit de productions à plus fort revenu et plus résistantes : le tabac dans les bas-fonds (années 70-80), le lavandin, la vigne qui se spécialise, les arbres fruitiers (subventionnés).

Quant à l'élevage extensif, il finit par s'étioler et devient anecdotique dans les années 90 (dernière brebis à Barjac en 2000). Une des raisons est que le parcours, qui reliait de nombreuses micro-pâtures disséminées sur le territoire de la commune, devenait de plus en plus dangereux avec la modernisation des routes et la multiplication du trafic. A côté de cela, se développent des élevages intensifs de bovins et de volaille. Au niveau paysager, la traduction en est directement visible : la garrigue finit de s'enfricher et devient un véritable boisement, tandis que de longs bâtiments d'élevage apparaissent le long de certains mas, dans la plaine comme dans les champclos.

Modèle paysager : Barjac en 2000, trois unités bien distinctes et spécialisées



Mieux connaître son village

V - Quels avenir possibles pour le paysage barjacois ?

Deux dynamiques président ainsi à l'édification du territoire futur : l'agriculture et l'urbanisation.

Le choix d'une agriculture pérenne et adaptée au territoire ?

Aujourd'hui, une nouvelle page dans les pratiques agricoles semble être en train de se tourner. Depuis les années 60-70, les subventions pour la mise en place d'arboriculture et de viticulture intensives ont poussé un grand nombre d'agriculteurs à les pratiquer, employant force produits « phytosanitaires ». Aujourd'hui, la multiplication des maladies liées à l'usage de ces produits est effective et indéniable ; et surtout, les exploitants osent désormais en parler. Cette situation touche d'autant plus la population (consommateurs potentiels) qu'à Barjac plus que dans les grandes villes, agriculteurs et « néo-ruraux » se côtoient.

D'un autre côté, certaines des productions les plus « florissantes » actuellement (céréales, oléagineuses, volailles...) sont également les plus soumises aux aléas du marché international, et les plus dépendantes du prix du pétrole, pour leur culture (machines et produits) et leur transport. On peut dire que leur stabilité dans l'avenir n'est pas forcément assurée ; une transition en douceur vers une production plus diversifiée comporterait sans doute moins de risques...

Et il y a une manne à exploiter à Barjac, celle d'une production locale, de qualité, et en lien avec le paysage. De nombreuses productions, adaptées au climat et génératrices d'un paysage particulier, sont à même d'apporter à l'identité de ce territoire de polyculture : vigne, olivier, fruitiers, élevage, lavandin... La recherche de qualité (ex. adhésion à l'AOC Picodon déjà existante, garante d'un paysage entretenu et d'un fromage de qualité par l'obligation du pâturage sur place), ainsi que les circuits courts (distribution locale), leur assureraient un avenir stable. Il convient bien sûr de souligner les efforts menés par la municipalité et les habitants pour changer les habitudes alimentaires (cuisine centrale « bio », association NENA bio) et les pratiques agricoles (rencontres entre agriculteurs, installation de jeunes exploitants en vue d'une production locale via la foncière « Terre de liens »...). On ne peut qu'espérer qu'au delà du succès médiatique, cet engagement continue dans la durée...

De l'urbanisation...

Le PLU de Barjac planifie l'aménagement futur du territoire. Le problème inhérent à ce type de document est sa gestion du territoire par « zones », qui ne va pas dans le sens d'espaces multifonctionnels, mais participe au contraire à la spécialisation des unités amorcée dans la seconde moitié du XXe siècle. La forêt « préservée » deviendrait encore plus forêt, et la ville « à densifier » deviendrait encore plus urbaine, sans empiéter sur les territoires agricoles, qui seraient privés de toute nouvelle construction d'habitation. Il y a aussi le risque, en allant dans le sens d'une protection « patrimoniale » et pas dans celui d'une évolution en dynamique avec le territoire, d'empêcher des initiatives innovantes de se mettre en place : la commune a dû refuser l'installation d'un hameau autonome en réseaux, car aucune « case » n'était prévue dans le PLU pour ce genre de constructions... D'autre part, la volonté de protection est parfois contradictoire, tantôt justifiée par l'aspect historique (capitelles, mas, filatures « à préserver »), tantôt par l'intérêt naturel (forêt en place souvent implantée sur les ruines des mêmes aménagements historiques)...

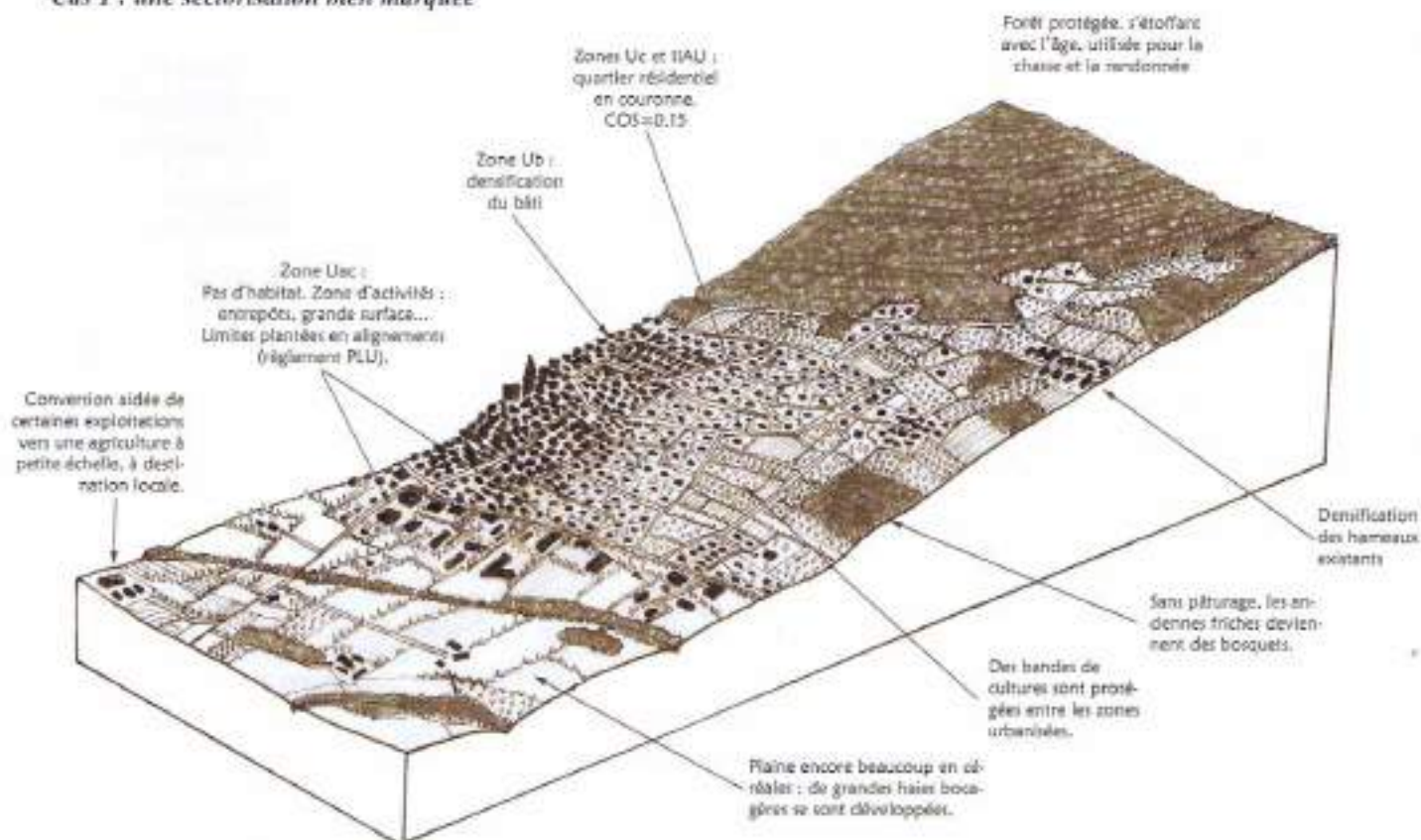
On pourrait imaginer se baser, plus que sur la protection de l'existant, sur la tactique qui a conduit auparavant l'implantation des hommes sur le territoire : la construction des bâtiments sur les zones les moins fertiles. Celles-ci sont aujourd'hui facilement identifiables sur le territoire : il s'agit des anciennes pâtures, aujourd'hui devenues « taches » de friche. Ces terres offrent un potentiel en tant que zones constructibles : elles ne sacrifieraient pas des terres dédiées à l'agriculture, profiteraient du socle rocheux stable, et bénéficieraient déjà d'un couvert végétal important, formé d'espèces pionnières locales, les mêmes qui sont conseillées pour les jardins par le CAUE du Gard... Cette végétation permettrait un « camouflage » des nouveaux bâtiments dans le paysage, bâtiments qui ne seraient bien sûr pas exempts de quelques contraintes d'aspect, ou plutôt de conception (obligation de réfléchir à l'insertion dans le contexte et pas pose d'une « boîte » préconçue).

Et si ce n'est pas « comme avant », ce n'est pas forcément grave : le paysage de Barjac a connu de nombreuses situations au cours de son histoire, de nombreux moments où rien ne ressemblait à la période antérieure ou successive : depuis les forêts habitées par des chasseurs-cueilleurs jusqu'aux landes désertiques couronnées par les panaches de fumée des industries, en passant par les villas romaines installées dans la large plaine. Ces situations étaient adaptées à leurs époques. Aujourd'hui, une agriculture de proximité pourrait être facilitée par le retour d'un certain nombre d'agriculteurs, qui pourrait être motivé par un travail moins complexe et plus sûr (un peu moins de terres à gérer pour chacun, sécurité dans les prix non soumis aux fluctuations d'un monde lointain...). Ouvrir des terrains constructibles parmi ces zones cultivables permettrait non seulement d'amortir la pression urbaine, mais peut-être de motiver l'installation de petites exploitations... Reste à trouver des solutions pour s'affranchir du cadre administratif et judiciaire actuellement proposé...

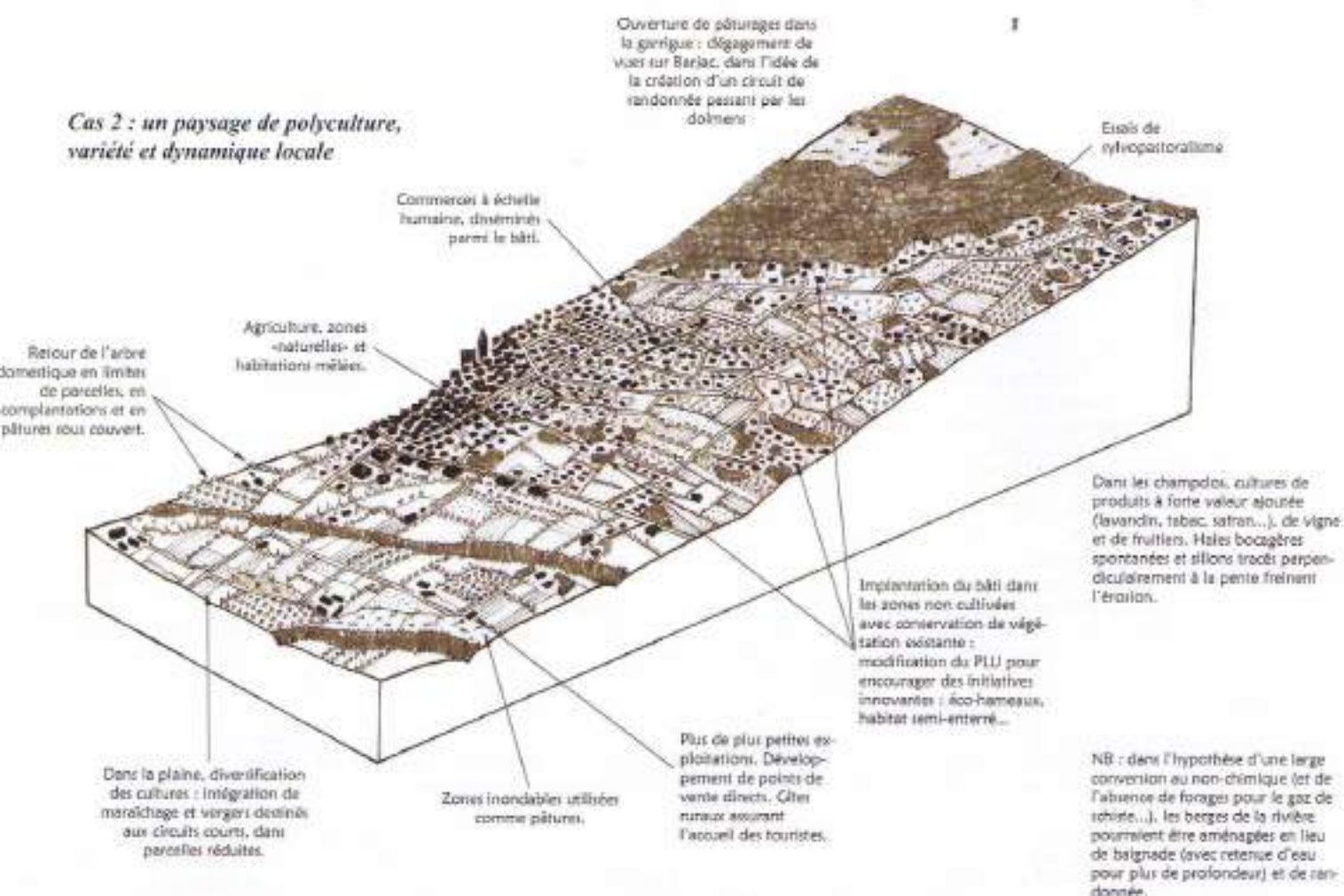


Entourées en noir, les futures zones à urbaniser inscrites au PLU de Barjac. Entourées en rouge, d'actuelles zones de « friches » ou de lande. Pourquoi ne pas imaginer une mixité des usages, dans une commune qui veut rendre exemplaire le lien entre agriculture et alimentation de tous ?

Modèle paysager : Barjac en 2030 ?
Cas 1 : une sectorisation bien marquée



Cas 2 : un paysage de polyculture, variété et dynamique locale



Bibliographie et autres sources

Recherche historique

1 Entre Cévennes et garrigues; le village de Bouquet, sous la direction d'Alain Bouras et Daniel Maheux, Nîmes: C.Lacour, 1994, 205 p. (B.M. Barjac)
Une foule d'informations sur la vie du village de Bouquet et plus généralement dans le nord du Gard, depuis le Moyen-Age jusqu'au début du 20^e siècle. On y trouve entre autres des explications toponymiques, la compilation de nombreuses recherches dans les archives (criées et proclamations du 17^e s., extraits de lettres et rapports agronomiques anciens, plans de 1899 ...) renseignant sur l'organisation sociale et agricole aux différentes époques, des photographies anciennes, une flore avec les noms vernaculaires et les usages traditionnels des plantes de la garrigue ...
2 CHABAUD Alfred, L'Uzège et la région bagnolaise : Le bassin et la garrigue d'Uzès, Les basses vallées de l'Ardèche, de la Cèze et du Gardon - Etude de géographie physique, économique et humaine - Tome I : Le milieu physique (202 p.), Tome II : Les fermes anciennes de la structure et de l'économie agraires (239 p.), Tome III : Les formes actuelles de la structure et de l'économie agraires (288 p.), Uzès: Ateliers H. Peladan, 1967 (B.M. Barjac)
Base très utile, très complète, avec éléments de géomorphologie et d'écologie, mais surtout des études statistiques très poussées et des explications sociologiques depuis 1477 (étude des compoix) jusque dans les années 60.
3 De la dent de Rez aux gorges de l'Ardèche. Histoire et environnement d'un territoire, sous la direction de Michel Raimbault, Christal Rouchouse et Hervé Ozil, Lagorce: Editions du Chassal SGG, 2008, 654 p.
Un ouvrage très complet, judicieusement illustré et documenté, avec histoire, écologie, géographie, usages sociaux du paysage vivarois dont les plus récents (tourisme).
4 FABRE Paul, Dictionnaire des noms de lieux des Cévennes, Paris: C. Bonneson, 2000, 160 p.
Utile pour le travail sur la toponymie.
5 ROUX Jean-Paul, Barjac en Uzège, Alès: impr. Marès, 1994, 204 p.
Un des seuls ouvrages consacrés à Barjac, reprenant les recherches menées par l'abbé local de 1950 à 1970. Si il rassemble beaucoup d'événements sans rapport avec la vie rurale (histoire politique), il contient d'intéressantes « descriptions » de Barjac en 1965 et 1970. La partie concernant la géologie et la formation du sous-sol est bien renseignée et expliquée.
6 Feuilles d'archives et forêts d'Ardèche, sous la direction de Marie-Joséphine Cavalié, Eric Durieux et Nathalie Meut, (archives départementales de l'Ardèche), Lagorce: Editions du Chassal/ Archives départementales de l'Ardèche, 2006, 112 p.
Livre qui se concentre sur la forêt, ses utilisations et représentations au cours de l'histoire en s'appuyant sur des documents d'archives.
7 DELAUZUN Laurent, Les dolmens de Barjac, In Barjac, revue municipale, 2007, 8p.
8 REGIMBEAU M. (inspecteur des forêts), Le Chêne yeuse ou chêne vert dans le Gard, 1879, 184 p. Base de données Gallica.
Ouvrage assez technique, mais utile pour les différents usages de la forêt ainsi que pour le débat pâturage-reboisement (Régimbeau est lui-même partagé).

9 BAILLY (Docteur), Les vacances d'un accoucheur : trois semaines d'excursions en Velzy et en Vivarais en 1880, Paris, 1881, 142 p. Base de données Gallica.
Très intéressant pour ses descriptions du paysage de l'époque, qui renseignent autant sur l'aspect du paysage que sur sa perception par ce docteur prisien (consultable en annexe 2).
10 CATANZANO J., Retour vers l'arrière-pays, migrations en Languedoc-Roussillon, in Les Cahiers de l'économie méditerranéenne n°9, 1987, 3 p. Base de données Persée.
Article résumé qui décrit l'exode urbain « des années 70 et ses motivations ».
11 BOYER Armand, Les migrations saisonnières dans la Cévenne vivaroise, in Revue de géographie alpine, 1934, Tome 22 n°3, pp. 571-609. Base de données Persée.
Parle essentiellement des hautes vallées des Cévennes, mais aussi des destinations des migrants, dont Barjac faisait partie.
12 AMIEL Christine, Entre bois et jardin, in Terrain, Les fruits de la vigne, 2006, 13p.
C. Amiel disserte sur cet espace d'entre-deux qu'est la vigne, placée entre sylvia et ager et médiatrice entre plantes sauvages et cultivées. Utile pour les plantes « annexes » cultivées (ou non) avec la vigne.
13 Sur le mûrier : http://www.provenceindigne.com/fr/les_arbres/murier/murier_presentation.htm
14 Plan et matrice cadastraux anciens, Archives municipales de Barjac.
15 Récapitulation des communes 1840, états communaux de statistique agricole 1910, 1946, 1952, récapitulatif des propriétés non bâties 2010, Archives municipales de Barjac. Documents où sont inscrits, par catégories (les mêmes !), le nombre d'hectares occupés par telle ou telle utilisation du sol.
16 Recensement agricole 2000 - Fiche comparative 1979-1988-2000, AGRESTE, Archives municipales de Barjac. Urbanisme, politiques publiques, alternatives...
17 PLU et PADD de Barjac, 2005, règlement et plans disponibles sur <http://www.barjac.fr/>
18 Rapport de présentation du PLU établi lors de la révision du POS, archives municipales de Barjac, 2005, 61 p.
19 Cartes et analyses sur le site de la DREAL Languedoc-Roussillon
20 CAUE du Gard, Commune de St Privat de Champclos; recommandations architecturales et paysagères, 2001, 56p.
21 Syndicat du Picodon AOC, Cahier des charges, 2000, 2p. <http://www.picodon-aoc.fr/>
22 FABRIQUES Architectures Paysages, Dossier d'analyse paysagère de l'exploitation de la Grange des Prés et pistes de projet de paysage, janvier 2011, 58 p. Fourni par Séverine Pellerin, chef de projet à Barjac pour Terre de Liens. Thématiques plus générales
23 URBAIN Jean-Didier, Paradis Verts. Desirs de campagne et passions résidentielles, Paris: Payot, 2002, 392 p.
J-D Urbain, anthropologue, s'y intéresse à la « 3e campagne » : la campagne résidentielle (ni agricole, ni touristique). Il étudie les mécanismes sociaux et les sentiments liés à ce phénomène, par ailleurs très présent sur le territoire de Barjac.
24 TROTIGNON Elisabeth, Campagnes anciennes, nouvelles campagnes, Paris: Delachaux et Niestlé, 2006, 290 p.

Une bonne synthèse des évolutions de la campagne depuis l'arrivée de l'Homme jusqu'à nos jours, et des problématiques actuelles.
25 MER Rémi, Agriculteurs, paysans & co : crises d'identité et identité de crises, in Quaderni, n°56, 2004, pp 101-113.
Une analyse psycho/sociologique sur la représentation que se font les agriculteurs actuels de leur métier.
Méthodologie
26 LIZET Bernadette, RAVIGNAN François de, Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche, Paris: INRA, 1987, 147 p. Méthodologie de la lecture de paysage, contient des informations très utiles pour le « terrain » (par ex. identification de l'âge d'une friche en fonction de son aspect). Entretien :
27 Senta Liska, artiste à Barjac
28 Pierre Clément, ancien agriculteur à Barjac (consultable en annexe 3)
29 Bernard Raoux, maire de St-Privat de Champclos et maçon, et Jean-Pierre Flandin, 1^{er} adjoint et agriculteur à St Privat et Barjac (consultable en annexe 3)
30 Laurent Delauzun, archiviste de Barjac
31 Alain Bénévent, chargé d'urbanisme à Barjac
Documents vidéo:
32 JAUD Jean-Paul, Nos enfants nous accusent, film documentaire, 2008, 1h47min.
Film décrivant entre autres les positions actuelles de la municipalité de Barjac en faveur de l'agriculture biologique, et les évolutions sensées être en cours sur la commune.
33 ROY Jean Noël, En direct d'une mine d'asphalte, documentaire, 1961, 36min.
Description de la vie des mineurs dans les mines d'asphalte de Saint-Jean de Manajols-et-Avéjan (commune limitrophe à Barjac).
34 Global mag : Focus - Barjac, de très bons reportages, reportage, 2010, 11min.
Reportage sur l'installation de jeunes agriculteurs dans la Grange des Prés, aidés par Terre de Liens. Le reportage donne aussi la parole à des opposants au projet. Visible sur <http://terredeliens.org/spip.php?article479>
35 FOX Josh, Gasland, film documentaire, 2010, 1h42min.
Un documentaire effrayant sur les conséquences de l'exploitation de gaz de schiste par fracturation hydraulique aux Etats-Unis.
Documents iconographiques :
36 Carte actuelle de Barjac et ses alentours, 1:25000, I.G.N.
37 Photographies aériennes de Barjac en 1961 et 1947, 1:25000, I.G.N. (<http://loisirs.ign.fr/>)
38 Photographie aérienne actuelle de Barjac, 1:25000, I.G.N. (<http://www.geoportail.fr/>)
39 Carte géologique du Gard, 1:50000, B.R.G.M. (<http://www.geoportail.fr/>)
40 Carte des types forestiers départementaux du Gard et de l'Ardèche, 1:25000, I.F.N. (<http://www.ifn.fr/>)
41 Registre Parcellaire Graphique (RPG)2009 - lots de culture (<http://www.geoportail.fr/>)
42 Cartes postales du début du XX^e siècle : <http://museedesvalleescévenoles.pagesperso-orange.fr/>
<http://www.histoire-image.org/>
<http://www.barjac.fr/>

LES AIDES COMMUNALES

AIDE COMMUNALE ASSOCIATIVE :

Prise en charge de 30 % de la cotisation auprès d'une association barjacoise (plafonnée à 10 € minimum et 100 € maximum).

Conditions d'obtention : être domicilié à BARJAC et âgé de -17 ans, disposer de ressources ne dépassant pas les plafonds ci-dessous, retirer l'imprimé en Mairie ou le télécharger sur le site « barjac.fr », le faire compléter par l'association et le retourner en Mairie accompagné de l'avis d'imposition sur les revenus 2010.

Plafonds de ressources :	Le « Revenu Fiscal de Référence » qui figure sur l'avis d'impôts sur les revenus de 2010 ne doit pas être supérieur à :
Si le Nombre de parts pour le calcul de l'impôt sur les revenus est :	
1 part	10 024 € + 1500 € soit 11 524 €
1,5 part	12 700 € + 1500 € soit 14 200 €
2 parts	15 376 € + 1500 € soit 16 876 €
2,5 parts	18 052 € + 1500 € soit 19 552 €
3 parts	20 728 € + 1500 € soit 22 228 €
Supérieur à 3 parts	(20 728 € + 1500 €) + 2 676 € par demi-part s'ajoutant à 3 parts

AIDE COMMUNALE POUR UN VOYAGE SCOLAIRE ORGANISE PAR LE COLLEGE :

Montant de l'aide : 45 €uros (à raison d'un voyage scolaire par collégien, par année scolaire).

Conditions d'obtention : être domicilié à Barjac, être non imposable sur les revenus, faire la demande par écrit en joignant le dernier avis d'imposition sur les revenus, l'attestation de présence de l'enfant au séjour délivrée par le Collège et un R.I.B.

AIDE EXCEPTIONNELLE POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES :

Cette aide est servie aux assistantes maternelles de la commune, en fin d'année, sur la base de 500 € pour 1 enfant barjacois gardé, 600 € pour 2 et 700 € pour 3. Elle vise à encourager ce service de « nourrices agréées » afin de répondre aux besoins des familles.

ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE

BELIN Corinne Chemin du Mas de la Croix (04.66.60.16.22)

Relais Assistantes Maternelles « Vivre en Cévennes » : Ces temps de rencontre à l'intention des Assistantes Maternelles agréées accompagnées des enfants qu'elles accueillent sont également ouverts (en fonction des places disponibles) aux parents et leurs enfants âgés de moins de 3 ans.

Prochains rendez-vous :

2 AVRIL – 10 MAI – 4 JUIN

De 10 h 00 à 11 h 30

A la Salle de Sports (Ancienne gendarmerie)

LA TELEALARME :

9 appareils ont été installés sur Barjac en 2011.

Ils permettent de donner l'alerte en cas de problème ou de chute par une simple pression sur un petit boîtier porté par la personne âgée. La Mairie de BARJAC met l'appareil gratuitement à la disposition des personnes âgées qui en font la demande. Un abonnement mensuel de 17,50 €/mois est à acquitter directement auprès de l'AMPAF. Les appareils sont achetés par la Mairie au prix de 214,49 €uros, subventionné à près de 35 % par le Conseil Général du GARD. La demande doit être effectuée par écrit en Mairie. Pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la téléalarme peut être intégrée dans le plan d'aide élaborée pour la personne dépendante.

LES AIDES AU REGIME SEC POUR 2012 !

De nouvelles mesures ont été annoncées par le Gouvernement mettant un coup de frein aux prestations sociales. En 2012, leur augmentation sera limitée à 1 %. C'est moins que la hausse des prix, ce qui conduit inévitablement à une perte du pouvoir d'achat qui va affecter plus particulièrement les foyers aux revenus les plus modestes. Sont concernées les aides au logement et les prestations familiales. La TVA, l'impôt le plus injuste puisque sans distinction de niveaux de ressources, est passé de 5,5 % à 7 % et celui de 19,6 % passera à 21,2 % à l'automne prochain. De nombreux produits et services devraient coûter plus cher... Ce n'est pas tout, dès 2012, il faudra travailler encore plus longtemps pour percevoir sa retraite. La réforme est accélérée : l'âge légal de départ sera fixé à 62 ans dès 2017, au lieu de 2018. Ainsi, les personnes nées en 1952 devront attendre 60 ans et 9 mois pour partir à la retraite, soit un mois de plus que prévu. L'âge sera de 62 ans pour les personnes nées en 1955.

LES RESTOS DU COEUR :

Le CCAS de la mairie de BARJAC n'ayant pas de structure d'accueil, un rapprochement avec les restos du cœur centre de ST AMBROIX a eu lieu afin d'apporter une aide alimentaire aux plus démunis. Jacques ALLIO emmène tous les mardis après-midi les bénéficiaires pour récupérer leur colis. Malheureusement, le nombre de bénéficiaires augmente chaque année et la précarité s'installe de plus en plus dans les foyers. Une collecte alimentaire a eu lieu en février 2011 devant le magasin SHOPPI remportant un grand succès. Nous avons pu percevoir la générosité des Barjacois tout au long de ce week-end de collecte de denrées alimentaires. En plus d'aider les gens dans leur transport, le CCAS et la Municipalité mettent à disposition un camion et un employé municipal pour emmener les marchandises du centre de NIMES à celui de ST AMBROIX.

C.C.A.S de BARJAC :

Edouard CHAULET, Président,
Cyril GILLES, Vice-Président, Adjoint délégué à l'aide sociale,
Jacques ALLIO, Nadège ALLOSIO, Sylvian BELIN, Christian DIVOL, Laure ESNEE, Monique FERRAT, Françoise-Marie NONNENMACHER, Conseillers Municipaux,
Céline BERNABE-AGUADO, Guy BORIE, Odette CAPEAU, Annette DUMAS, Edith EUZENNE, , Micheline GILLES, Muriel GUELIN, Josette MARTIN, Membres nommés.

SEMAINE BLEUE :

La Semaine Nationale des Personnes Agées s'est déroulée du 17 au 23 octobre 2011. Son thème était : A TOUT AGE : ACTEURS, PROCHES ET SOLIDAIRES. La Municipalité et le CCAS se sont engagés pour fêter les retraités en cette semaine nationale d'animations organisées en leur faveur. Le programme a été élaboré au niveau cantonal, chaque commune assurant l'animation un jour de la semaine :

LUNDI : un spectacle de magie « SOKE » à MEJANNES LE CLAP et un goûter ;

MARDI : un tour de chant et une animation musicale avec Isabelle PIERRE suivi d'un goûter à ST PRIVAT DE CHAMPCLOS ;

MERCREDI : A la maison de retraite ST LAURENT, un spectacle de magie burlesque et un goûter ;

JEUDI : une animation musicale musette avec Christel REDARES à ST JEAN DE MARLIEJOLS, suivie d'un goûter offert par le club du 3ème âge ;

VENDREDI : le loto à RIVIERES suivi du goûter ;

SAMEDI journée de la municipalité avec le tour de chant de « GIPSY MEUNIER » et le goûter offert par le club de la Belle Epoque.

Cette semaine a connu un succès populaire important qui a ravi tous les participants et les organisateurs. Afin de ne pas oublier les personnes qui ne peuvent se déplacer aux animations, les membres du CCAS ont confectionné des oreillettes à leur intention et leur ont rendu une visite.

REPAS DES AINES :

Tout était prêt pour recevoir et honorer les aînés en cette fin



d'année 2011. Une rencontre que ne manquent pas les inconditionnels danseurs de paso doble, valse et tango, mais aussi tout ceux désireux de passer d'agréables moments festifs dans une convivialité partagée. Cette belle journée a ravi les pupilles des 180 convives avec une salle admirablement décorée, des tables dressées avec nappes, serviettes et menus dans la même tonalité rouge et argent par les talentueuses dames du CCAS, avec des décorations de leur création, et a régalé les papilles, car des mets succulents de l'entrée au dessert, aux saveurs traditionnelles de Noël, ont été préparés par le personnel de la cuisine centrale. Au cours de leur allocution de bienvenue, le Maire Edouard CHAULET et Cyril GILLES ont dit l'importance qu'ils attachent à cette manifestation. Cette journée se veut un moment d'échange, d'écoute, un moment de fraternité et d'humanisme. L'animation de « RENE CAMPUS » a été très appréciée. Chacun et chacune a dansé toute l'après-midi dans une ambiance chaleureuse et festive. Comme les années précédentes, le doyen et la doyenne ont été honorés : Mme RIGAL et M. FRANCOIS ont reçu respectivement un bouquet de fleurs et un cadeau de Noël de la part de Cyril GILLES et Monique FERRAT. Tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine en forme et plein de dynamisme.

COLIS DE NOËL :

L'équipe du CCAS et ses bénévoles ont préparé 90 colis de Noël destinés aux personnes de plus de 80 ans ou malades qui ne peuvent pas venir au repas de fin d'année. Tous les achats se font chez les commerçants du village. Les membres du CCAS ont distribué ces colis aux 4 coins du village en rendant une visite de courtoisie qui faisait plaisir à chaque bénéficiaire.

BONS D'ACHATS :

Ce sont des bons d'achat de 30 € respectifs, des places de cinéma, de centre aéré et des repas de cantine qui ont été offerts à nos concitoyens en situation de précarité et ne bénéficiant pas d'aide. La Municipalité de BARJAC vient en aide aux plus défavorisés, cela démontre l'esprit solidaire et social que nos élus ont envers leurs concitoyens.

JOYEUSES FÊTES



Cyril GILLES, Adjoint

La Culture, c'est toute l'année qu'elle est honorée à BARJAC.

Fidèle à ses choix et ses engagements, la Municipalité de Barjac a poursuivi cette année son chemin culturel. Il ne s'agit pas de promouvoir une « culture officielle ». Nous pensons simplement que donner à voir, à entendre le mieux, le beau, l'intéressant, le sérieux au plus grand nombre reste un enjeu incontournable. Ce n'est pas facile. L'engouement du public est imprévisible, mais l'équipe municipale poursuit son travail inlassablement.

Parmi les manifestations de 2011, nous choisissons d'en distinguer quelques unes. Nos partenariats avec le Cratère, Scène Nationale et la DLL, Direction du Livre et de la Lecture du Conseil général ont été évidemment des moments phares. Pour le Cratère, c'est la pièce « Débrayage » de Rémi De Vos, mise en scène par Anne-Laure Liégeois qui fût présentée en avril et une « Lecture ambulante » en novembre. Cette dernière représentation a fait voyager le public entre mairie et église, expérience tout à fait insolite.

Pour la DLL, une expérience unique fût proposée : « Frissons de mots », un cabaret poétique dans les salles du château. Plus de soixante personnes ont répondu à l'appel ! (Photo). Les cabarets littéraires sont des spectacles où les comédiens-lecteurs sont accompagnés par d'autres artistes, musiciens en l'occurrence. La lecture est alors mise en scène autour des textes, la représentation est divisée en plusieurs temps comme les actes d'une pièce. Le public est, comme pour les apéritifs littéraires, installé autour de petites tables et un rafraîchissement lui est offert.

Ensuite, il y eu les expositions, d'abord celle de la bibliothèque, car celle-ci permet, vu son exceptionnel gabarit, l'accrochage de tableaux et de photos à ses cimaises.

Nous avons reçu le jeune Belge Pierre Craenhals, fils de François Craenhals. Depuis de nombreuses années, Pierre Craenhals explore les sentiers de la peinture. Atteint d'un handicap qui ne lui permet pas de communiquer très facilement, il a trouvé sa voie à « La Maisonnée », une institution belge qui lui offre un environnement propice à l'exploitation du monde de l'art et à l'expression de son talent. Au commencement, il dessinait des œuvres abstraites, au pastel. Après s'être inspiré de Modigliani, il réalise aujourd'hui des œuvres originales, à la peinture à l'huile.

Nous avons aussi accueilli l'exposition des œuvres de Claudine Rabaud « Les Fruits oubliés ». Ses peintures de fruits sont d'une grande qualité. La représentation d'un fruit par Claudine révèle une finesse de trait exceptionnelle, un choix de couleurs approprié. Et si chacun peut avec une de ses aquarelles reconnaître d'un seul coup d'œil la variété présentée, c'est que son travail révèle les traits et les couleurs spécifiques. La réalisation du détail est si poussée que son travail rend plus facile la détermination, mieux qu'avec une photo !

Fait nouveau, les salles des Tentures ont accueilli en 2011 trois expositions : l'exposition officielle de juillet et deux expositions proposées pendant les deux brocantes. Il est vrai que ces deux moments forts de la vie barjacoise attirent beaucoup de monde et qu'il est légitime d'accueillir des artistes pendant ces périodes. A Pâques c'est Antoine Bonu qui a présenté ses œuvres et en Août, c'est Odile de Freyssinet qui a exposé ses structures, exposition appelée « Traversées ». (Photos)

En juillet, quatre artistes étaient au rendez-vous : Chantal Charton, Jean-Noël Bouet, Dominique Godmet peintres tous les trois et Marcel Robelin, sculpteur. Nous avons aussi accueilli les peintures de Chouby, « Etats d'âme entre ombre et lumière » ; « Trait selon trait » de Laure Grimal ; les peintures de Valérie Prats ; « Carnets de voyages de Jane Caro » ; « Danse avec la rose verte » de Bastien Desèves, dans le cadre des projets « Art à l'hôpital ».

Jean-Michel BOVY, Délégué à la culture



Cabarets littéraires



Claudine Rabaud



Art contemporain



Odile de Freyssinet

La Bibliothèque Municipale

Jean-Pierre CHABROL

Le nombre de prêts augmente ainsi que le nombre d'adhérents ainsi depuis 11 ans que la bibliothèque est dans ses nouveaux murs, l'évolution est très significative.

En 2011, le nombre d'adhérent reste constant (278) le nombre de prêts dépasse pour la première fois les 8000 avec une forte poussée liée à la mise à disposition du public de nouveaux CD's et de DVD (documentaires)

	2001	2011
Adhérents	202	278
Prêts adultes	2280	2926
Prêts enfants	1246	4337
Prêt audio-DVD	0	394

Le Conseil Général du Gard (Direction du Livre et de la Lecture (DLL) après nous avoir prêté depuis quelques étés un fonds important de CD audio d'auteurs de chansons françaises a fait don (prêt permanent) de 120 CD's neufs en 2010. Depuis quelques mois ce sont, en plus, près de 200 autres CD's de chansons françaises qui sont venus compléter cette nouvelle collection.

Nous possédons aussi depuis l'été près de 200 DVD (documentaires adultes et enfants) qui, comme les livres prêtés par la BDP, sont renouvelés tous les 4 mois.

Le montant des dépenses d'acquisition s'élève cette année à 5453 €, qui ont permis entre autres, l'achat de 557 livres, auxquels il faut ajouter près de 200 livres fournis par de généreux donateurs. Ce sont maintenant plus de 10000 ouvrages, Cd's et DVD qui constituent l'ensemble des documents disponibles.

La revue est aussi l'occasion de remercier les bénévoles,

occasionnels ou « titulaires » qui par leur présence et leurs connaissances permettent à la bibliothèque de fonctionner toute l'année (Anne-Marie SIBERT, Monique FIOLE, Michel BAUDASSE, Anne SAINT ETIENNE, Claudie DIDIER, Marie Paule et Pierre ANDRE, Marthe CAPEAU, Michèle PELATAN, Luce DONDARINI et Nadine CHAMBON-BERBIGUIER).

Horaires d'ouverture : Mardi de 16 à 18 h, mercredi de 9 à 12 et de 14 à 18, vendredi de 9 à 12 et samedi de 10 à 12 h.

Hommage

NADINE CHAMBON-BERBIGUIER est venue habiter Barjac en 2010, après être venue comme exposant au salon « Ethic et nature ». Elle était décoratrice d'intérieur et s'était de suite intégrée à l'équipe de bénévoles. Outre les permanences du samedi matin, elle s'occupait à donner des cours d'initiation à la Cyber-base.

Elle est partie le 11 novembre ...

ECOLE et CINEMA

Une fois par trimestre, les enfants de l'école publique et privée de Barjac et des communes environnantes de Saint Jean de Maruéjols, Saint Sauveur et Saint André de Cruzières viennent assister à une séance de cinéma. Cette séance est accompagnée par une documentation pédagogique distribuée à l'enseignant et aux élèves permettant un étude complète autour de la projection du film. Ce sont en tout chaque année entre 800 et 1000 élèves qui fréquentent la salle.

Programme du cinéma au 04 66 24 55 03, sur le site www.barjac.fr ou bien en laissant un message à : bibliotheque-barjac@orange.fr

Par Jean-Michel BOVY, Délégué à la culture

Des conférences sont programmées : de l'éducation populaire tout au long de l'année

Gratuites et ouvertes à tous, elles participent tant au débat démocratique, qu'à l'étude du monde ancien et actuel

« *JAURES, la passion du journalisme* » par Charles SYLVESTRE, journaliste.

« *Cet insecte utile, l'abeille* » par Maurice ROUVIERE.

« *Art et Handicap* » par Jean-Luc WASMES ».

« *L'Aven de l'Arquet - Etude d'un aven piège* » par Lydia GAMBERI et Nicolas LATEUR.

« *L'Autisme* » par le Docteur ALLIONE, Pédo-psychiatre dans le service de l'Hôpital de jour d'Alès La rose verte.

« *Crise Agricole, crise alimentaire : quelles alternatives ?* » par Gérard LE PUIILL, journaliste spécialiste du monde rural.

Réception des CD's 4 février 2011



« Cinéma Regain »

Depuis cette année, nous proposons des films à la fois le vendredi et le dimanche (les jeudis et lundi en été). Le nombre de spectateurs est en augmentation avec plus de 7000.

En juin 2011, nous avons eu la joie de recevoir le classement de notre salle en Art et Essai, signe que la programmation privilégie

les films d'auteurs, en version originale, des documentaires.

Nous avons organisé 185 séances dont 14 dans le cadre de « Ecole et Cinéma », 27 séances « Jeunesse », 26 documentaires, 92 séances Art et Essai et 51 en Version Originale.

Une subvention du CNC (Centre National de la Cinématographie) de 1000 € a d'ailleurs été attribuée lors de notre classement.



FESTIVAL DU FILM CUBAIN - à droite Ana Maria REYES SANCHEZ, Directrice de la Maison Victor Hugo à la HAVANE

9^{ème} Rencontres hivernales les 28, 29 et 30 janvier 2011

« Le cinéma Cubain » en était le thème, une façon d'aller explorer ce cinéma cubain du grand public.

Chaque film était précédé d'une présentation faite par Tiyan Wong, animateur des rencontres, et suivi d'un échange avec Ana Maria REYES, directrice du centre culturel Victor Hugo de la Havane.

« Longtemps colonie espagnole, le Cuba accède à l'indépendance en 1902. Le rejet de l'influence hispanique favorise alors une économie tournée vers les Etats-Unis.

A l'ère naissante du parlant, le pays accuse déjà un retard considérable à l'aulne de son voisin américain ; la Havane était alors sous contrôle des filiales de distribution et d'exploitation hollywoodiennes. Les rares films nationaux se cantonnent aux drames ruraux emprunts de religiosité.

Tandis que Hollywood voit épancher son âge d'or, l'industrie cinématographique cubaine demeure faible (l'instabilité du pouvoir politique va de pair avec un développement économique en crise).

Le 7^{ème} art se trouvait dans une désolation extrême lors de la victoire de l'armée rebelle de Fidel Castro en 1959. La volonté de créer un cinéma révolutionnaire sera confiée à l'Institut Cubain de l'Art et de l'Industrie Cinématographique. Dans l'enthousiasme général, des cinéastes comme Joris Ivens, Chr. Marker, Zavattini, Wajda mais aussi Glauber Rocha (chef de file d'un cinéma tiers-mondiste) viennent former des futurs réalisateurs et techniciens.

Cette décennie prodigieuse donnera Lucía, les Mémoires du Sous-développement..., fleurons du cinéma cubain enfin reconnu par les festivals de la planète. Succès aidant, Cuba impulse même, par des co-productions, le cinéma latino-américain. En 1979 est

créé le Festival de la Havane, rendez-vous incontournable dudit cinéma dont le président n'est autre que le grand Gabriel García Marquez.

Mais le cinéma cubain se heurte aux problèmes de production du tiers-monde et à l'esthétique « réaliste socialiste » propre aux pays soviétiques, sans oublier l'isolement de Cuba imposé par le

blocus yankee. Bon an mal an, les réalisations cubaines continuent à nous étonner, grâce aux personnalités d'un Juan Padrón avec ses dessins animés jubilatoires, d'un Solás (Barrio Cuba, son œuvre ultime) ou d'un Gutiérrez (Fraise et Chocolat, Guantanamo) ; et un documentaire hors norme tel que Suite Havana prouve, si besoin est, la vitalité de

cette île qui continue de résister. » (Tiyan Wong)

Pendant ce week-end, 7 films ont été projetés et 352 personnes ont assisté aux différentes séances (à 3€). Près de 140 convives ont partagé les deux repas proposés les vendredi et samedi soir.

Soirées à thème : c'est important à partir d'un thème d'ouvrir le débat, de donner à voir pour ensuite donner la parole.

Ainsi de nombreuses projections ont permis ces échanges :

- « Severn, la Voix de nos enfants » prolongement de « Nos enfants nous accuseront » présenté 8 fois en 2011 avec un débat à l'issue de chaque projection.
- Projection de « Gasland » avec débat sur les Gaz de Schiste.
- « Déchets à ménager » suivi d'un débat avec la réalisatrice Cécile Couraud.
- « Pollen » de Louise Schwartzberg (USA), « Severn, La Voix de nos enfants » de Jean-Paul Jaud, « Moi, la Finance » et « Le Développement durable » au cours du Salon Ethic et Nature organisé par l'Office de Tourisme.
- « La Grotte des rêves perdus (Chauvet) de Werner Herzog (Fr) animé par un membre de l'équipe de conservation de la grotte.
- « Laïcité, Inch'allah » dans le cadre de la 4^{ème} édition du Maghreb des Films,
- « Sur les traces de l'Histoire », « L'Empire du Milieu du Sud » puis « Nostalgie de la Lumière » de Patricio Guzmán (Esp, Chili), soirée présentée par Richard Augras, dans le cadre de la 12^{ème} édition du mois du film documentaire,
- « Tous au Larzac » de Christian Rouaud, documentaire Art et Essai en sortie nationale.

Festival chansons de parole

Tout ce qui n'est pas donné est perdu...

Ce proverbe indien, extrait d'une chanson de Richard Desjardins, était la phrase phare de « Chansons de Parole 2011 ». Notre manière à nous de manifester, humains, humaines, dans ce monde tant bouleversé et chaotique. Notre manière de dire que tout ce qu'on a à donner, à partager, à transmettre... s'il n'est pas donné, partagé, transmis... est perdu. Et tout ce qui n'est pas reçu est perdu aussi...

Voilà pourquoi cette dernière édition de « Chansons de Parole » a été à nouveau le carrefour des passeurs, porte-paroles, transmetteurs, et autres témoins de l'humanité, indignés par sa noirceur et/ou illuminés par sa beauté. Un rendez-vous où tous les acteurs deviennent poètes et musiciens, où les bouches se délient, où les oreilles s'ouvrent toutes grandes.

Il n'y a pas d'âge pour cela et si c'est bien l'endroit pour les aînés de transmettre encore leur maturité et leur sagesse, la part fut faite belle à nouveau aux plus jeunes, à leur spontanéité et leur invention.

Ce fut donc un festival de grands moments, sans une fausse note, au dire de tous, un des plus beaux. Harmonieux, équilibré, riche et nourri et toujours aussi convivial.

Grandes émotions dans l'invitation faite à Anne Sylvestre de devenir la nouvelle marraine du Festival, la présence de Paco Ibañez au mieux de sa forme, la générosité permanente de Richard Desjardins, les créations formidables et unanimement saluées des nouveaux récitals de Joïroi et Jean-Michel Piton, les pétillances de Gérard Morel et d'Agnès Bihl, la folie de Manu Galure, le voyage poétique de Gérard Pitiot, les découvertes étonnantes de Marianne Aya Omac et Evelyne Gallet, l'engagement de Frasiak, la fougue de Flow... toutes les soirées dans la cour du château ont comblé le public.

Et les après-midi sous le chapiteau ont rempli de joie les découvreurs et passionnés. De Jean Duino à Céline Caussimon, Christiane Courvoisier ou Guilam, de Cédric Laronche, à Juja Lula, Philippe Thomas, Valérie Barrier, Dominique Ottavi ou Claude Comier, ce furent chaque jour des rendez-vous riches et divers. Rendez-vous qui ne demandaient qu'à se prolonger autour des rencontres, films, sorties de disques des fins de matinées. Ou bien plus tard, dans les après-soirées, où un public conquis et fidèle persévérait jusqu'à nulle heure à l'écoute des scènes ouvertes...

La chanson est généreuse et passionnée, elle se donne, elle s'envole, on l'attrape au vol, on l'emporte, on la fait sienne. Elle est de bonne compagnie. Elle rend joyeux ou nostalgique, elle rappelle des souvenirs, nous renvoie au futur, elle interroge, elle répond et questionne à nouveau, elle fait la fête ou la révolte, elle berce et réveille et dans ce lieu emblématique de Barjac, elle est magique et partageuse.

Nous œuvrons, passionnés, volontaires, pour tenir haut le flambeau de cette chanson humaine et poétique, que nous avons baptisée « Chansons de Parole ». Et on a réussi quelque chose de rare et de merveilleux.

Et c'est depuis ce festival 2011 que notre nouvelle Marraine est Anne Sylvestre.

L'équipe du festival.



Gérard Morel et Anne Sylvestre

Festival Chansons de Parole accueil de Michel ROBITAILLE ambassadeur du Québec



ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

PLANNING D'UTILISATION DES SALLES

JOUR/SALLE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
SALLE DE MUSIQUE		Harmonie «les enfants de Barjac» 20h, 1 semaine sur 2 Flûte traversière Saxophone 16h45 - 18h30	solfège et violon : 13h15 à 18h30	piano : 15h30 - 19h00 — Harmonie «les enfants de Barjac» 20h, 1 semaine sur 2	piano : 16h00 - 19h30
SALLE DE DESSIN	Art Plaisir (Dessin, peinture) : 13h30 - 19h30	Art Plaisir (Dessin, peinture) : 9h-12h	Art Plaisir (Aquarelle) 16h - 20h 	Art Plaisir (Dessin, peinture) : 14h30-18h30 Artémuz (cours de nu) 19h15 - 21h15	Fêt'ART (Dessin, peinture)
SALLE DE DANSE	D'Etre à Corps : 17h-18h (libération des cuirasses – gym douce) Cercle de l'Olivier (Yoga) 18h30 - 19h45	D'Etre à Corps 10h-11h30 (Méthode de Libération des Cuirasses gym douce) Sport Plaisir (gym pour adultes) : 13h45-15h15 Mayeko (danse) : 16h30-21h30	Mayeko : 9h00 - 21h30	Sport Plaisir (Gym pour adultes) : 19h00- 20h30 	
SALLE DES FETES	Danse country 18h - 20h00	Cours de djembé et danse africaine 17h-20h	BACN (gym pour les petits) : 9h-12h		
SALLE D'EXPOS (salle des Tentures)	Chorale : le Chœur de Barjac : 20 h15			Chorale Col Canto : 20h15	
FOYER la Belle Epoque	Les doigts de fée (peinture sur soie) : 14h - 17h30 Club de Bridge : 20h	Unicef : 14h — Cours d'Occitan (1er et 3ème mardi du mois)	Club la Belle Epoque (club du 3 ^{ème} âge) / amis sans frontières (tricot) : 14h Club de Bridge : 20H	Club la Belle Epoque (club du 3 ^{ème} âge) : 14h	Club la Belle Epoque (Belote : 14h 18h) Permanence FNATH 2ème vendredi
BIBLIOTHEQUE			Barjac Histoire Locale (paléographie) : 17h30 à 19h30		

**UN CHATEAU QUI BOUILLONNE,
TOUJOURS PLUS...**

Et lorsque le planning se marie (c'est fort rare) avec le raffinement et l'élégance, voilà le résultat...

COMITÉ DES FETES



Le Comité des Fêtes de Barjac et tous ses membres bénévoles ont proposé aux barjacois de nombreuses manifestations tout au long de la saison 2011. L'année 2011 a commencé sur les chapeaux de roue par son traditionnel Carnaval sur le thème du « FAR WEST » suivi des deux Brocantes de Pâques et d'Août, la Fête de la Musique animée par « BLUES, BAND » (Xavier) ainsi que la Foire de la Lavande et de l'Olivier, sans oublier la Fête Votive qui a remporté un franc succès avec le groupe « HISTORY MICKAEL JACKSON », l'orchestre KONTRAST et pour finir une superbe Soirée « Mousse ».

L'équipe du Comité des Fêtes de Barjac a aussi organisé diverses festivités comme les vide-greniers, un repas dansant pour le 14 juillet avec la retraite aux flambeaux, un loto d'été en plein air, un loto d'hiver, le Téléthon...

Le Président et toute son équipe tiennent tout particulièrement à remercier tous les membres bénévoles, dévoués de l'association qui ont répondu présents tout au long des manifestations.

Avec tous nos remerciements à la Municipalité de Barjac pour les subventions et le matériel mis à notre disposition, à tout le personnel municipal et à tous les habitants de Barjac.

C'est avec plaisir que nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles aventures en 2012.

Le Président, Didier Bourthoumieux

Art Plaisir

Notre groupe est toujours aussi dynamique avec de nouvelles recrues dans ses différentes activités : huile et aquarelle. Chacun évolue librement dans sa propre personnalité, la variété des productions stimulant cette évolution. L'art, sous toutes ses formes, est un moment de totale liberté d'expression nécessaire à l'équilibre et à la santé de l'être humain.

Anne Flandin, Présidente



HARMONIE « LES ENFANTS DE BARJAC »



En 2011, nous avons eu l'honneur et le privilège de fêter dignement les 80 ans du « Chef » Michel DUBEY. Entré à l'Harmonie en 1959, il est Chef de musique depuis avril 1985... c'est un exemple pour tous.

Nous répétons toutes les semaines, rendez-vous le soir les mardis ou jeudis à la salle de musique au 3ème étage du château puis 1 vendredi par mois pour les collégiens (plus facile de répéter lorsqu'il n'y a pas cours le lendemain).

Une année musicale réussie avec de nombreuses animations sur Barjac et aux alentours comme aux Vans lors de l'intronisation des Chevaliers de l'Olivier.

2012, une année pleine de surprises pour nos musiciens ???

Musicalement,

La Présidente, Marie-France SARRAZIN

SPORT PLAISIR

La section sévillane de l'Association, animée par Carmen Gorriz, a été sollicitée pour faire une démonstration lors des 10èmes Rencontres Hivernales dédiées cette année au Cinéma espagnol. Le public a vraiment apprécié ce bel intermède qui ponctuait deux ans d'apprentissage à cette danse dont les cours ont lieu tous les mercredis soirs de 18h à 19h pour les débutantes et 19h à 20h pour les autres dans les locaux de l'ancienne mairie.

La section mise en forme accueille les participantes le mardi de 13h45 à 15h15 et le jeudi de 19h à 20h30 dans la salle de danse du Château.

Simone MATHIS, Présidente



CLUB DE BRIDGE DE BARJAC.



Depuis déjà deux ans le club de bridge se réunit régulièrement deux fois par semaine dans la très agréable salle Belle Époque du château (équipée depuis cette année de sièges neufs qui ne grincent plus ! ... merci à la municipalité) : le lundi pour des tournois amicaux et le mercredi pour des séances d'initiation au jeu et de perfectionnement. Cette année, les débutants de la première heure ont continué à progresser et atteignent maintenant un niveau suffisant pour participer sans problème aux tournois avec les joueurs plus chevronnés. Comme il est toujours possible de s'améliorer, les cours – qui accueillent évidemment toujours les débutants – se sont déroulés toute l'année, animés principalement par Marc Richier. Au delà du jeu, un petit groupe d'amis est maintenant constitué, les joueurs ravis de se retrouver pour des moments de détente dans une ambiance sympathique et la bonne humeur.

Nous aimerions évidemment convaincre d'autres joueurs de venir nous retrouver. Sachez qu'il ne faut pas craindre de se lancer, tout le monde peut "s'y mettre" - surtout si l'on a déjà un peu joué aux cartes - et à tout âge : les plus jeunes découvrent un jeu très vite passionnant et pratiquement sans limite, il y a toujours quelque chose à apprendre (savez-vous que le bridge est enseigné dans certains collèges et lycées) et les moins jeunes, tout en se distrayant ... entretiennent en plus leurs neurones (nous en avons tous besoin !). Contactez certains joueurs du club pour être convaincus ! Venez nous rejoindre ... le bridge "ça cartonne" !

Contacts : pierre.lemer@orange.fr ; Maude Lemaître 0466240703

LE CHŒUR DE BARJAC

Quelle aventure !

Commencée il y a 10 ans, cette aventure a mené tous nos choristes de compositeur en compositeur, d'époque en époque, du profane au sacré, avec toujours l'envie de procurer aux auditeurs de l'émotion et du plaisir. Il nous en a fallu de la curiosité pour se colleter avec des œuvres peu connues du grand public parfois, il nous en a fallu du travail pour apprendre chaque année ou presque un nouveau répertoire d'un tout autre genre que le précédent, il nous en a fallu de l'écoute pour accorder toutes les voix avec jusqu'à 16 parties différentes. Il y a eu des moments difficiles, des rythmes qui ne s'accordaient pas, des harmonies qui mettaient nos oreilles au supplice, et il y a eu des moments magiques, quand dans la salle de spectacle, tous les souffles sont suspendus donnant au silence et au chant le meilleur d'eux-mêmes. Il y a de toute façon énormément de bonheur à chanter ensemble. C'est ainsi qu'en 2011, le Chœur de Barjac a donné 4 concerts sur Barjac, Montpellier, Privas et La Grand Combe pour l'année du bicentenaire de la naissance de Liszt : La Missa Choralis, les Béatitudes de Liszt et l'Agnus Dei de Barber. Avec un autre programme (chansons populaires de la Renaissance), et des reprises des années précédentes, nous

avons chanté pour d'autres occasions à Barjac, Montclus, Saint Florent sur Auzonnet, La Roque sur Cèze. Cette année encore, le Chœur a participé avec une autre chorale au concert de l'école des mines d'Alès, accompagné par l'Harmonie de Salindres.

Mais cette année, nous voulons nous rappeler ces 10 années communes en rechantant des airs que nous avons déjà interprétés à un moment ou à un autre. Le programme sera donc composé d'un florilège de notre répertoire et quelques œuvres nouvelles. Nous vous convierons de même à un week-end de chant avec différents ateliers randonnées ou improvisation, scène ouverte et chants communs. Nous remercions la Municipalité de Barjac, pour son soutien logistique et financier, ainsi que le Conseil Général du Gard pour sa subvention. Pour information, et si vous voulez nous rejoindre, les répétitions ont lieu tous les lundis de 20 h 15 à 22 h 30, au Château de Barjac, salle des Tentures, et un week-end de travail tous les mois.

Contact : Dominique Ruffier. Tel: 04 66 25 72 22.

Email: domi30960@aol.com,

ou François-Xavier Nonnenmacher. Tel: 04 66 24 72 03.

Dominique Ruffier, Présidente



Les « Arbousiers Rayonnants » est une association loi 1901 qui a été créée en 2002. Composée de bénévoles, elle a pour but d'organiser les animations qui ont lieu au sein de la Résidence Saint Laurent, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes à Barjac.

Par des manifestations telles que :

Gardiennage du parking durant les brocantes de Pâques et du 15 août,

Marché artisanal en septembre,

Loto annuel en décembre,

L'association récolte les fonds nécessaires pour financer une animation par mois avec un intervenant extérieur (Chanteur, Clown, Exposition culturelle) et acheter du matériel.

En 2011, ces objectifs ont été à nouveau atteints.

L'année écoulée a vu aussi la continuité d'un partenariat avec une des écoles de Barjac autour d'un atelier jardinage. Aux beaux jours, les enfants sont conviés une fois par mois à jardiner avec les résidents pour leur plus grand bonheur.

L'école publique est venue nous présenter un spectacle de chants et de danse.

Durant le mois de mars, nous avons aussi fêté le centenaire



d'une de nos résidentes native de Barjac, Madame Comte en présence des élus municipaux. L'association a aussi participé au Téléthon en préparant avec les résidents les desserts du repas de cette manifestation. Ci dessous, un récapitulatif des animations en 2011 :

Janvier, chansons avec la chanteuse « Francine » pour les vœux du C.C.A.S.

Février, accordéon avec Monsieur Laporte.

Mars, chants et danses d'inspiration africaine avec « Togo Tempo ».

Avril, guitare et chansons avec Monsieur Magneron
Mai, danses chinoises pour le repas avec les familles et amis des résidents.

Juin, Chorales de l'école publique de Barjac, « Chor'ôle » de Brest et « En Chantant » de Milhaud

Juillet, danses irlandaises avec « sol y mar »,

Août, spectacle cabaret avec Madame Valori.

Septembre, marché artisanal avec le chanteur Jan Victor.

Octobre, pour la semaine bleue spectacle de clown et de magie avec « Smoke ».

Novembre, chants d'opérette avec Monsieur Kocher.

Décembre, Loto et cirque avec la compagnie Dumas pour les fêtes.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, les bonnes volontés seront les bienvenues.

ATELIER DE TRICOTAGE/AMIS SANS FRONTIERES



L'année 2011 a vu une fois de plus l'augmentation de la précarité et du manque parfois de l'essentiel pour vivre une vie décente. L'Atelier de Tricotage/Amis Sans Frontières s'est donc

motivé pour continuer à offrir aux plus démunis et surtout aux enfants, aux mal logés ou aux pas logés du tout, une aide sous forme de vêtements tricotés (layette - pulls - écharpes - bonnets) mais également de grandes couvertures tricotées offertes au Samu Social à destination de ceux qui sont dans la rue. Des pèlerines et des petites couvertures ont été fournies dans les

Maisons de Retraite (Barjac - Bessèges - St Ambroix - Molières sur Cèze). Cette année encore l'Atelier a confectionné plus de 300 pièces sur les 6500 ventilées dans le Département du Gard. Avec ses 15 à 18 tricoteuses durant toute l'année, les ouvrages sont collectés et amenés vers Alès où ils sont redistribués.

Le 4 Mars 2011, pour ses 100 ans, Mme COMTE ancienne tricoteuse de l'Atelier s'est vu offrir une petite couverture tricotée par ses collègues. Une journée EXPO a eu lieu le jeudi 6 Octobre dans les locaux prêtés par la Municipalité, ce qui a permis de faire connaître et admirer notre savoir-faire et nos motivations. Amis Sans Frontières a également participé au Téléthon et une somme de 350 €uros a été remise aux responsables de cet événement.

Ainsi, une année bien remplie pour toutes ces dames qui se retrouvent le JEUDI après midi pour travailler mais également pour papoter et profiter d'une très bonne ambiance. L'Association accepte volontiers les dons de laine pour confectionner les ouvrages.

Arlette Lagorsse, Présidente.

Centre socioculturel - Forum des Arts



Cette année, le Forum des Arts a rassemblé dans les salles imposantes du Château de Barjac, une quinzaine d'artistes locaux ou régionaux venus exposer leurs œuvres. Madame Nicole Maille, la dynamique présidente du Centre Socio Culturel et animatrice du Forum avait réuni peintres, sculpteurs ou encore stylistes du 24 Août au 04 Septembre 2011.



Etoile Sportive Barjacoise

Au niveau des résultats :

Pour sa 1ère année de présidence à la tête de l'Etoile Sportive Barjacoise, Laurent GILLES le nouveau président ne pouvait rêver mieux. En effet, l'Equipe Senior entraînée par Philippe Cagne a terminé 1ère de son championnat de promotion de 1ère division de District saison 2010-2011 et accède à la 1ère division de District. Un véritable exploit : 17 victoires, 2 nuls et 1 défaite. L'ESB remercie tous les joueurs, l'entraîneur, les dirigeants pour ces excellents résultats qui resteront gravés à jamais dans l'histoire du club. Pour mémoriser l'événement, le club a organisé une fête au stade le 08 mai 2011 (musique, apéritif, grillades,...) et a offert un trophée bien mérité à tous les participants. Pour la nouvelle saison 2011-2012, l'objectif de l'équipe 1ère est le maintien. Vu l'engouement des licenciés Seniors pour cette saison, l'ESB a engagé une équipe Réserve encadrée par Grégory Martin. Au total 40 licenciés Seniors soit le double que l'année passée.

Au niveau de l'école de Foot :

60 licenciés (comme l'an dernier) répartis en 5 équipes : 2 équipes de « Débutants à 5 » dirigées par Pierre Chevron, Fabrice Reboul et Jim Rippe ; 2 équipes de « Poussins à 7 » dirigées par Bruno Ferreira et Laurent Gilles et 1 équipe « Benjamin à 9 » dirigée par Thierry Gilles et Christian Divol. L'objectif du club est de créer une nouvelle catégorie « Minimes à 11 » pour l'année prochaine. Voir tous ces jeunes qui arpentent les mercredis et les samedis le stade municipal, c'est porteur d'Espoir pour pérenniser le club. Un grand merci aussi à tous les parents qui accompagnent les enfants. Merci aussi à tous les éducateurs bénévoles de « l'ombre » pour leur investissement et leur engagement au sein du club tout au long de l'année, œuvrant pour le bien et l'épanouissement de tous. A tous les joueurs il faut rajouter 10 dirigeants soit au total 110 licenciés à l'ESB.

Pour la saison 2011-2012 : elle démarre sous les meilleures intentions.

Au niveau des Travaux au stade :

A l'ESB nos 4 leitmotivs : Engagement, Convivialité, Partage et Responsabilité.

Peinture complète des 2 vestiaires, mise en place un nouveau jeu de 2 barres de foot pour les jeunes (l'ancienne devenue obsolète), tout cela financé entièrement par la Municipalité de Barjac (un grand merci) et en projet pour 2012 : la mise en place d'un arrosage intégré sur la pelouse.

Au niveau des Manifestations extra-sportives :

Loto, Buvette Brocante, Vente de Calendrier, Galette des Rois, Grillades en fin d'année et pour la 2ème année, l'organisation du Réveillon de la Saint Sylvestre au Château de Barjac avec pas moins de 150 personnes : un grand bravo à tous les organisateurs. Le Club va organiser au début du mois de juin 2012 un tournoi de foot pour les jeunes au stade. Un grand merci aussi aux différents sponsors, partenaires qui nous aident tout au long de l'année (maillots, Tee-shirts, publicité, dons etc...). L'ESB a organisé aussi une sortie au stade Vélodrome de Marseille pour voir OM/Toulouse au profit de 40 jeunes du club avec leurs parents. Il a financé le transport et une partie des places : vu la mine réjouie des jeunes à la sortie du car, ce fut une véritable réussite pour les organisateurs. L'ESB a enfin organisé une Fête au stade (voir le début de cet article) pour la montée des Seniors : musique, apéritif, grillades, (voir la photo des joueurs) : tous les joueurs, parents, dirigeants, sponsors, supporters de l'ESB étaient invités et ils garderont un excellent souvenir de la soirée.

Au niveau des Ambitions du club pour la nouvelle saison :

L'ambition de former des jeunes avec un encadrement technique de qualité qui permettra à chaque joueur de progresser et de s'épanouir. L'ambition de poursuivre son rôle social et accompagner les jeunes vers plus de citoyenneté. L'ambition de mettre en avant les valeurs de solidarité, de respect, d'humilité, sans oublier l'esprit d'équipe. Le plus important demeure le collectif et l'équipe avant les talents individuels. L'ambition de développer des moments de convivialité et de fédérer tous les adhérents autour du projet commun de club.

Laurent GILLES, Président



Equipe 1ère Senior 002



Equipe Benjamin U12-U13



Equipe Debutant U7-U8



Equipe Pre Debutant U6-U7



Equipe Senior reserve



Equipes Poussins U10-U11

Groupement des Chasseurs de Sangliers

Une très bonne année de chasse.

Tous les chasseurs ou presque ont pu tirer le gros gibier : le sus-scroifa tant apprécié pour sa combativité. Le prélèvement dans les bois de Barjac est très correct, car le nombre de suidés a été très important. Les agriculteurs savent que quand il y a trop d'animaux les cultures en pâtissent et les dégâts sont considérables. Nous avons fait le maximum pour préserver les terres agricoles avec la pose des clôtures mais le gibier se déplace ; il serait souhaitable que cette responsabilité soit partagée avec les autres groupements, nous sommes 7 à détenir un cahier de battues et les dégâts occasionnés sont rapportés à la Fédération. Les chasseurs de sangliers, c'est aussi ;

Les sentiers et chemins qui continuent à être entretenus par nos soins.

Un bulldozer payé par le groupement pour le nettoyage des

limites avec LABASTIDE. La réfection de 2 lacs en béton : combe de l'hiver et serre du Fabre pour apporter de l'eau à toute la faune du bois.

Un travail avec l'ONF, notamment pour dégager les végétaux autour de la citerne verte.

La fabrication de piquets pour le traçage des coupes de bois (bois fourni par Didier Raoux).

Je tiens une nouvelle fois à remercier la Municipalité qui nous permet chaque saison de chasse, de profiter de la maison des Cèdres et des bois communaux, ainsi que Didier Raoux, Marc et des ouvriers qui nous ont aidé à construire nos lacs.

Je remercie également tous les chasseurs qui ont participé à la saison de chasse 2011-2012 dans une très bonne ambiance, ainsi que les épouses des chasseurs qui nous régalaient avec de très bons gâteaux.

Yves SOULIER, Président

Les Théâtrotes, Barjac en scène

Du 17 au 19 Avril 2011, l'équipe Art'atouille a eu le bonheur d'organiser la 9ème édition des Théâtrotes et de recevoir pour l'occasion la dramaturge portugaise Teresa Rita Lopes. La compagnie « Théâtre de Personne » a pu ainsi lui consacrer une après-midi avec des lectures de ses poèmes et des extraits de quelques-unes de ses pièces de théâtre avant d'aborder l'œuvre de Fernando Pessoa. Teresa a profité de cette occasion pour offrir au public un poème inédit que les rues de Barjac lui avaient inspiré. Cette 9ème édition a été également marquée par la chaleureuse présence de troupes venues de Belgique, du Maroc, d'Aubagne et de Paris. Une nouvelle fois, le mélange des cultures s'est opéré l'espace d'un week-end pour faire de Barjac et de son château un espace de rencontre et d'échange. Les associations Barjacoises telles que Mayeko Création, Fêt'art et la compagnie Rocambolissimo ont également pris part au festival pour présenter un échantillon de leur travail. La 10ème édition du festival aura lieu du 27 au 29 Avril 2012 avec une programmation prometteuse grâce à des troupes venues du Maroc, de Pologne, d'Israël.

Poème de Teresa Rita Lopes sur Barjac:

1. A Barjac l'écoute Respire La Pierre	Le soleil qui l'imprègne vient me lécher les moëllets, Je caresse son museau.	4. A Barjac La vie Prend Son temps.
Les yeux fermés j'essaye de mettre mon souffle à son compas.	3. Les maisons en pierre de Barjac abritent mieux notre sommeil.	Elle tend l'oreille pour écouter le silence.
La fée Sérénité Vient boire Dans le creux de mes mains	Elles récoltent le soleil pour les jours froids. Et la brise Pour rafraîchir la fougue de l'été.	5. Le bruit des sabots des chevaux d'antan résonnent toujours au Cœur des pierres.
2. J'ai un banc de jardin à ma disposition mais je préfère une marche de pierre tiède		Tout se tait à l'écoute.

Teresa Rita Lopes à Barjac le 16.04.2011



Tennis Club Barjac :

La saison 2012 du Tennis Club de Barjac se déroule sereinement au gré des bons résultats et des arrivées régulières de nouveaux joueurs, enfants et adultes, permettant à un club « rural » comme le nôtre (et le vôtre !) de porter haut les couleurs de Barjac. Proportionnellement au nombre d'habitants dans le canton, le club peut être fier de son nombre de licenciés. En effet, les effectifs approchent, cette année encore, la barre symbolique des cents licenciés et les équipes engagées dans les différents championnats départementaux n'ont jamais été aussi nombreuses. Trois équipes seniors hommes et dames sont d'ailleurs en passe de terminer premières de leur poule et de monter en division supérieure !! L'école de tennis continue de dispenser ses cours le mercredi après-midi, jeudi soir et samedi matin pour les enfants âgés de 5 à 18 ans. Chez les adultes, les entraînements compétition se déroulent le mercredi, jeudi et vendredi soir, ainsi que le samedi matin en tennis détente. Un créneau supplémentaire doit maintenant être trouvé pour les

amateurs de tennis qui nous ont fait part du désir de reprendre leur raquette qu'ils avaient délaissée depuis quelques années. Les coups reviennent bien plus vite que ce que l'on imagine ! Allez, remettez les pieds sur les courts ! Nous vous attendons ! A l'occasion du Téléthon, le club a eu le plaisir d'organiser un concours de belote qui fut une réussite grâce aux nombreux participants ainsi qu'à l'aide des commerçants et artisans de Barjac et du canton. Nous renouvelerons cette manifestation. Nous savons que la gestion d'un club est toujours perfectible (horaire des entraînements, groupes, saturation des installations, etc.) mais sachez que les membres actifs du club y travaillent, afin de permettre à chacun de trouver du plaisir à pratiquer le tennis à Barjac et de progresser. N'hésitez pas à nous contacter à tc-barjac@orange.fr ou au 06 32 25 88 92 et de suivre toute notre actualité sur www.tcbarjac.fr

A très bientôt sur et au bord des courts.

Nicolas GAGNE, Président

BARJAC ATHLET. ET COURSE NATURE (B.A.C.N.)



Danse Africaine. Le cours de danse africaine connaît un réel succès cette année. 30 danseuses se retrouvent les mardis de 18 h 30 à 20 h au cours animé par Achille Poté chorégraphe danseur de la Côte D'ivoire, accompagné au Djembé par Constant Séry et au Dum' par Oumar Koné. Nés tous les 3 de familles de musiciens, ils vous transmettent leur énergie... Possibilité de cours de Djembé (percussions) le mardi de 17 h 15 à 18 h 15 avec Oumar. Et un RDV à ne pas manquer ! Samedi 31 Mars 2012, « Une journée pour Kofikro » au programme stage de percussions et stage de danse, suivis d'une soirée avec repas africain et 1 concert animé par Adama Cissoko et Les Blakoros. Contact : lajoiedanse@gmail.com Tél : 06.43.78.13.73/06.66.53.86.12

MC Country Clap Barjac

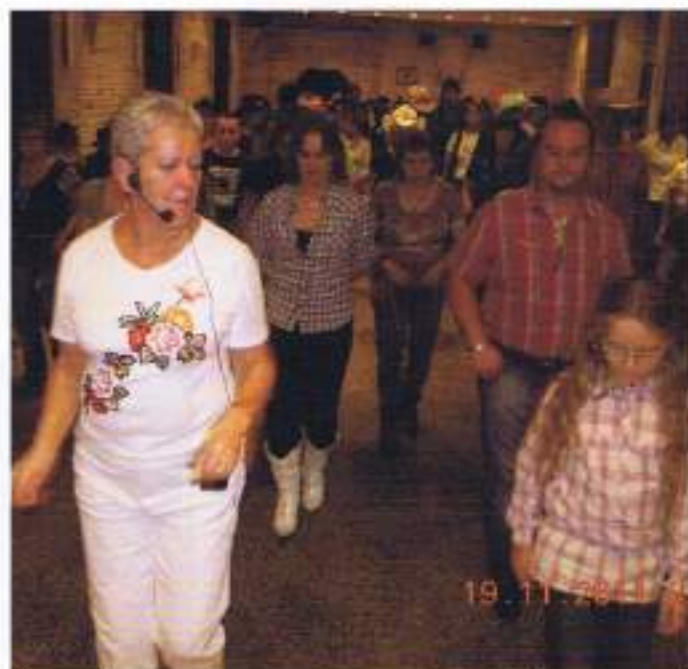
MC COUNTRY CLAP a vu le jour à Barjac en septembre 2010 - de nombreux barjacois sont venus nous rejoindre lors nos cours chaque lundi soir - de 17 h 45 à 20 h 15 des cours débutants et novices sont proposés.

Le 19 novembre 2011 nous organisons notre première soirée country à Barjac - C'est plus de 100 personnes qui sont venues nous rejoindre dans la joie, la bonne humeur et l'envie de danser jusqu'à 1 h du matin.

En 2011 notre association s'agrandit et propose d'autres activités aux seniors - en plus de la country nous proposons tennis, tir à l'arc, marche nordique - notre association est affiliée à la FFCLD (Fédération Francophone de Country Line Dance) ce qui nous permet d'accueillir tous les âges pour la country line dance et à la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive) pour les seniors.

Les animateurs qui encadrent les seniors sont titulaires d'un brevet fédéral FFRS ceci permet aux pratiquants d'être licenciés à ladite fédération et d'être couverts par l'assurance.

L'animatrice country est titulaire d'un brevet « country form » et chaque pratiquant est affilié à la FFCLD et donc assuré. Pour de



plus amples renseignements contacter MC Quéré au : 04 66 30 83 82

Marie-Claude Quéré

CHORALE COL CANTO

La chorale Col Canto entame sa douzième année, forte de 26

choristes, à qui Fiona Gibson, chef de chœur propose pour 2012 un répertoire composé d'extraits d'opérettes, de chansons contemporaines et même d'un traditionnel galicien, programme très éclectique et différent de celui chanté l'année passée, en janvier à Saint Martin de Valgalmes, en compagnie de « La Soleillade » et du chœur d'Antony au profit du Téléthon, puis en juin 2011, à Barjac, avec le chœur de François-Xavier Nonnenmacher et Chor'Éole de Brest au profit des enfants d'Haïti. Et pour terminer, le 1er juillet à Saint-Jean de Maruéjols et le 3 juillet à Orgnac l'Aven.



Faire partie d'une chorale est très gratifiant, les répétitions sont des moments conviviaux et chaleureux, et la réussite des concerts paie largement les choristes de leurs efforts pour atteindre la note juste. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à rejoindre Col Canto, tous les jeudis soirs, pour les répétitions de 20 h30 à 22 h 30. Celles-ci se passent dans la salle des Tentures du château, obligeamment prêtée par la mairie, que nous remercions. Merci également, pour leurs subventions, au Conseil Général et à la Municipalité de Barjac.

Contacts pour Col Canto : Marie-Claire Aymard : 04 66 24 54 61

Françoise Monnier : 04 75 38 67 93

Association des parents d'élèves de l'Ecole Publique

Site internet :

www.ecolepubliquebarjac.fr

Blog :

www.ecolepubliquebarjac.blogspot.com



Le mot du président

Tout Schuss sur l'année 2011 de l'APE

L'année 2011 aura été encore très riche au sein de notre école.

Au niveau des travaux à l'école :

L'aménagement d'une salle superbe au 1er étage pour le Centre de Loisirs et la Garderie, la rénovation totale et magnifique de 2 classes de maternelle et la classe de la directrice, le bureau de direction

et enfin les sanitaires. Que du bonheur pour nos enfants et nos enseignantes. Nos remerciements s'adressent à la générosité de la Municipalité de Barjac pour le financement de ces travaux importants.

Au niveau des manifestations :

A l'école, l'APE un acronyme derrière lequel se cache des parents bénévoles, disponibles, compétents, soudés, dynamiques (gage de qualité et de professionnalisme), qui a pour rôle d'organiser des manifestations variées tout au long de l'année scolaire (loto, arbre de Noël, spectacle de Noël, fête champêtre au Cèdres, Carnaval, Kermesse de fin d'année...) et de soutenir financièrement les projets de l'école et des enseignantes pour tous les enfants.

Par ses diverses animations, son second rôle est d'instaurer une grande convivialité entre parents-enfants et enseignants en favorisant un dialogue serein et d'informer les parents grâce à son blog (* ecolepubliquebarjac.blogspot.com *)

et son site Internet mis en place depuis plusieurs années déjà.

Pour finir, les membres de l'APE œuvrent tous ensemble pour le devenir de tous les enfants de l'école car « les Fleurs d'aujourd'hui seront les Fruits de demain ».

Aussi nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles aventures en 2012.

Bureau : Président : Laurent GILLES,
1^{er} Vice-Présidente : Djamilia PLAUCHUT,
2^{ème} Vice-Présidente : Hafida BARBUSCIA,
3^{ème} Vice-Président : Olivier MOLKO
Trésorière : Ruth VAN DEN BELT, Vice
Trésorière : Marie-Christine PIEDALLU,
Secrétaire : Virginie ROUYEYROL, Vice-
Secrétaire : Nadia OUIS,

Dépenses principales :

Occc (coopérative d'école) : 1362,00 €

Arbre de Noël : 1 269,00 €

Postes CD et Appareils photos : 380,00 €

Abonnement livres classe : 308,00 €

S'ensuivent les manifestations de l'A.P.E. :

Carnaval mars 2011 : l'APE et l'APEL ont uni leur dynamisme et construit un Monsieur CARNAVAL imposant.



Journée champêtre aux Cèdres :



Samedi 21 Mai, beaucoup de familles, d'enseignants et d'élus avaient répondu

à l'invitation. Au programme cette année, ballade en VTT une trentaine d'enfants accompagnés d'adultes s'élançaient sur un parcours de 14 km. Différents jeux pour enfants étaient proposés durant la journée, course à sac, tirs au but, jeux de ballon, échasses et autres jeux d'adresse... Un barbecue géant a permis aux personnes de se restaurer. Après la digestion commença, le traditionnel concours de boule avec ses nombreux participants. Une journée très agréable avec un temps magnifique qui se termina

par la remise des récompenses aux finalistes du concours de boules.

La fête de l'école

C'est un magnifique spectacle que donnèrent les enfants de l'école publique de Barjac dans leurs costumes flamboyants neufs confectionnés par les parents.



La première partie du spectacle, cette année sur le thème «le voyage extraordinaire de 4 jeunes abeilles», nous a fait voyager jusqu'à la Lune, dans le sillage de ces abeilles qui cherchaient un remède pour soigner leurs congénères victimes d'une maladie mystérieuse due à un empoisonnement.



Le voyage se termine par l'interprétation d'une chanson de Jofroi « Bienvenue sur la terre » par tous les enfants et première surprise de la soirée, Jofroi présent au spectacle, rejoint les enfants pour chanter cette belle mélodie.



En 2ème partie, les CE/CM nous donnèrent des leçons de valse, tango, rock'n'roll et twist. Puis ils chantèrent sous la direction de Marie Pierre Brusselle, la leçon de twist, et le Chachacha.

Deux surprises se rajoutèrent au spectacle, une danse interprétée par 2 élèves de CM sur « Beat it » de Michael Jackson et pour terminer le spectacle, les parents d'élèves nous firent une brillante interprétation



de la chorégraphie de « Thriller », succès garantie auprès des enfants !!!

Puis ce fut le bal et c'est tard dans la nuit que la fête finit...

Le dimanche matin, de nombreux jeux étaient organisés dans la cour du château au grand plaisir des enfants et de nombreuses personnes se retrouvèrent autour d'un apéritif animé par les enfants de Barjac et d'une paella géante cuisinée par Johan. Bien que réussie et festive, la fête de l'école annonce toujours la fin de l'année scolaire, dynamique et enrichissante comme le démontrent les nombreux projets proposés durant toute l'année aux enfants.

Loto du 13 novembre 2011 : De nombreuses personnes étaient présentes à notre traditionnel loto constitué de 24 quines d'une valeur entre 25 et 45 euros, 3 cartons pleins (valeur 260 euros, 150 euros et 100 euros) et un carton vide. Grâce à tous les dons, nous réalisons un bénéfice de 1786,47 euros. Merci à tous les commerçants de Barjac et à tous les parents qui nous aident à confectionner de très beaux lots.



Marché de Noël à l'école :

Cette année les élèves ont réalisé sous l'autorité de leurs maîtresses des bougeoirs, des photophores éclatants de couleurs chatoyantes, des cartes de vœux, des gâteaux de Noël forts appétissants, et des petits cadeaux surprises qu'ils ont mis fièrement aux pieds des sapins familiaux. Les maîtresses et les parents ont vendu les surplus au profit de l'école. Les oreillettes sont parties comme des petits

pains pendant que la yourte plantée dans la cour accueillait les parents pour un vin chaud offert par l'école. Une joyeuse bousculade, bon enfant dans l'esprit festif de Noël.

Téléthon : Dessins de colombes et de fleurs réalisés par les enfants en classe et fixés sur l'arbre de l'espoir, cette année le ballon d'un enfant de l'école « Maël » est arrivé jusqu'en Italie (au nord ouest de Venise)...

Arbre de Noël : L'année 2011 s'est terminée avec le traditionnel Arbre de Noël pour les enfants de l'école publique de Barjac. Le Père Noël est venu dans les 5 classes le matin, il a raconté de belles histoires de Noël et distribué de nombreux cadeaux aux enfants (jeux de cour et jeux éducatifs). Ils étaient ravis, les plus grands ont eu du mal à cacher l'émotion que leur procure encore la venue du père Noël et les plus petits un peu craintifs, rassurés par leur maîtresse, ont même réussi à l'embrasser.

Après l'école, à 16 h 30 les enfants accompagnés des institutrices et de parents se sont rendus au château de Barjac. Ils ont chanté Noël sous le regard émerveillé de leurs parents, grands parents et amis.



Le père Noël acclamé par les enfants a clôturé le spectacle, a distribué des bonbons et de nombreux bisous aux plus courageux.

Cette belle fête de Noël appréciée de tous, s'est terminée autour d'un somptueux goûter pour les enfants et d'un apéritif pour les plus grands. Un vrai moment de convivialité et de bonheur pour tous !

Laurent GILLES, Président

CLUB TAURIN « EL TORINO »

1992.....2012, voilà 20 ans !

qu'un groupe de passionnés de fêtes, de chevaux et de taureaux a créé le club taurin EL TORINO.

Partager des moments de convivialité et l'envie de satisfaire les aficionados, les barjacois et les touristes qui sont toujours présents.

Les journées en Camargue, les repas en plein air et surtout le premier week-end du mois d'août permettent de défendre et de faire connaître les traditions camarguaises et provençales.

C'est avec plaisir que le Club EL TORINO vous accueille, il sait compter sur votre fidélité.

Défendons « la fé di biou », les fêtes populaires et nos traditions !

Le Président, Jean-Luc DUMAS



BARJAC HISTOIRE LOCALE

UN AN D'ACTIVITES

LES 1res RENCONTRES AUTOUR DE L'HISTOIRE LOCALE, organisées les 8 et 9 octobre derniers, se sont déroulées dans le cadre tout à fait approprié du Château - Mairie de Barjac, à l'initiative de BARJAC HISTOIRE LOCALE et du Groupe d'études et de recherches de Rochegude. Les associations fondées sur l'histoire locale, recherche et étude de documents, préservation du patrimoine, « petit et grand », mise en perspective pour publication d'archives consulaires (publiques) ou notariales (privées), étaient invitées à un week-end d'échanges et de débats. Ce colloque s'est articulé sur des temps forts : tables rondes au centre de la salle d'exposition et conférences dans la salle de cinéma « REGAIN ».

Quelques chiffres :



18 associations ont participé es qualité à l'animation, soit aux expositions, soit aux tables rondes, soit aux conférences. Les 6 tables rondes ont rassemblé 274 auditeurs

et intervenants (valeurs cumulées avec un maximum de 50 pour « les compoix »).

Les 3 conférences ont connu, elles aussi un franc succès, (175 personnes) avec un maximum de 70 pour «les chemins à travers les âges» par Pierre-Albert CLEMENT invité de RPO.

La richesse des sujets choisis a permis quelques échanges érudits

très appréciés des « amateurs » venus pour découvrir et apprendre.

Plus de la moitié des adhérents BHL sont venus soit en auditeurs, soit en « petites mains »

pour la préparation, l'installation, l'accueil et le fonctionnement de ce colloque, conçu, initié et conduit par Laurent DELAUZUN, vice-président de BHL et responsable des archives communales. Mais notre activité paléographique n'est pas délaissée pour autant.

Sous la direction de Laurent DELAUZUN, deux groupes (anciens et nouveaux) font revivre les préoccupations et les activités des Barjacois du seizième siècle au début du XXe, grâce aux archives municipales, exceptionnellement préservées.

NOS SORTIES, elles aussi, sont maintenues. Le calendrier 1er semestre 2012 :

le samedi 7 avril , BAGNOLS/CEZE puis Barjac pour une conférence sur « LE SEISME DE BARJAC »

le samedi 12 mai, DONZERE

le samedi 2 juin, BEAUCAIRE

L'ASSEMBLEE GENERALE AURA LIEU LE SAMEDI 10 MARS de 10 à 12 heures suivie du pot de l'amitié et du désormais traditionnel repas convivial. L'après midi sera consacré à une visite du Monastier de VAGNAS sous la houlette d'Alain JOLY, président de l'association «Vagnas Patrimoine»

Si nos activités vous intéressent, vous pouvez vous adresser à Laurent DELAUZUN ou Claude GIRAULT.



APEL école Saint Laurent de Barjac



Grâce à une équipe dynamique, l'Association des parents d'élèves se mobilise tout au long de l'année en organisant des manifestations (participation au marché artisanal de la maison

de retraite, visite de la cantine centrale pour la semaine du goût, arbre de Noël, participation au marché de Noël des

commerçants, loto...) pour pouvoir financer plusieurs activités éducatives et sportives des enfants de l'école Saint Laurent. Nouveauté, un concours de boule sera organisé au printemps, alors... Avis aux amateurs!

Cette année, toutes les demandes des enseignantes ont été prises en charge : sortie à l'Aven d'Ornac, séjour au ski, ateliers créatifs, cours de musique, sortie à la ferme, journée avec les ânes ...

L'APEL ainsi que l'équipe enseignante, vous souhaite une heureuse année 2012 et vous remercie pour votre implication dans les différentes manifestations.

Mayéko Création

Notre devise fût une phrase de Jacques Salomé : « Le possible est juste un petit peu après l'impossible ».

Et c'est pas à pas que

l'on a vu nos danseuses, petites et grandes, et nos comédiens en herbe progresser, changer et prendre confiance en eux. C'est vrai, ce n'est pas toujours facile la danse et le théâtre. Mais quand le plaisir et la volonté sont là, on arrive bien à franchir des montagnes avec un peu de temps et de patience. Dans un joyeux charivari d'idées, notre spectacle « TOHU-BOHU » s'est construit petit à petit. Comme chaque année, nos élèves ont bouillonné d'impatience dans



l'attente de dévoiler leurs talents d'artiste et pourtant, monter sur scène peut être une vraie petite épreuve. Le soir du samedi 4 juin 2011, lors de notre représentation, ils ont bien vite oublié l'appréhension pour ne garder que l'envie. Ils ont tombé le masque pour montrer avec fierté de quoi ils étaient capables. Les spectateurs n'ont pas été déçus!

D'ores et déjà, un nouveau spectacle s'annonce réservant son lot de surprises et de fantaisies...

Prochain spectacle de danse contemporaine et de théâtre prévu le samedi 2 juin 2012 à 21h au château de Barjac - salle des fêtes.

Renseignements :

Danse avec Jordane: 06 15 12 07 02

Théâtre avec Dany: 06 09 05 96 60

Les doigts de fées

Notre association est née en septembre 2010, (bien qu'ayant déjà existé une quinzaine d'années, sous une autre appellation). Elle est ouverte à toutes les « Fées » ! Nous y partageons notre savoir, et notre expérience, dans divers domaines comme : peinture sur soie, cartonnage, broderie, boutis, etc... Le tout dans la bonne humeur et la convivialité. Une modique cotisation annuelle est demandée (22 €uros pour 2012), afin de couvrir les

frais d'assurance et des achats de matériel.

Pour tout renseignement, rendez-vous salle la Belle Epoque, le lundi à partir de 14 heures.

Madame CHAUVÉ,
Présidente



Fêt'Arts --- Association d'Artistes à Barjac

Dans les différents domaines de l'Art, tels que la peinture, la photographie et la sculpture, ces artistes de Barjac, se sont regroupés en créant une association qu'ils ont placée sous l'égide de la joie et de la fête et qu'ils ont baptisée Fêt'Arts. Leur but est de développer et de promouvoir la pépinière artistique régionale, sous toutes ses formes. Pour cela, ils organisent des événements culturels, des manifestations ouvertes au public, afin de faire connaître et de partager leur passion. Cette association, pourtant toute jeune, a déjà réalisé, au cours des années précédentes, un grand nombre d'actions de prestige. Un blog permet aux internautes de suivre, en temps réel les différentes actions de Fêt'Art ainsi que de visionner une partie des œuvres créées par les artistes (voir l'adresse web ci-dessous). L'été a vu s'épanouir sous les belles allées ombragées de la place Charles Guynet une communion parfaite entre les artistes et un public local et étranger, à la recherche d'œuvres d'art. Fêt'Art de village en village, de région en région, a créé des nouvelles Expositions où toujours, les Arts ont été à la Fête. Un grand projet d'exposition à Pâques 2012 est en gestation chez tous les artistes. De grandes idées originales germent, font leur chemin pour se finaliser dans une exposition inédite qui surprendra. L'inspiration des artistes a choisi un thème pour cette exposition :

« OMBRES et LUMIERES sur BARJAC »

Elle aura lieu dans les salles prestigieuses du Château de Barjac, dans les Salles des Tentures du 24 mars au 9 avril 2012. Vernissage le samedi 24 mars 2012 à 18h30 où tous les Barjacois et amis sont invités. Ce projet, par le chemin de l'art pourrait sensibiliser nos concitoyens sur leur si bel environnement qu'ils ne remarquent pas toujours systématiquement. L'habitude et les occupations quotidiennes laissant quelquefois peu de temps pour s'attarder et



apprécier la beauté et la douceur de vivre ici.

Pendant cette exposition, nous aimerions beaucoup exciter la curiosité des enfants de nos écoles, en les incitant à reconnaître au cours d'une visite guidée, leur village et ses particularités...

Le rayonnement culturel de Fêt'Art s'étend progressivement au-delà de Barjac et l'Association reçoit régulièrement des invitations à exposer dans des « villages de caractère » ainsi que dans des salles réservées de plus grandes villes.

L'Association Fêt'Art remercie la Municipalité de BARJAC de lui avoir donné la possibilité de travailler, une journée par semaine, dans la Salle de Peinture au 3^e étage du Château.

Le Président Armand Deblock

Rue Printegarde - 30430 - BARJAC

tél. : 04.66.24.88.62 - Mobile : 06.25.98.36.55

Email : Fet-Arts@orange.fr - Blog : <http://association-Fet-Arts.blog4ever.com>

CLUB LA BELLE EPOQUE

Avec sa centaine d'adhérents, le Club La Belle Epoque est certainement une des plus importantes associations du Village. Son rayonnement est tel que les nouveaux arrivants à Barjac viennent sans tarder se documenter pour ensuite, participer aux diverses activités - mercredi : marche - jeudi : loto et jeux divers. Durant toute l'année une sortie par mois est programmée, selon la saison : repas au restaurant - guinguette - voyages d'une journée dans divers sites - Espagne (Perthus) en fin d'année - et tous les ans, un voyage d'une semaine (cette année les Lacs Italiens, une merveille et un régal pour tous).

Le Club participe également au Téléthon en organisant un loto qui a rapporté plus de 400 €uros remis pour cet évènement humanitaire.

En ce début 2012, La Belle Epoque a repris l'activité du Club de



l'Amitié (démissionnaire). Il y a donc des parties de belote, le vendredi après-midi, tous les 15 jours. Donc beaucoup d'activités dans la joie et la bonne humeur, QU'ON SE LE DISE ...

Edith Euzenne, Présidente

RACINES ET PATRIMOINE OCCITAN

Cette fin d'année a vu, malheureusement, la disparition de notre ami Alain Besson, ancien président de R.P.O. qui s'est éteint le 18 décembre dernier à l'hôpital du Puy en Velay. Nous sommes tristes car avec lui nous avons passé de bons moments conviviaux, découverts des horizons nouveaux avec les voyages et les sorties qu'il préparait avec soin. Il a été un bon, un très bon président et il nous a fait partager son immense érudition. Nous avons une pensée pour sa fille Aurélie qui a été merveilleuse jusqu'au bout pour s'occuper de son papa.

L'année 2011, comme les années précédentes, a été riche en activités diverses et variées.

Sorties-découverte histoire et patrimoine

- 19 mars Sortie-découverte de Lussan, les Concluses, Goudargues (repas), Comillon (12 p.).
- 9 avril Sortie-découverte, Meyras (visite du village), Pont du Diable, Thueyts (repas) (17 p.).
- 24 septembre Sortie-découverte de Vénéjan (chapelle romane, moulin à vent) (repas), Chartreuse de Valbonne (11 p.).
- 22 octobre Sortie-découverte de Mazan (Musée, tombes antiques), le Jarditain à St. Didier (repas) (8 p.).
- 12 novembre Sortie-découverte de St. Laurent la Vernède (le Fort) (repas), vestiges miniers (7 p.).

Conférences

- 15 janvier St Privat de Champclos, conférence-diaporama de Laurent Aiglon sur « Les Compoix ».
- 15 avril Rivières, conférence de Pierre Mazodier sur « L'Occitan hier à aujourd'hui » (rencontre sur l'histoire locale).
- 7 mai Château de Barjac, conférence-diaporama de Bruno Guy (l'Avén de l'Arquet) (rencontre sur histoire locale).
- 8 octobre Château de Barjac, conférence-diaporama de Pierre-A. Clément (les Chemins à travers les âges) (rencontre sur l'Histoire locale).

Expositions, animations diverses

- 26 février Château de Barjac, A.G. de la F.A.H.G.
- 17 avril Château de Barjac, 1e Rencontre de las Associacions Occitanas dau Gard-Naut et Vivarès-Bas.
- 1er mai 24e Rallye Touristique, Bessas, Grospièrres, Drome la Romaine, Joyeuse (8 équipages).

- 21 août 8e Rencontre des Écrivains régionaux (en partenariat avec l'Office de Tourisme) (26 participants).

- 17/18 sept. Château de Barjac, exposition sur « La Mémoire Collective du Village ».

Réunions, participation

- 14 février Rochegude, réunion préparatoire sur « Rencontre sur l'histoire locale ».
- 16 mars Berrias, réunion chez l'abbé Jo Charaix avec l'ermite Jean-François Hotlof (rando littéraire Bois de Païolive).
- 4 juillet Berrias, 2e réunion chez Jo Charaix pour dernière mise au point de la rando-littéraire.
- 9 octobre Château de Barjac, participation Rencontre sur l'histoire locale.

Animations occitanes

- 9 février Dépôt d'une plaque-souvenir sur la tombe de Jacques Ressaire à Bagnols.
- 12 mai Puech Lacher, remise en place du drapeau occitan.
- 14 juillet Bessas « Les Mots dans la Rue », participation des élèves du cours d'occitan de Barjac-Bessas avec scénettes.
- 6/1 au 16/6 Cours occitan à Barjac et Bessas (3 fois / mois) (Pierre Mazodier).
- 14 octobre St. Privat de Champclos, théâtre occitan « Justin, maître berger », en partenariat avec la Bibliothèque Occitania.
- 8/11 au 13/12 Cours occitan à Barjac (2 fois / mois) (Martine Michel).

Randonnées pédestres



- 2 juin Rando FIRA, Rochegude / St. Jean de Maruéjols (repas)

CLUB LA BELLE EPOQUE

Avec sa centaine d'adhérents, le Club La Belle Epoque est certainement une des plus importantes associations du Village. Son rayonnement est tel que les nouveaux arrivants à Barjac viennent sans tarder se documenter pour ensuite, participer aux diverses activités - mercredi : marche - jeudi : loto et jeux divers. Durant toute l'année une sortie par mois est programmée, selon la saison : repas au restaurant - guinguette - voyages d'une journée dans divers sites - Espagne (Perthus) en fin d'année - et tous les ans, un voyage d'une semaine (cette année les Lacs Italiens, une merveille et un régal pour tous).

Le Club participe également au Téléthon en organisant un loto qui a rapporté plus de 400 € euros remis pour cet événement humanitaire.

En ce début 2012, La Belle Epoque a repris l'activité du Club de

RACINES ET PATRIMOINE OCCITAN

Cette fin d'année a vu, malheureusement, la disparition de notre ami Alain Besson, ancien président de R.P.O. qui s'est éteint le 18 décembre dernier à l'hôpital du Puy en Velay. Nous sommes tristes car avec lui nous avons passé de bons moments conviviaux, découverts des horizons nouveaux avec les voyages et les sorties qu'il préparait avec soin. Il a été un bon, un très bon président et il nous a fait partager son immense érudition. Nous avons une pensée pour sa fille Aurélie qui a été merveilleuse jusqu'au bout pour s'occuper de son papa.

L'année 2011, comme les années précédentes, a été riche en activités diverses et variées.

Sorties-découverte histoire et patrimoine

- 19 mars Sortie-découverte de Lussan, les Concluses, Goudargues (repas), Cornillon (12 p.).
- 9 avril Sortie-découverte, Meyras (visite du village), Pont du Diable, Thueyts (repas) (17 p.).
- 24 septembre Sortie-découverte de Vénéjan (chapelle romane, moulin à vent) (repas), Chartreuse de Valbonne (11 p.).
- 22 octobre Sortie-découverte de Mazan (Musée, tombes antiques), le Jarditain à St. Didier (repas) (8 p.).
- 12 novembre Sortie-découverte de St. Laurent la Vernède (le Fort) (repas), vestiges miniers (7 p.).

Conférences

- 15 janvier St Privat de Champclos, conférence-diaporama de Laurent Aiglon sur « Les Compoix ».
- 15 avril Rivières, conférence de Pierre Mazodier sur « L'Occitan hier à aujourd'hui » (rencontre sur l'histoire locale).
- 7 mai Château de Barjac, conférence-diaporama de Bruno Guy (l'Aven de l'Arquet) (rencontre sur histoire locale).
- 8 octobre Château de Barjac, conférence-diaporama de Pierre-A. Clément (les Chemins à travers les âges) (rencontre sur l'Histoire locale).

Expositions, animations diverses

- 26 février Château de Barjac, A.G. de la F.A.H.G.
- 17 avril Château de Barjac, 1e Rencontre de las Associacions Occitanas dau Gard-Naut et Vivarès-Bas.
- 1er mai 24e Rallye Touristique, Bessas, Grospièrres, Drome la Romaine, Joyeuse (8 équipages).



l'Amitié (démissionnaire). Il y a donc des parties de belote, le vendredi après-midi, tous les 15 jours. Donc beaucoup d'activités dans la joie et la bonne humeur, QU'ON SE LE DISE ...

Edith Euzenne, Présidente

- 21 août 8e Rencontre des Écrivains régionaux (en partenariat avec l'Office de Tourisme) (26 participants).
- 17/18 sept. Château de Barjac, exposition sur « La Mémoire Collective du Village ».

Réunions, participation

- 14 février Rochegude, réunion préparatoire sur « Rencontre sur l'histoire locale ».
- 16 mars Berrias, réunion chez l'abbé Jo Charaix avec l'ermite Jean-François Hotlof (rando littéraire Bois de Païolive).
- 4 juillet Berrias, 2e réunion chez Jo Charaix pour dernière mise au point de la rando-littéraire.
- 9 octobre Château de Barjac, participation Rencontre sur l'histoire locale.

Animations occitanes

- 9 février Dépôt d'une plaque-souvenir sur la tombe de Jacques Ressaire à Bagnols.
- 12 mai Puech Lacher, remise en place du drapeau occitan.
- 14 juillet Bessas « Les Mots dans la Rue », participation des élèves du cours d'occitan de Barjac-Bessas avec scénettes.
- 6/1 au 16/6 Cours occitan à Barjac et Bessas (3 fois / mois) (Pierre Mazodier).
- 14 octobre St. Privat de Champclos, théâtre occitan « Justin, maître berger », en partenariat avec la Bibliothèque Occitania.
- 8/11 au 13/12 Cours occitan à Barjac (2 fois / mois) (Martine Michel).

Randonnées pédestres



- 2 juin Rando FIRA, Rochegude / St. Jean de Maruéjols (repas)

au Quinsou) (27 p.) (accompagnateurs Louis Raymond et Michel Sarrazin).

- 3 juin Rando FIRA, Bessas (repas au Vieux Figuiér) (9 p.) (accompagnateurs Louis Raymond et Michel Sarrazin).

- 11/15 juin Te partie du Chemin de Stevenson (Monastier sur Gazeilles / Chassèradès) (17 p.).

- 19 juin Rando pour l'Office de Tourisme (circuit des lavandes, visite de la source) (5 p.) (accompagnateur Louis Raymond).

- 7 juillet Bois de Païolive, rando-littéraire sur « Jan de la Lune » (intervenants Michel Sarrazin, Louis Raymond).

- 29/6 au 31/8 Randos accompagnées pour l'Office de Tourisme (9 randos) (155 participants) (accompagnateur Michel Sarrazin).

- 29 octobre Rando FIRA, Méjanes le Clap / le Merderis / Menhir de Beth / La Lèque / Peyre-Aube (24 p.) (accompagnateur Michel Sarrazin).

Restauration patrimoine

- 20 mai Méjannes le Clap, restauration de la Croix de la Mairie
- 9 août Barjac, restauration de la Croix du Potz de l'Ase.

Visites guidées de Barjac

- 26 février Visite commentée de Barjac aux membres de la E.A.H.G. (35 p.).

- 18 mai Visite commentée de Barjac aux randonneurs de Rando-Cèze (40 p.).

Louis Raymond

ASSOCIATION NÉNA (Nos Enfants Nous Accuseront) Bio.



Cette association permet la livraison hebdomadaire de panier de légumes bio à Barjac. Depuis le mois de septembre, nous avons un nouveau producteur de légumes : « Le Champ de la Rivière » installé à Salavas. Christophe et Carole Avignon nous livrent leur panier bio

tous les mardis soir au local de Néna à Barjac.

Bureau : Présidente : Rouveyrol Virginie,

Trésorier : Guélin René,

Secrétaire : Martin Stéphanie,

Vice-Secrétaire : Sonzogni Francine

Contact : Mail : nenabio@orange.fr

Tél. : 06 43 78 13 73

OFFICE DE TOURISME :

2008-2011 : 3 années d'actions et de saisons touristiques animées pour l'équipe de l'association.

2011 fut une année plus que satisfaisante avec une augmentation de 56 % de la fréquentation au sein de l'Office de Tourisme de juin à septembre.

Festival «Chansons de Parole», la Foire à la Brocante et la Fête Votive restent incontestablement les manifestations qui engendrent le plus de mouvements et passages mais le Marché des Potiers et la Foire Bio du CIVAM ne sont pas en reste.

Le site Internet de l'Office, créé en 2009, a connu lui aussi une augmentation du trafic de 22 % par rapport aux années précédentes. L'association, ses bénévoles, les adhérents, la Municipalité et les partenaires, s'emploient au développement touristique de notre beau village et notre belle région :

Création du Salon «Ethic & Nature» dont la prochaine édition

aura lieu les 7 et 8 juillet 2012. ■

Réédition du « Dimanche des Créateurs », rendez vous pris pour le 19 Août 2012.

Travail en partenariat avec l'association R.P.O. pour l'organisation des randonnées pédestres et la Municipalité pour les visites guidées du centre ancien.



Les membres de l'association tiennent à remercier Yolande AUDU et Jacques ALLIO, pour ces années de bénévolat et de disponibilité pour l'Office de Tourisme, qui ont cédé leur place au sein du bureau à Annie THOULOZE (Trésorière) et Elisabeth ANGERAS (Secrétaire).

Céline et Stella, employées municipales en charge du tourisme sont à votre disposition du lundi au samedi dans les locaux

fraîchement rénovés de l'Office de Tourisme ou par téléphone au 04 66 24 53 44

TOUTES LES ASSOCIATIONS ONT ETE SOLLICITEES POUR S'EXPRIMER DANS CETTE PARUTION, BIEN ENTENDU NOUS NE POUVONS PUBLIER QUE LES ARTICLES RECUS.

L'enveloppe budgétaire associative s'élève à 58.305 €uros.

Ces associations rendent un service public culturel, sportif et d'Education Populaire ; elles sont intercommunales même interrégionales. Nous souhaitons qu'au prorata de leurs adhérents, les communes nous aident à les FINANCER, nous qui les accueillons, les chauffons et entretenons les locaux.

DES LIENS QUI SE TISSENT AVEC LE PAYS DU SOLEIL LEVANT et une pensée toute particulière pour ce peuple durement touché en 2011

KHE et SHOKO : Depuis longtemps elles en rêvaient de venir à Barjac, ces deux étudiantes en ingénierie de développement soutenable, Khe et Shoko. Aidées de madame Gaussin elles ont visité la région et la «célèbre école» de Barjac. Pour marquer leur passage elles avaient amené au maire des cadeaux qui en retour leur offrit un CD du festival «chansons de paroles» et un DVD «Nos enfants nous accuseront» avec repas à la cantine.



Universitaires et Scientifiques : Voyage d'Etudes en France avec une journée à BARJAC !

M. Futoshi Nematsu Président du groupe Pâtisserie FLOUR CO., LTD de Osaka a remis à M. le Maire une belle antiquité : un moule à biscuit de sucre en bois gravé. Il était accompagné de 2 cuisiniers émérites et il a exposé en détail les divers travaux de sa ferme bio en laissant un magnifique catalogue de photos.

Délégation de boulangers japonais



KEITA :

*Il débarque à Barjac avec un écriteau
«je cherche Edouard Chaulet»
et un sourire insolent...*



Il avait vu au Japon «le film «Nos Enfants Nous Accuseront» et après avoir vidé quelques bouteilles bio chez Louis Julian il poursuivait sa tournée. C'est un fils de paysan-riziculteur,

d'une famille de 6 enfants, d'une région située entre Tokyo et Fukushima. Il a fait 4 ans d'études d'agronomie à l'université de Tsukuba. Il espère s'installer comme paysan son tour du monde accompli... et des économies pour acheter son foncier qu'il n'aimerait que louer. Le club de Foot lui a offert le réveillon au château : Nicolas et Emmanuelle l'ont reçu dans leur yourte de la Grange des prés. Keita est sidéré d'apprendre qu'ici, c'est peu de louer 45 hectares pour vivre. Chez lui ça se mesure en ares ! Après du travail dans des fermes bio au Maroc, en Haute Savoie, en Auvergne il a appris un peu de Français, mélangé à de l'Anglais on se comprend ! Si le repiquage fortifie les jeunes autant que les plantes un sacré paysan se prépare avec lui ! Il file vers Nîmes visiter le Pont du Gard, puis Lyon et bientôt la plaine du Pô en Italie, vouée au riz.

Bulletin climatique du moulin de la Canabade

Pluviométrie et thermométrie : bilan 2011

Pluviométrie :

Les résultats des 12 mois 2011 figurent ci-dessous ainsi que la moyenne constatée sur 78 ans (1934 à 2011) pour la hauteur de pluie et sur 29 ans (1983 à 2011) pour les jours de pluie et les quantités par jour de pluie.

Année 2011 :

Une année déficitaire (820 mm) par rapport à la moyenne de l'échantillon (952 mm). Ce déficit de 14 % (132 mm) est principalement dû à la faiblesse des pluies de printemps (55 mm au T2 pour une moyenne de 215 mm). En ce qui concerne l'intensité des événements pluvieux, 50% des hauteurs de pluie

sont réparties sur les 2 épisodes de mars et novembre. L'année 2011 présente un nombre de jour de pluie (68) proche de la moyenne (69,4) et des quantités journalières plus faibles que la moyenne (12,1 mm en 2011 pour une moyenne de 13,9 mm). Le maximum de hauteur de pluie enregistré en une journée est de 92 mm. Très loin donc des 361 mm tombés le 8 septembre 2002. L'année 2011 se classe 24ème sur 78 par ordre croissant de hauteur de pluie. Les années extrêmes restant 1989 avec 484 mm et 2002 avec 1570 mm.

Années 2002 à 2011 (les 10 dernières années) :

La moyenne annuelle des 10 dernières années (990 mm) reste supérieure à la moyenne de l'échantillon (952 mm).

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	T1	T2	T3	T4	2011
mm de pluie 2011	59	33	154	14	12	30	71	64	63	44	261	19	245	55	197	123	820
mm de pluie (moy. 78 ans)	72	59	69	72	84	60	36	64	120	130	102	85	199	215	220	318	952
Ecart en %	-18%	-43%	123%	-81%	-86%	-50%	97%	1%	-48%	-67%	154%	-78%	23%	-74%	-10%	2%	-14%
Jours de pluie 2011	6	5	6	3	5	5	6	5	3	6	11	7	17	13	14	24	68
Jours de pluie (29 ans)	5,7	4,6	4,3	6,7	7,4	5,5	3,9	4,6	5,5	7,7	7,1	6,4	14,6	19,6	14,0	21,2	69,4
Ecart en %	5%	10%	36%	-35%	-33%	-9%	35%	8%	-46%	-22%	55%	10%	12%	-34%	0%	13%	-2%
mm/jour de pluie 2011	9,8	6,5	25,6	4,5	2,4	5,9	11,8	12,8	20,8	7,3	23,7	2,7	14,4	4,2	14,1	13,5	12,1
mm/jour de pluie (29 ans)	13,5	11,6	10,8	12,1	11,2	10,1	10,0	14,5	23,6	18,5	15,9	11,9	12,1	11,2	16,9	15,7	13,9
Ecart en %	-27%	-44%	136%	-62%	-79%	-42%	18%	-12%	-12%	-61%	49%	-77%	19%	-62%	-17%	-14%	-13%

Thermométrie :

Les résultats de l'année 2011 figurent ci-dessus et sont comparés aux valeurs moyennes constatées sur 28 ans (2011 a été intégrée à l'échantillon). Les valeurs moyennes mensuelles sont chaque mois supérieures à la moyenne de l'échantillon de 28 ans sauf en juillet. 2 records battus en novembre et décembre.

La valeur moyenne annuelle est la plus forte de ces 28 dernières années avec 15°. C'est également vrai au niveau national avec la valeur provisoire de 13,6°.

8 records ont été battus à la hausse en 2011 :

Température moyenne des mini du mois de novembre.

Température moyennes des maxi des mois de avril, mai décembre.

Températures moyennes des mois de novembre et décembre.

Température maxi des mini du mois de novembre.

Température moyenne annuelle.

Une année très chaude donc avec toutefois des valeurs extrêmes qui sont restées raisonnables à l'inverse de l'année caniculaire 2003.

Fourniture des données : Pierre Clément

Statistiques et rédaction : Guy Sarrazin

Eclipsé de lune



ETAT CIVIL, en 2011 il a été enregistré à l'Etat Civil de la Commune

NAISSANCES 2011

ALLOSI Alexandre Xavier Gérard (Chemin de bouret), le 23/06/2011, à ALES (Gard)
 ARNAUD Mathilde (Rue Saint Michel), le 10/09/2011, à ALES (Gard)
 BEAUCHAUD Léo Gérard Jean-Paul (Montchamps), le 22/11/2011, à ALES (Gard)
 BELLIL Sofia (Place du château), le 05/07/2011, à ALES (Gard)
 BERNABÉ AGUADO Elsa Anaïs Carmen (Rue basse), le 19/07/2011, à ALES (Gard)
 BILLARD-SALIVAYRE Emly Renée (Mas Fort Froidel), le 21/04/2011, à ORANGE (Vaucluse)
 BORIE Lilou Lucie (Montée du Rieu), le 19/01/2011, à ALES (Gard)
 CHAZOT Maëlys Léa (Rue des prisons), le 14/07/2011, à ALES (Gard)
 CLAVAGUERA Lilou Lucette Solange (Quartier La Reboulasse), le 16/12/2011, à ALES (Gard)
 DIVOL Emmie Romane (Le Malibaud), le 17/02/2011, à ALES (Gard)
 DUFFES Adrien Léopold Sébastien (La Plaine), le 25/07/2011, à ALES (Gard)
 GOSSELIN Ysée Clémence Pauline (Lieu-dit Arguin), le 20/06/2011, à ALES (Gard)
 JALIBAT Lilou (HLM Les Mûriers), le 23/09/2011, à ALES (Gard)
 LISLE Gaëlle Pierrette Pauline (Montchamps), le 11/02/2011, à NIMES (Gard)
 MERLING Nolan (Route de Vallon), le 15/07/2011, à ALES (Gard)
 METAYER Milo Louis Yves (Rue du Bouc), le 16/03/2011, à ALES (Gard)
 MIRA Jules (Font Malliaque), le 24/06/2011, à ALES (Gard)
 PELLÉ Nina (Le Malibaud), le 10/07/2011, à ALES (Gard)
 SIRVAIN Paul Laurent Jean (Mas de Grézan), le 09/11/2011, à ALES (Gard)

MARIAGES 2011

ALLOSI François-Xavier Jean-Albert et KERFYSER Nadège Stéphanie, le 12/02/2011
 ALZAPIEDI Sébastien Attilio André et MARASA Emilie, le 25/06/2011
 ANQOT Jonathan Joël Gérard et PRUVOT Violette Jeannine Suzanne, le 27/08/2011
 BOFILL Fabien Thomas et COSTE Dorothee Juliette, le 27/08/2011
 BOUVIER Alexandre et TAXIL Julie Marie-Paule, le 18/06/2011
 BUSSIÈRES André Edmond Antoine Georges et BERNARD Karine Nicole, le 20/07/2011
 DIVOL Christian Yvon Jean-Marie et TALON Corinne Madeleine Raymonde, le 01/10/2011
 ENGELEN Gerrit et OCKELOEN Clasina Hendrika, le 21/03/2011
 GRENOUILLER Frédéric Jean Roger et NADAL Cendrine, le 02/04/2011
 HILAIRE Grégory Fernand Michel et BERNARD-COLLOMBAT Céline Sylvie Annie, le 20/08/2011
 LABARTHE Audric Jean-Claude Pascal et SIGONNEAU Charlotte Eliane, le 19/02/2011
 PEREZ Maxime Jean et DA SILVA ESTRELA Dulcinea, le 28/05/2011
 SONZOGNI Samuel et BELIN Laetitia Corine, le 02/07/2011

DECES 2011

AMCHAR Djouher Veuve LACOMBE, le 10 juillet 2011, à ALES (Gard)
 BARRY Denise Louise Marie Veuve SIBERT, le 08 septembre 2011, à BARJAC, Rue Général de Gaulle
 BERBIGUIER Nadine Denise, le 11 novembre 2011, à BARJAC, rue des Glycines

BONNARD Martine Jeannine Marie-Louise Epouse SPILEMONT, le 16 octobre 2011, à ALES (Gard) BARJAC, Route de Bagnols
 BULIN François Léon, le 13 avril 2011, à ALES (Gard)
 CABARBAYE André Félix Joseph, le 23 août 2011, à BARJAC, Résidence Saint Laurent
 CAHOREAU Julienne Marthe Marcelle, le 20 octobre 2011, à BARJAC, Quartier le Cornier Veuve BENARD
 CASANADA René Joseph, le 25 janvier 2011, à SAINT AMBROIX (Gard)
 CHARROT Elisabeth Charlotte Veuve ROSSI, le 07 septembre 2011, à LES VANS (Ardèche)
 CHEIREZI Lucienne Marie Odette Veuve BARNOUIN, le 13 août 2011, à BARJAC, Résidence Saint Laurent
 CHIRA-SAVIN Jacqueline Inès Epouse COSTE, le 27 octobre 2011, à BARJAC, Résidence Saint Laurent
 COCHET Emilienne Philippine Veuve MONTEL, le 02 janvier 2011, à BARJAC, Résidence Saint Laurent
 DERWAELE Pierre Eugène Simon Marie, le 17 janvier 2011 à ALES (Gard)
 DIVOL Francis Célestin Victor Jules, le 15 avril 2011, à ALES (Gard)
 DIVOL Jean Eugène, le 04 janvier 2011, à ALES (Gard)
 EYGASIER Odette Augusta Virginie Veuve SARROUY, le 04 février 2011 à BARJAC, rue des Violettes
 FERRARI Marcelle-Marie, le 27 mai 2011, à BARJAC, Résidence Saint Laurent
 GÉVALIDAN Irène Veuve CHAMPETIER, le 14 novembre 2011, à BARJAC, Résidence Saint Laurent
 GRAFFANT Marcel Félix Auguste, le 20 janvier 2011, à BARJAC, Résidence Saint Laurent
 HILAIRE Renée Aimée Veuve WAGNER, le 08 janvier 2011, à ALES (Gard)
 HUGON Gérard Yves, le 27 août 2011, à LODEVE (Hérault)
 KIRSTETTER Madeleine Françoise Veuve DUEZ, le 06 mai 2011, à ALES (Gard)
 LAINEZ Yvan Pierre Armand, le 22 février 2011, à MONTPELLIER (Hérault)
 LEVÊQUE Alain Dominique, le 30 novembre 2011, à BARJAC, Chemin de Ribes Hautes
 MÔULIN Aimé Guy Joseph, le 19 juin 2011, à ALES (Gard)
 PANSIER Denise Henriette Veuve JOURDAN, le 15 janvier 2011, à BARJAC, Résidence Saint Laurent
 PREGELI Bernard, le 08 janvier 2011, à BARJAC, Route de St-Sauveur de Cruzieres
 REBOUL Josette Louise Germaine Veuve BRUN, le 07 août 2011, à ALES (Gard)
 REDON Marie-Thérèse Amélie Epouse GAGNE, le 26 mars 2011, à BARJAC, HLM les Mûriers
 SERRA Jacques Paul François, le 19 novembre 2011, à BARJAC, Résidence Saint Laurent
 SIMON Marguerite Juliette Veuve VERDIER, le 10 novembre 2011, à BAGNOLS-SUR-CEZE (Gard)
 TABEUR Monique Jacqueline Simonne Epouse BAEZA, le 03 mars 2011, à AVIGNON (Vaucluse)
 VIGNAL Gustave Ernest, le 17 décembre 2011, à BARJAC, Résidence Saint Laurent

DECES NON ENREGISTRES A L'ETAT CIVIL DE BARJAC

MAIS CONCERNANT DES PERSONNES ORIGINAIRES DE LA COMMUNE
 BRAHIC Marie Victoria (née le 27/11/1916), le 03 juin 2011, A ST PRIVAT DE CHAMPLOS (Gard)
 GINESTE Pierre Germain (née le 08/01/1937), le 26 novembre 2011, A ALES (Gard)

Les deux benjamins du Conseil Municipal



M. et Mme Christian DIVOL



M. et Mme François-Xavier ALLOSI

Madame LEFRANCOIS,

Madame RIGAL,

Chers amis,

Ce soir la Municipalité de Barjac a choisi d'honorer le monde salarié. Mesdames LEFRANCOIS et RIGAL représentent l'entreprise PANIF (je sais que d'autres salariés sont présents dans la salle) à un moment où cette entreprise connaît des difficultés.

Cette entreprise, qui a compté jusqu'à 35 salariés, fut créée en 1991 (GARDEHOISE DE PANIFICATION) par Monsieur DEVILLIERS ; puis elle a été revendue au groupe POULLAILLON en 2003 (30 salariés) et enfin cédée depuis peu à PANIF (en juillet 2009). Elle compte aujourd'hui 19 salariés. Madame LEFRANCOIS (responsable qualité de l'usine, embauchée par Monsieur POULLAILLON) et Madame RIGAL (salariée depuis la création de l'entreprise) : nous devons vous saluer et évoquer votre combat quotidien au sein de cette entreprise pour la cause d'un directeur peu scrupuleux de l'esprit humain.

Dernièrement, s'est tenue une réunion dans les bureaux de l'entreprise en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Maire, certains conseillers municipaux, Madame LEFRANCOIS, Madame la représentante du syndicat de gestion et des repreneurs potentiels. J'ai pu m'apercevoir, au cours de cette réunion, d'une conscience professionnelle de chaque salarié ainsi que la possibilité que vive cette entreprise au niveau économique.

Mais pour cela il faut un dirigeant digne de ce nom. Il faut un patron qui ne bénéficie pas des largesses du gouvernement

mais quelqu'un qui sache investir dans le matériel et qui place l'homme au cœur de ses préoccupations. Malheureusement, ce n'est pas le cas actuellement. Depuis plusieurs mois, Madame LEFRANCOIS a pris les devants avec toute l'équipe des salariés pour continuer l'activité. Ils n'ont pas compté les heures passées au sein des ateliers et des bureaux avec une détermination impressionnante. Madame LEFRANCOIS a su redynamiser et impulser un élan de solidarité au sein de cette entreprise pour conserver les clients qui lui ont manifesté leur confiance.

Et bien oui, Mesdames, Messieurs les salariés de l'entreprise PANIF, sachez que la Municipalité de BARJAC sera toujours derrière vous car l'humain est notre priorité. Placer l'homme au cœur de notre politique est au centre de nos préoccupations, telle est

notre vision de la gestion des affaires publiques. Une vision humaniste, anticapitaliste, écologiste et porteuse de valeurs en complète opposition avec celles défendues par le capitalisme et la finance. Sachez que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'un repreneur digne de ce nom permette à cette entreprise de se pérenniser dans le temps. Mercredi s'est tenue une audience au tribunal qui laisse entrevoir l'espoir pour la reprise de cette entreprise. Une décision définitive aura lieu le 9 février prochain.

Mesdames LEFRANCOIS et RIGAL, pour votre courage, votre sens du devoir et votre esprit de solidarité, au nom du Conseil Municipal de BARJAC, je vous remets la médaille de citoyen d'honneur de la ville de BARJAC.

Cyril GILLES, Adjoint au Maire



Jean BELLEGARDE

D'un père cantonnier et d'une mère au foyer, tu nais à NIMES le 6 Février 1937. Tu passes toute ton enfance à BARJAC. Après avoir terminé ta scolarité à l'école publique, tu pars à UZES en centre d'apprentissage où tu obtiens un C.A.P. de tourneur-fraiseur qui te permettra de trouver un emploi dans les établissements CARD à POTELIERES.

Le 7 mars 1957, tu es appelé sous les drapeaux pour accomplir ton service militaire. Tu effectues quinze mois à AVIGNON puis, douze mois supplémentaires, dont tu te serais bien passé puisque les événements d'ALGERIE en sont la cause. Enfin, tu es libéré le 10 juillet 1959. A ton retour, tu réintègres ton poste chez CARD sans aucun problème.

Deux ans plus tard, tu changes de boulot. En 1961, tu es embauché à la Mine d'Asphalte de St Jean de Maruéjols et ce jusqu'en 1980. Ensuite, tu termineras ta carrière professionnelle dans le bâtiment - Entreprise MARRON à BARJAC et c'est en 1992 que tu accèderas à une retraite bien méritée.

Entre temps, période des amours oblige... Le 31 août 1963 à MONASTIER/GAZEILLE en Haute-Loire, tu épouses Bernadette PRADIER. Il faut dire que tu l'avais rencontrée pendant la saison des vendanges à ORGNAC dans l'exploitation familiale. Tu ne l'as jamais laissée repartir. Déjà, tu étais un jeune homme si attachant.

De cette union naquirent Thierry le 23 juillet 1964 et Pascal le 16 juin 1968. Ils sont tous deux Agriculteurs, viticulteurs, éleveurs. Deux « beaux bébés », les « gamins » comme on les appelle.

Tes passions : LA MUSIQUE ET LA CHASSE.

Pour la première, dès l'âge de quinze ans, tu joues de la trompette, puis de la basse à l'Harmonie « Les Enfants de BARJAC », si chère à ton cœur, si chère à notre cœur, si présente à toutes les manifestations et cérémonies. Je ne le dirai jamais assez : « Nous avons de la chance d'avoir une Harmonie dans notre village ». Depuis 1952, tu as joué sous les directions successives de Roger COMTE, Henri RAOUX, Henri GALVIER, et maintenant Michel DUBEY.

Pour la deuxième, la chasse, tu as conservé l'œil vif et la gâchette habile. Tu la pratiques avec passion, plaisir et tolérance. De nombreuses activités se déroulent dans nos bois communaux

et tu me dis souvent, à juste titre, qu'il faut que tout le monde puisse profiter de ces lieux.

Parallèlement à ta carrière, tu as eu une activité municipale importante. HOMME DE GAUCHE et de confession catholique, aux côtés de notre Maire actuel Edouard CHAULET, fidèlement, tu as œuvré pour ton village de 1989 à 2008.

Trois mandats d'élu où tu avais en charge principalement les travaux et le personnel. Tu as arpenté les rues en long, en large et en travers avec le regretté Claude DUMAS, alors 1er adjoint, puis Arlette LAGORSE, 1ère adjointe également. Pour moi, tu as été un conseiller municipal modèle défini par un engagement total et une assiduité aux réunions remarquable.

HOMME DE CŒUR et de partage, tu l'as toujours tourné vers les plus démunis et tu as pris en compte leur souffrance. Tu as veillé à améliorer leur quotidien. J'ai eu le privilège de travailler avec toi de 1995 à 2001. Je rends hommage à ton intégrité, tes prises de positions courageuses, tes réflexions objectives et tellement pertinentes.

Même maintenant, tu n'es jamais loin de nous, tu restes vigilant. Tu nous fais part de tes inquiétudes et de tes analyses sur l'avenir. Tu es un phare, une lumière bienveillante.

HOMME DE CULTURE, tu es présent dans toutes les manifestations : festival, expositions, cinéma, bibliothèque. Tu réagis, tu critiques, tu aimes ou tu n'aimes pas mais tu ne restes jamais indifférent.

Enfin, HOMME DE BARJAC, tu fais parti du patrimoine.

Tu es une mémoire vivante de ce village.

Lire l'histoire locale dans des archives, c'est bien !

Mais l'entendre, et en plus en PATOIS, c'est MIEUX !

JEANNOT : MERCI !

Pour tout ce que tu as fait, ton dévouement pour le bien commun. Pour les vraies valeurs que tu incarnes et que tu défends avec conviction...

Aujourd'hui, c'est à ton tour d'être sous les feux de la rampe. C'est en distinguant le personnage au parcours bien rempli et généreux que cette cérémonie prend tout son sens.

Je suis à la fois fier et heureux, au nom du Maire et du Conseil Municipal, de te remettre la médaille de Citoyen d'Honneur de la VILLE de BARJAC.

Sylvian BELIN, Conseiller Municipal





Atelier Galerie La Quincaillerie - Florian Besset - Avenue Jean Tassy



Emmanuelle et Nicolas Bastin - La Grange des Prés -
Éleveurs bovins et laitiers



Lili & Chocolat - L'Esplanade - Hanne Lampeert



Coté Patine - Avenue Jean Tassy -
Sylvia et Jean-François Stoëckel-Cote



CAPL - Rue des Magnaous- Coopérative agricole



Restaurant La Cigale - Avenue Jean Tassy- Morgan Drogue



Mercerie confection - Place Charles Guynet- Nadine Borie



Tine et Dries Laget- La Grange des Prés -
Éleveurs porcins et apiculteurs



Amendine Divol,
Infirmière libérale
Place de la Mairie

VIE
QUOTIDIENNE

PORTRAIT



Maire de France - Février 2011

Militant du bio, de la culture et de son terroir

Au-delà de l'énergie qu'il met à défendre la cause d'une agriculture propre, Edouard Chaulet est un de ces maires qui sait tirer la quintessence de son territoire. Un territoire que cet homme attachant aime par-dessus tout.



ÉDOUARD CHAULET,
MAIRE DE BARJAC
1 561 HABITANTS (GARD)

Et si l'idée d'Aline Guyaunaud, adjointe déléguée aux affaires scolaires et diététicienne, d'alimenter le restaurant scolaire de Barjac, en produits bio se concrétisait ? « *Chiche, pourquoi pas ?* », a répondu à l'époque le maire, Edouard Chaulet.

Et voilà comment a débuté la belle aventure de ce village gardois, relayée en 2008 par le film de Jean-Paul Jaud, *Nos enfants nous accuseront*. Ce documentaire rend un hommage appuyé aux efforts de Barjac pour fournir son restaurant scolaire en alimentation biologique (plus de 250 repas par jour). Avec un très beau succès à la clef puisque ce film a enregistré 300 000 entrées ! Alors, forcément, pour Barjac et son maire, il y a un avant et un après *Nos enfants nous accuseront*. « Ce

documentaire a changé beaucoup de choses dans ma vie, comme, exemple, de ne plus avoir le temps de faire du vélo ! », reconnaît Edouard Chaulet avec un brin d'humour.

Depuis la sortie du film, Edouard Chaulet est constamment sollicité par des élus, des associations ou des agriculteurs des quatre coins de la France pour témoigner de l'expérience barjacoise. Près de 180 conférences en deux ans, encore, explique-t-il, *je ne réponds pas à toutes les demandes !* »

Défendre la commune bec et ongles

Dans son rôle d'ardent défenseur du bio et des circuits courts, Edouard Chaulet excelle. Sur sa commune, il donne le ton et impulse le mouvement. Aux côtés de la Safer et de la chambre d'agriculture du Gard, le maire de Barjac s'est impliqué dans un projet qui lui tenait particulièrement à cœur : la reprise du domaine La Grange des prés, l'association Terre de Liens qui ose pour céder du foncier à des agriculteurs respectueux de l'environnement. De nouveaux produits bio (volailles, légumes, céréales) bénéficieront ainsi d'une surface de 120 ha et contribueront notamment à approvisionner le restaurant scolaire de Barjac. C'est le signe d'un nouvel élan particulièrement heureux : « *À Barjac, il ne reste plus*

→ LE VERBE À L'HONNEUR

C'est un des bébés d'Edouard Chaulet, et le maire de Barjac le couvre particulièrement : le festival « Chansons de parole » qui a lieu chaque été depuis 1992 laisse la part belle à la chanson lettrée, la chanson à textes francophones. C'est le moment fort de l'été à Barjac où se retrouve un public exigeant et nombreux (entre 7 000 et 8 000 spec-

tateurs). Dans la belle cour du château, on a pu croiser des artistes comme Georges Moustaki, Angélique Ionatos ou Anne Sylvestre. Et ce festival du bon goût a reçu dès son origine la bénédiction du regretté Jean Ferrat, ami d'Edouard Chaulet et ambassadeur s'il en était de la langue française mise en musique. www.chansonsdeparole.com





Le restaurant scolaire a mis le bio au menu. Cette initiative a été contée dans le film *Nos enfants nous accuseront*, de Jean-Paul Jaud

« Je suis plutôt partisan de coopérations de voisinage et de bon sens qui ne s'inscrivent pas dans un cadre juridique rigide et contraint »



20 exploitants agricoles, contre 85 il y a encore vingt ans. Il faut absolument juguler ce phénomène. » Si le nombre d'agriculteurs est en baisse, le village, lui, s'est peuplé, passant de 1 100 habitants en 1989 à plus de 1 500 habitants en 2010.

Maire de Barjac depuis 1989 et actuel conseiller général, Édouard Chaulet est passionnément ancré à son territoire. Pas question pour lui de toucher aux prérogatives du maire, au point qu'il refuse obstinément de s'intégrer à une communauté de communes : « Je suis plutôt partisan de coopérations de voisinage et de bon sens qui ne s'inscrivent pas dans un cadre juridique rigide et contraint. » Et le premier magistrat de la commune d'expliquer comment il a réussi à rallier des communes voisines (Orgnac-

l'Aven, Méjannes-le-Clap et Saint-Privat-de-Champclos) à son projet de restaurant scolaire bio. Pour lui, la commune, « cellule de base de la société française », est menacée et Édouard Chaulet entend bien la défendre bec et ongles en se montrant actif et volontariste.

Son père était mineur et résistant à l'occupation nazie. De ce milieu modeste et engagé, Édouard Chaulet, 65 ans, a hérité le goût de l'engagement politique au sein du Parti communiste. Cet ancien enseignant aime le monde des idées et des débats. S'il fait de la politique, c'est pour appliquer sur le terrain ce qu'il apprend par les livres ou par les échanges avec autrui, « pour faire avancer les choses dans le bon sens », dit-il.

Parmi les réalisations à mettre à son crédit, il cite sans hésitation

celle de la réhabilitation du château du XIII^e siècle. Magnifiquement restauré par la commune, ce monument abrite désormais les services de la mairie, une bibliothèque, une salle des fêtes, une salle de danse et d'arts plastiques, une école de musique... « Une vraie ruche vivante », se plaît-il à commenter.

Le pari du cinéma

Dans ce château, Édouard Chaulet, homme épris de culture, a aussi réussi son pari de faire fonctionner un cinéma : « Certains m'ont dit : "En zone rurale, tu vas droit dans le mur." Eh bien, le mur est solide, sembler-t-il. » Avec trois films par semaine, une programmation variée avec une dominante de films d'auteurs et une fréquentation

très honorable, le septième art se porte bien à Barjac.

L'ancien instituteur puis professeur d'histoire-géographie est également sensible aux besoins de la jeunesse. Avec son équipe municipale, Édouard Chaulet a créé un centre de loisirs sans hébergement, un foyer des jeunes et une garderie périscolaire. Le tableau sera complet le jour où la municipalité aura achevé la restructuration de son groupe scolaire (avec, à la clef, la création d'une nouvelle classe) et concrétisé son projet de micro-crèche. « Dans ce domaine de la jeunesse, je n'ai qu'un seul gros regret, celui de ne pas avoir réussi à faire construire un collège à Barjac. »

À la lisière de la vallée de la Ceze et des gorges de l'Ardèche, Barjac ne manque pas de visiteurs aux beaux jours. Adeptes d'un tourisme durable, la commune vise davantage à conserver son authenticité qu'à se plier aux lois d'un tourisme dévoyé. Dans cet esprit, elle postule au label « Village de caractère », action que mène le conseil général du Gard pour valoriser touristiquement les communes au fort patrimoine architectural. C'est un des dossiers qu'Édouard Chaulet aimerait clore avant d'achever son quatrième mandat ainsi que « d'avancer significativement sur une extension de la zone d'activités économiques et sur la construction d'une gendarmerie en faveur de laquelle l'État s'est prononcé ».

Et puis, bien sûr, on retrouvera encore longtemps Édouard Chaulet près de son cher et tendre restaurant scolaire. Son combat pour le bien manger n'est pas près de s'achever...

Thierry GUERRAZ

BARJAC. Pascale et Virginie ont effectué une mission de 15 jours au Bénin dans le parc de la Pendjari.

Dresser l'inventaire de la faune

« Par l'intermédiaire de l'Association Planète Urgence dont l'objectif est de mettre en place de nouveaux moyens d'action pour lutter contre la destruction de la planète et contre les inégalités entre le Nord et le Sud, Pascale et Virginie ont effectué une mission de 15 jours au Bénin dans le parc de la Pendjari.

Le Parc National de la Pendjari (site internet : www.pendjari.net) fait partie du réseau international des réserves de biosphère mis en place par l'UNESCO. Il est l'un des plus beaux parcs d'Afrique de l'Ouest, d'une surface de 375 000 ha, et situé au nord du Bénin, il s'étend à la frontière du Burkina Faso. Il est encadré par la chaîne montagneuse de l'Atacora et la rivière Pendjari. Sa flore est caractéristique de la zone soudanienne et une grande partie de la Réserve est constituée de savanes (arbuscules, herbeuse ou arborée) et de galeries forestières. Les principales activités des populations riveraines sont l'agriculture et l'élevage (30 villages entourent la réserve). Le tourisme lié au parc participe de façon importante à l'amélioration du niveau de vie des habitants. Le parc fait de gros efforts pour impliquer les populations riveraines dans la gestion des ressources liées au parc et dans sa protection.

Le travail des deux volontaires barjacoises consistait à dresser l'inventaire de la faune du parc afin d'en assurer le suivi écolo-



Les bénévoles et les responsables du parc.

gique. Accompagnées d'un chauffeur et d'un guide, elles effectuaient différentes tâches en parcourant en 4/4 les pistes du parc. Munies d'un GPS, d'un stylo et d'une feuille, leur travail consistait à compter les animaux (cobes, éléphants, lions, guépards, buffles, phacochères, babouins, patas...), à mesurer les distances de fuite, à relever les empreintes des éléphants et des lions. Elles ont participé aussi au suivi des feux de brousse. Sur place, une équipe formidable les a accueillies, à Tanguéta dans la maison des volontaires puis en brousse au poste Arty. Cette mis-

sion a été une expérience humaine unique pour ces deux barjacoises. Alors si vous vous sentez l'âme d'un volontaire n'hésitez pas à consulter le site de Planète Urgence (www.planeteurgence.org) pour réaliser une mission, ou si vous préférez visiter le Bénin, loin du tourisme de masse, vous pouvez consulter le site de l'Agence Bénin Aventure (www.beninaventure.com) dont l'objectif sera de vous faire découvrir les merveilles du Bénin, dans le respect de la nature, de la culture et des traditions locales.

PAUL MILLOT

La Marseillaise - 22 Février 2011

Midi Libre - 07 Décembre 2011

Alliance internationale contre le gaz de schiste

Environnement Hier à Barjac, le collectif gardéchois s'est simultanément jumelé avec des mouvements du Québec (Mont-Saint-Hilaire) et des États-Unis (Pittsburgh).

Hier en fin d'après-midi, la salle du cinéma Regain de Barjac était bien garnie pour assister à une "première internationale" : la prise de contact téléphonique entre le collectif gardéchois et Mont-Saint-Hilaire au Québec. Un événement qui avait lieu dans le cadre du RICC, Réseau international de collectifs citoyens qui lutte contre la prospection et l'exploitation du gaz de schiste.

L'émotion était palpable dans la voix de Anne-Marie Hénaux qui a favorisé le jumelage entre Barjac, dont le collectif en rassemble 10 autres et regroupe entre 7000 et 7500 personnes, Pittsburgh aux USA qui concerne 20 000 personnes et Mont-Saint-Hilaire au Québec qui annonce quelque 17000 "résistants".

Cette dernière a expliqué au public qu'il allait visionner simultanément avec ces



■ Au centre, Anne-Marie Hénaux, à l'origine de ce jumelage.

deux autres villes, trois petits films réalisés par chacune des participantes à ce jumelage, en temps réel. C'est-à-dire avec 6 heures de décalage par rapport au continent américain et qu'un appel en provenance de Mont-Saint-Hilaire aurait lieu vers 17h15!

Effectivement, la vidéo de Mont-Saint-Hilaire à peine finie, la salle commence le vi-

sionnage sur Pittsburgh quand le portable de Anne-Marie se met à sonner.

À l'autre bout du fil, c'est Josée Gagnon qui salue l'association. C'est elle qui coordonne le jumelage au Québec. La salle applaudit son intervention, et entend en retour les braves de ses cousins québécois! Le RICC va désormais pouvoir demander des com-

missions juridiques et scientifiques pour qu'une vraie information soit délivrée aux citoyens.

Une réunion demandée par Edouard Chauvet

Sentry Durand et Nadine Lasigne, présidente du collectif de Saint-André-de-Cruzières filment l'événement pour réaliser des longs métrages de vulgarisation. Ils ont notamment rencontré le maire de Tharaux, Joël Jolivet, très impliqué dans cette lutte.

Le maire de Barjac, Edouard Chauvet, annonce quant à lui qu'il va demander une réunion en janvier 2012 avec le sous-préfet du Gard dans le but d'obtenir une information sérieuse concernant les permis et faire part de la colère des Gardéchois, de leur refus de toute prospection et exploitation de ce gaz de schiste.

Magnitude 4 à Barjac

Séisme Le tremblement de terre a brutalement réveillé les Cévennes à 3 h 36. La secousse a été ressentie jusqu'à une centaine de kilomètres de distance mais n'a fait ni blessé ni dégât.

C'est à 3h36 du matin qu'une secousse a été ressentie à la limite du Gard, de l'Ardèche et de la Lozère. Une zone connue pour sa sensibilité sismique.

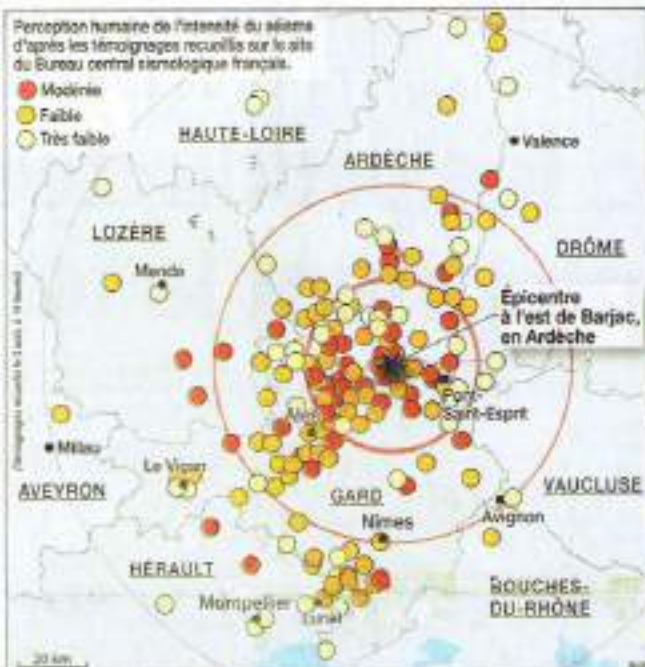
À quelques kilomètres de Barjac (30), l'épicentre se situait sur le territoire ardéchois, à une profondeur estimée entre 10 et 15 kilomètres. Le séisme, qui n'a duré que quelques secondes, a été enregistré par la totalité des stations de détection de l'Observatoire de Grenoble (Sismalp), jusqu'au sud de la Corse, à 500 km de distance.

« On estime qu'il s'agit d'un tremblement de terre qui reste dans la catégorie des séismes superficiels, explique Jérôme Vergne, sismologue à l'Observatoire des sciences de la Terre de Strasbourg. On a beaucoup de témoignages dans un rayon de 60 km et jusqu'à 100 km. Le fait que le choc ait été perçu de loin est un signe de la profondeur de l'épénentre. D'autant qu'il n'y a pas eu de dégâts en surface. »

« Un événement suprenant sur cette aire géographique »
Jérôme Vergne, sismologue

Selon les estimations, la magnitude sera de 3,7 sur l'échelle de Richter (liens), à 1,5 (liens) de détection et de géophysique. La secousse a été suivie de huit répliques imperceptibles pour les habitants et la plus forte est classée 2,5. D'autres pourraient suivre.

« Cet événement est une déception au niveau mondial, et même national. En revanche, c'est un événement remarquable sur l'aire géographique », continue le spécialiste. Autre phénomène étonnant : des « effets de site » ont été constatés. Certains sismes ont affirmé avoir senti le sol bouger près de Bédiers alors que des Montpellierains, plus proches, n'ont rien senti. « Cela s'explique par la nature de certaines roches qui atténuent l'onde de choc », explique le scientifique. Il est encore difficile de déterminer la faille à l'origine de la secousse tel que de mercredi soir. « On va essayer d'être plus précis sur la localisation précise car cette zone est relativement peu surveillée », pointe Jérôme Vergne. Toujours est-il qu'un important système de failles dites « cévennes » parcourt le sud-est de cette région. Elles s'étendent de la Montagne noire aux environs de Valence. « C'est loin d'être clair, car



■ Dans la grotte de Trabuc, le sismographe a enregistré le séisme ressenti bien au-delà de Barjac. Le maire, Édouard Chalot, ne déplorait aucun dégât.

me François Thouvenot, du Homalg. Cela pourrait étonner des gens habitués à un séisme de magnitude 4,5, en profondeur, et difficile à repérer. Il suffirait qu'il y ait eu de quelques millimètres pour provoquer un séisme comme celui d'ici. »

Un phénomène isolé

Dans tous les cas, il semblerait que ce mouvement de la croûte terrestre soit isolé. « On est dans des districts trop imprévisibles pour que le tremblement ait un lien quelconque avec d'autres, comme celui de Lorient ou de ceux d'Italie et de Corse », précise Jérôme Vergne. Il n'a aucun lien avec des séismes antérieurs, et n'engendrerait a priori aucun autre mouvement de terrain. « Les séismes des pléïnes sont très faibles, quelques millimètres par an. Cet événement se réplique peut-être dans des milliers d'années. Même si on n'est jamais à l'abri d'un séisme précoce qui annoncerait une réplique plus importante. »

Décennies de forts séismes dans cette zone ont lieu. C'est la première

fois depuis l'établissement de sismographes dans la région, dans les années quatre-vingt, qu'un séisme est ressenti dans un périmètre de plus de cent kilomètres autour de Barjac. Le village est pourtant classé dans une zone à sismicité modérée, à une échelle de 5. Pour rappel, en 2004, un tremblement de terre dont la force n'avait pu être mesurée, avait provoqué quelques dégâts matériels à Largentière (07). Le séisme d'ici pourrait engager une observation plus poussée de cette zone dans le cadre d'un élargissement du maillage d'observation. Pour Jérôme Vergne, « il est évident que cela va engendrer un travail scientifique dans les semaines, car cet endroit est peu étudié. »

AURÉLIE DELMAS
aurelie@midilibre.com

À LIRE PAGE SUIVANTE

D Le récit des habitants qui ont vécu une nuit blanche



Le site nucléaire de Marcoule, « bien loin du seuil d'alerte »

À seulement une trentaine de kilomètres de Barjac à vol d'oiseau, le site nucléaire gardois de Marcoule n'a pas boulevé son fonctionnement à la suite du séisme.

Norbert Cabarnat, chef du département des unités sécurité et protection, est serein. Ni ordres, ni gyrophare, ni alarme, il n'a appris l'événement qu'hier matin, en arrivant au travail. « Il y avait du personnel sur place dans la nuit de mardi à mercredi, mais personne ne nous a alertés. D'ailleurs, aucun employé ne m'a raconté qu'il y avait eu une accoussée. »

Les seuils d'alerte n'ayant pas été atteints, aucune opération d'urgence n'a été mise en place dans le centrale. « On a détecté le séisme, mais à des niveaux très faibles. »

Le système de sécurité se déclenche lorsque le sol bouge à une vitesse supérieure à

1,5 millimètre par seconde. Mais hier, à Marcoule, les enregistrements étaient près de cent fois inférieurs à ce seuil. Ils n'ont pas dépassé quelques centièmes de millimètre par seconde.

« On comprend que cela puisse susciter une inquiétude auprès du public. Surtout après la catastrophe du Japon cette année. Pour nous, c'est un événement notable certes, mais sans importance », réchiffre Norbert Cabarnat. « Nos installations peuvent résister à un séisme qui se produirait juste sous le site, avec une énergie logiquement supérieure à celle dégagée hier matin. De plus, nos réacteurs sont déjà à l'arrêt. »

Pas d'inquiétude donc, même si le chef de la sécurité précise qu'une attention particulière sera portée sur les mouvements de sol dans les prochains jours.

Le nouveau zonage sismique en France



Midi Libre en mode été jusqu'au 28 août

- La romanité dans la région
- Découvrez nos personnages illustres
- Nos villes de remparts
- Les petits trains touristiques

Midi Libre
Le meilleur de l'info locale

Libre

de | Économie Sports

▷ A LIRE DEMAIN

Par mail ou par courrier,
vos réactions à l'actualité

midilibre.fr

LUNDI 30 MAI 2011

1

A Barjac, les producteurs se réapproprient la terre

Gard | Le but : contrer la désertification et... la spéculation immobilière.

Le Languedoc-Roussillon, une région indissociable de ses paysages viticoles... jusqu'à quand? C'est à cette question qu'un maire a voulu répondre, à son niveau, en prenant les devants. Le communiste Edouard Chaulet, très médiatique premier magistrat de Barjac (Gard), a relevé les manches pour éviter qu'une vaste propriété agricole, assise sur sa commune, soit démembrée et ses terres détournées de leur usage original. « *Le danger, c'est qu'un risque d'avoir une France de propriétaires et les paysans remplacés par des golfeurs, justifie l'État. Or, il faut favoriser la création de circuits courts entre les agriculteurs et les consommateurs.* »

Voilà pourquoi il est intervenu dans le dossier de La Grange des Prés. Le métayer qui exploitait ce vaste domaine de 120 ha partait à la retraite. Le propriétaire voulait vendre pour que son fils puisse acquérir des terrains sur le secteur de Moubasillac. « *Nous sommes allés le voir* », et l'affaire fut réglée ingénieusement.

« **On risque d'avoir une France où les paysans sont remplacés par les golfeurs...** »

Edouard Chaulet, maire de Barjac

Ainsi, la Safer a préempté les 120 ha, puis la fondation Terra de liens, dont la vocation est d'aider à l'installation d'agriculteurs œuvrant dans le bio, a pu les acquérir au prix de 1,2 M €. Objectif: les louer à des producteurs, mais aussi créer sur place un centre de formation au maréchage et une cuisine où apprendre le métier de paysan. En outre, les producteurs accueillis approvisionneront la cantine de Barjac, mais aussi le marché local.

Un projet unique en France. « *La Grange des Prés va accueillir un boulanger, des éleveurs, un producteur de bière...* », énumère Edouard Chaulet. Cette initiative est aussi une façon de lutter



■ La Grange des Prés sera louée à des producteurs et deviendra centre de formation. J.F. GALLIER

contre la spéculation immobilière qui mine les terres agricoles, proches des villes confrontées à l'augmentation de leur population. Le projet a d'ailleurs reçu le soutien du conseil régional, attentif aux risques de la désertification. Il lui a octroyé une subvention de 20 000 €. Le dossier est en effet séduisant. En septembre, les nouveaux locataires de La Grange des Prés bénéficieront de baux ruraux environnementaux de 9 ans. « *La conversion à l'agriculture biologique sera définitive au printemps 2012* », précisait, enfin, le conseil régional dans sa délibération.

PIERRE BRUYNOGHE
pbruyno@midilibre.com

VITICULTURE

Précédent héraultais

Saint-Genès-des-Mourgues, une commune à 20 km de Montpellier dont la vocation viticole a bien failli en prendre un coup. « *Il restait beaucoup de jeunes viticulteurs dans le village. Mais il fallait les aider, pour qu'ils puissent vivre ici avec leur famille* », rappelle Jérôme Despey, viticulteur dans la commune et à l'époque président national des Jeunes Agriculteurs, il a alors décidé de défendre leur cause. La municipalité refusait que ces jeunes construisent sur les terrains qui leur appartenaient, estimant que cela entraînerait un mitage du paysage. « *Il y a eu des conflits. Nous avons trouvé un accord* »,

Les urbanistes... sont préoccupés

INFO SERVICES

PERMANENCES EN MAIRIE

Secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi.
le matin : de 08 h 00 à 12 h 00
l'après-midi : de 14 h 00 à 18 h 00
sauf le vendredi 16h30

Le Maire et Conseiller Général reçoit le mardi matin, sur rendez-vous

Tél. : 04 66 24 50 09

Fax : 04 66 24 54 36

Mail : mairie.barjac@wanadoo.fr

Site Internet : barjac.fr

Assistante sociale :

2ème et 4ème jeudi matin de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 30

(Prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico Social : 04 66 24 01 07)

Présence 30 (service d'aide ménagère) :

1er et 3ème jeudi matin de chaque mois à partir de 9 h 00 04 66 24 84 60

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- mardi : de 16 h 00 à 18 h 00
- mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 18 h 00
- vendredi : de 09 h 00 à 12 h 00
- samedi : de 10 h 00 à 12 h 00

CINEMA MUNICIPAL « REGAIN »

Séances le vendredi à 18 h 15 et 21 h 00.

Dimanche après-midi à 17 H.

Pour obtenir le programme du mois (répondeur) : 04 66 24 55 03 ou en le demandant par mail à bibliotheque-barjac@orange.fr ou barjac.fr.

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

Tous les mercredis et vacances scolaires : de 7 h 30 à 18 h 00 (accueil de 7 h 30 à 9 h 00 et départ de 17 h 00 à 18 h 00 – possibilité de prendre le repas de midi)

GARDERIE PERISCOLAIRE

Tous les jours scolaires de 7 h 30 à 8 h 50 le matin et de 16 h 30 à 18 h 15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8 h 30).

FOYER DES JEUNES

Les mercredis de 17 h 15 à 19 h 00
et 2 samedis par mois de 9 h 30 à 12 h 30
et 1 vendredi par mois.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES : le 2 avril, 10 mai et 4 juin 2012 de 10 h à 11 heures 30

OFFICE DE TOURISME

- horaires d'hiver :

- du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 00 à 17 h 00
- mercredi de 09 h 00 à 12 h 30
- samedi de 14 h 00 à 17 h 00

- période estivale :

- du lundi au samedi de 10 h 00 à 19 h 00
- dimanche de 10 h 00 à 13 h 00

Tél. : 04 66 24 53 44.

Mail : ot.barjac@wanadoo.fr.

DECHETTERIE

- du lundi au samedi : de 9 h 00 à 12 h 30

Revue municipale 2011 de BARJAC

Parution annuelle

Direction de la publication : Edouard Chaulet
Comité de rédaction : les élus du Conseil Municipal
Crédits photographiques : 1 et 4 de couv : Jean-Michel André, photographe, J.M. Bovy, E. Chaulet et C. Debard
Conception et réalisation : Public Imprim

Des moments forts en 2011



Le Collège de France chez Anselm Kiefer

Champions du Gard de pétanque 2011



Assemblée générale de la NEF

ESB Champion de promotion de 1^{ère} division





«Ni ici, ni ailleurs,
ni aujourd'hui, ni demain»



